

RÉPUBLIQUE GABONAISE

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE

SITUATION 1992
PERSPECTIVES 1993



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE



TABLEAU DE BORD DE L' ÉCONOMIE

SITUATION 1992

PERSPECTIVES 1993

Tableau de Bord de l'économie

*Placée sous l'autorité du Ministre chargé de l'économie, la **Direction Générale de l'Économie (DGE)** a été créée par le décret n° 1207/PR du 17 novembre 1977. Elle a pour missions:*

- d'analyser, d'orienter et de promouvoir l'économie nationale ;
- de déterminer la stratégie économique de l'État ;
- de contrôler et d'orienter les secteurs clés de l'économie nationale ;
- d'élaborer des prévisions à court terme ;

La DGE est organisée en quatre directions:

Direction des Institutions Financières (DIF)

Missions :

- étudier les principales grandeurs monétaires et financières ;
- analyser régulièrement les flux économiques et financiers avec l'extérieur ;
- participer aux travaux du Conseil National du Crédit, Comité monétaire et Commissions de contrôle de Banques.

Direction des Programmes sectoriels (DPS)

Missions :

- étudier les grands secteurs de l'économie ;
- suivre les dossiers de tutelle et de contrôle des entreprises du secteur parapublic.

Direction des Études Macro-économiques (DEM)

Missions :

- étudier les principales grandeurs économiques ;
- étudier les outils de la puissance publique ;
- analyser l'impact économique du budget de l'État

Direction des Synthèses Économiques (DSE)

Missions

- assurer la synthèse de l'ensemble des informations économiques et financières ;
- élaborer les prévisions économiques ;
- préparer et présenter à la Direction Générale tous les dossiers de politique économique.

Tableau de Bord de l'économie

Instruments d'études

- Modèle MEGA (modèle de l'économie gabonaise) : modèle bisectoriel de prévision à court terme ;
- Modèle SIPE (système informatique de prévision économique) : modèle multisectoriel ;
- BALCON : instrument d'estimation de la balance des paiements

Publications

- Tableau de bord de l'économie gabonaise ;
- Note de conjoncture de l'économie gabonaise ;
- Revue Économie et Finance ;
- Rapport mensuel des cours des changes et évolution des marchés monétaires.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
I. PREMIERE PARTIE : ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	13 à 36
I.1. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	13
I.2. L'ÉVOLUTION DES PRODUITS DE BASE	20
II. DEUXIEME PARTIE : ACTIVITÉ NATIONALE	39 à 88
II.1 LES GRANDS PRODUITS D'EXPORTATION DU GABON	39
II.1.1 Le pétrole	39
II.1.2 L'uranium	43
II.1.3 Le Manganèse	44
II.1.4 Le Bois	44
II.1.5 L'or	47
II.1.6 L'inventaire minier	48
II.2 L'AGRICULTURE, L'ÉLEVAGE, LA PÊCHE	48
II.2.1 L'agriculture	48
II.2.2 L'élevage	54
II.2.3 La pêche	56
II.3 LES INDUSTRIES	57
II.3.1 Les industries agro-alimentaires	57
II.3.2 Les industries du bois et de l'ameublement	61
II.3.3 Les industries chimiques	62
II.3.4. Les industries de transformation des métaux	63
II.3.5. Les industries des matériaux de construction	64
II.3.6. Les industries textile	65
II.4. LES TRANSPORTS	65
II.4.1 Les transports terrestres et ferroviaires	65
II.4.2 Le transport maritime et fluvial	68
II.4.3 Le transport aérien	69
II.4.4 Les activités portuaires	69
II.4.5 Les auxiliaires de transport	70
II.5 LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS	71
II.6 LE COMMERCE	75
II.7 L'HÔTELLERIE, LA RESTAURATION, LE TOURISME	76
II.8. LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ	77
II.9 LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	79
II.10 LES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	82

Tableau de Bord de l'économie

II.11. LES SERVICES RENDUS AUX ENTREPRISES	83
II.12. LES SERVICES RENDUS AUX PARTICULIERS	84
II.13. LES SERVICES IMMOBILIERS	85
II.14. LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	87
II.15. L'IMPRIMERIE, L'ÉDITION, LA PRESSE	88
 III. TROISIEME PARTIE : LES AGRÉGATS MACRO-ÉCONOMIQUES	91 à 119
III.1. LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	91
III.2. LE BUDGET DE L'ÉTAT	96
III.3. LA MONNAIE	106
III.4. LA BALANCE DES PAIEMENTS	113
III.5. L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PRIX	117
 IV. QUATRIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES	123 à 132
IV.1. L'ÉCONOMIE MONDIALE EN 1993	123
IV.2. LE CONTEXTE NATIONAL	125
IV.3. LE BUDGET EN 1993	128
IV.4. L'INTÉGRATION SOUS-REGIONALE	131
 CONCLUSION	135 à 136
 ANNEXES	139 à 146

INTRODUCTION

L'année 1992, qui a continué à subir les effets des événements survenus en 1990/1991 (guerre du Golfe arabo-persique, démocratisation en Europe de l'Est et en Afrique, réunification allemande ...), a été caractérisée par la persistance des tensions récessives dans les pays de l'OCDE à l'exception notoire des États-Unis qui ont renoué avec la croissance, la montée généralisée du chômage dans les pays industrialisés et en Afrique, la poursuite d'une croissance élevée en Asie du sud-est et au Proche et Moyen Orient, et dans une moindre mesure en Amérique Latine. L'Afrique aux prises avec des conflits armés régionaux, une sécheresse dans sa partie australe et un endettement dont le service est devenu difficile à supporter, n'est pas parvenu à s'ajuster et a persévéré dans sa marginalisation.

Sur le plan monétaire, le dollar a légèrement fléchi par rapport au franc CFA, la crise survenue en Europe en septembre a favorisé la remontée des taux d'intérêt tandis que les rumeurs sur la dévaluation du franc CFA ont accentué la fuite des capitaux de la Zone Franc.

La progression modérée de la demande mondiale de pétrole, en raison de la diminution des besoins hors OCDE et surtout en Europe de l'Est, a provoqué une nouvelle baisse en moyenne annuelle du prix du panier de référence de l'OPEP qui est passé de 18,7 dollars le baril en 1991 à 18,4 dollars en 1992. La baisse du prix de référence du pétrole, celle des prix des produits agricoles et des moindres tensions sur les salaires expliquent la persistance de la désinflation dans la plupart des pays de l'OCDE.

Cette conjoncture internationale a, sur le plan national, freiné l'activité des secteurs d'exportations dont la valorisation de la production s'est faite à des conditions moins favorables.

La reprise qui se dessine aux États-Unis ouvre des perspectives intéressantes à court terme alors que l'intégration régionale en discussion, pour peu que les réserves qu'elle soulève ici et là trouvent des réponses satisfaisantes, pourrait garantir à moyen et long terme un volume régional d'activité soutenu.

Une enquête de conjoncture auprès d'un échantillon de 150 entreprises ayant reçu chacune un questionnaire, à qui la Direction Générale de l'Économie adresse tous ses remerciements même si toutes n'y ont pas répondu, a permis la réalisation de ce Tableau de Bord de l'Économie qui a quelque peu changé dans sa forme et comprend quatre parties. La première revient en détail sur l'évolution de la conjoncture internationale ; la seconde et la troisième analysent respectivement l'évolution de l'activité des différents secteurs et celle des agrégats macro-économiques. Enfin, la quatrième partie donne quelques indications sur les perspectives de l'année 1993.

PREMIERE PARTIE

**L'ENVIRONNEMENT
INTERNATIONAL**

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

I.1. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

La reprise économique tant attendue depuis 1990 ne s'est pas produite en 1992. Certes le taux de croissance pour l'ensemble des 24 pays de l'OCDE a été en légère progression avec 1,5% en 1992 contre 0,9% en 1991. Mais cette amélioration est presque entièrement venue des Etats-Unis, dont le PIB a représenté 36% de l'ensemble et qui ont enregistré quelques frémissements significatifs au cours du second semestre (1,8% en 1992 après -1,2% en 1991).

A l'inverse, l'Europe (1,1% en 1992 après 1,5% en 1991 pour les 12 pays de la Communauté Européenne) mais également le Japon (1,8% en 1992 seulement contre 4,4% en 1991) se sont enfoncés dans la crise.

**Taux de croissance du PIB/PNB
(en termes réels)**

	1988	1989	1990	1991	1992
Ocde	4,5%	3,3%	2,5%	0,9%	1,5%
Etats-Unis	4,5%	2,7%	0,8%	-1,2%	1,8%
Japon	6,3%	4,8%	5,3%	4,4%	1,8%
Cee	4,0%	3,2%	2,9%	1,5%	1,1%
Allemagne	3,7%	3,2%	4,7%	3,4%	1,4%
Grande-Bretagne	4,3%	2,3%	1,0%	-2,2%	-1,0%
France	4,3%	3,8%	2,2%	1,2%	2,0%

Source : OCDE

Les causes en sont connues et se prêtent à peu de remèdes efficaces à court terme, compte tenu de l'ampleur des déséquilibres, notamment budgétaires (-3,3% du PIB en moyenne pour la CEE, les Etats-Unis, le Canada et Japon).

Après une décennie d'excès financiers, les opérateurs se sont efforcés de se désendetter massivement. Les entreprises ont revu à la baisse leurs investissements, ajusté au plus près leurs stocks et réduit leurs effectifs. Les ménages ont limité leurs achats de biens durables et repoussé leurs projets immobiliers, remontant leur taux d'épargne, à la fois en raison de taux attractifs et du risque présenté par un chômage croissant. Les établissements financiers, affectés par le dégonflement des actifs boursiers et sur-engagés dans un immobilier en crise, se sont efforcés d'assainir leurs bilans et de resserrer leurs prêts.

Ainsi la demande globale s'est trouvée limitée, entravant les possibilités de reprise, tandis que la médiocrité des anticipations, amplifiée par les crises

multiples et souvent violentes qui ont secoué le monde, et le niveau élevé des taux d'intérêt réels ont favorisé l'attentisme.

A ces causes générales se sont ajoutés des phénomènes plus nationaux, qui ont affecté singulièrement deux des économies les plus puissantes : le coût de la réunification allemande toujours plus lourd et son poids sur les taux d'intérêt; l'ajustement conjoncturel au Japon, amplifié par la correction des dérapages financiers des années 80. Ces deux "locomotives" de l'économie mondiale se sont donc, au moins provisoirement, trouvées en panne de croissance, avec des taux inférieurs à 2% en 1992.

Dans le même temps, la situation des autres pays de la Communauté n'a guère été brillante: en France, la croissance s'est arrêtée brutalement au cours du deuxième trimestre (2% en 1992); la Grande-Bretagne n'est pas parvenue à sortir de la profonde récession qui l'affecte (-1% en 1992 après -2,2% en 1991); l'Italie est restée aux prises avec le délitement de l'Etat; même l'Espagne, euphorisée par l'exposition universelle de Séville et les jeux olympiques de Barcelone, s'est vue contrainte à l'ajustement (2,1% seulement en 1992). Enfin, les autres pays européens ont connu un ralentissement similaire, voire plus sévère, comme la Finlande (-2%), la Suède (-1,2%) ou même la Suisse (0,2%).

L'Europe de l'Est et les pays de la Communauté des Etats Indépendants ont continué à s'enfoncer dans la crise, à l'exception de la Pologne, de la Hongrie et de la République Tchèque qui ont stabilisé leur production.

Par contre, certains ensembles régionaux ont continué à bien se porter ou ont même amélioré leurs performances. Les six Etats à économies dynamiques (Corée du Sud, Taiwan, Hongkong, Singapour, Thaïlande et Malaisie) ont enregistré une croissance moyenne de 6,5% après déjà 7,5% en 1991. La Chine en forte expansion, a progressé de 11%. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont renoué avec la croissance après une très mauvaise année 1991. L'Amérique du Sud en plein essor, à l'exception notable du Brésil, en proie aux problèmes politiques, a enregistré une croissance moyenne de 3% et notamment 7% en Argentine.

Globalement, le tableau est plutôt sombre mais ne doit pas cacher deux raisons d'espérer. D'une part, il existe dans le monde des zones de croissance forte comme l'Asie-Pacifique, même si le Japon a connu une éclipse provisoire. D'autre part, de profonds mouvements structurels se sont mis en oeuvre derrière l'apparent immobilisme des agrégats macro-économiques: les préalables financiers et micro-économiques d'une réelle reprise mondiale ont probablement commencé à se mettre progressivement en place.

Cependant l'importance du niveau de chômage est devenue une préoccupation majeure. Le ralentissement de l'activité économique s'est accompagné d'une très forte poussée du nombre de chômeurs, qui dépassent désormais les 32 millions pour l'ensemble de l'OCDE, soit 7,9% de la population

active, à rapprocher du dernier "record" en la matière, établi en 1983, avec 31 millions de chômeurs, soit 8,6% de la population active.

Si le taux de chômage a semblé quelque peu refluer aux Etats-Unis il a progressé pratiquement partout ailleurs pour dépasser les 10% de la population active dans 11 pays de l'OCDE tandis qu'en Europe de l'Est, le nombre de chômeurs a franchi le cap des 4 millions alors que le phénomène était inconnu il y a 2 ans seulement.

Les prix

La lutte contre l'inflation a naturellement profité de la faiblesse de la demande globale et de la réduction induite de l'activité, d'autant que la montée du chômage a provoqué une modération des hausses de salaires. Ces phénomènes, internes, ont été renforcés à l'extérieur par les cours, très bas, du pétrole et des principales matières premières.

Pour les principaux pays industrialisés, ce ralentissement aura été très net puisque la hausse des prix en glissement annuel est passée de 5,3% en 1990 à 3,6% en 1991, pour se réduire encore à 3,1% en 1992.

Ce mouvement a toutefois été inégal selon les pays: très important en Grande-Bretagne, avec un repli de 9,3% en 1990 à 3,6% en 1992, il a été quasi-insignifiant en Espagne où le rythme d'inflation s'est situé autour de 6,5%. Le différentiel d'inflation entre la France et l'Allemagne a continué de se creuser au bénéfice de la France pour atteindre 1,6% en Novembre 1992.

Principal facteur de cette désinflation, les hausses de salaires ont fortement décrié en 1992, que ce soit au Japon (5,3% après 7,9% en 1991), en Italie où l'indexation des salaires sur les prix a été supprimée après 46 ans (5,3% après 9,1%) ou en Grande-Bretagne (3,9% après 5,8%). En Amérique du Nord, ce mouvement a été acquis grâce aux gains importants de productivité, réduisant significativement la hausse des coûts unitaires du travail (1,9% et 1,6% en 1992 contre 4,2% et 4,6% en 1991 respectivement aux Etats-Unis et au Canada).

L'Allemagne reste à l'écart de ce mouvement général, avec des politiques budgétaires et salariales laxistes qui ont requis des taux d'intérêt à court terme très élevés pour tenter de contenir les poussées inflationnistes. Ces taux, imposés à l'ensemble des pays composant le Système Monétaire Européen, ont entravé le redémarrage de l'activité.

Le commerce international

A l'image de la croissance économique, le commerce international a stagné depuis deux ans, après plusieurs années de forte progression (9% en 1988, 6,5% en 1989, 5% en 1990). Seule la zone Asie-Pacifique a encore enregistré une expansion de l'activité commerciale encore que moins rapi-

de. A l'opposé, les échanges à l'intérieur de l'Europe de l'Est se sont littéralement effondrés en même temps que ces pays sur la voie de l'économie de marché, se sont heurtés à un relatif protectionnisme de la Communauté en cette période de crise.

Les déséquilibres internationaux des balances des paiements se sont aggravés en 1992, après une année 1991 plutôt favorable. La faiblesse de la demande intérieure au Japon a en effet limité les importations, élargissant à nouveau l'excédent de la balance des opérations courantes avec +119 milliards de dollars (+64% par rapport à 1991). A l'opposé, l'Allemagne a enregistré un nouveau déficit (-26 milliards de dollars), contrastant avec les excédents qui prévalaient avant la réunification. Le déficit américain, en très forte contraction en 1991 (-8,6 milliards de dollars) du fait des transferts liés à la guerre du Golfe, s'est de nouveau creusé à -56 milliards de dollars.

La réforme du GATT, lancée en 1986, est entrée dans sa phase terminale, si du moins la polémique franco-américaine sur le volet agricole est résolue. On ne peut que s'inquiéter du peu de cas fait aux pays du Sud, alors même que les cours de leurs principales exportations ont atteint des niveaux historiques à la baisse. Face à ces incertitudes du multilatéralisme, de grands groupes régionaux ont commencé à se constituer. L'Europe s'est rassemblée autour de la Communauté des Douze.

En Amérique du Nord, l'Accord de Libre-Echange Nord Américain (NAFTA en anglais), a été signé en Octobre par les Etats-Unis, le Mexique et le Canada. Il vise à constituer d'ici 15 ans un bloc commercial de première grandeur, associant par ailleurs des pays d'Amérique latine, tels le Chili ou l'Argentine.

En Asie, le Japon a donné l'impression de recentrer ses efforts d'investissement direct sur sa zone naturelle d'influence et notamment la Chine.

Par contre, en Afrique, les efforts d'intégration régionale ont piétiné, marquant une nouvelle fois la marginalisation croissante du continent.

Les taux de change

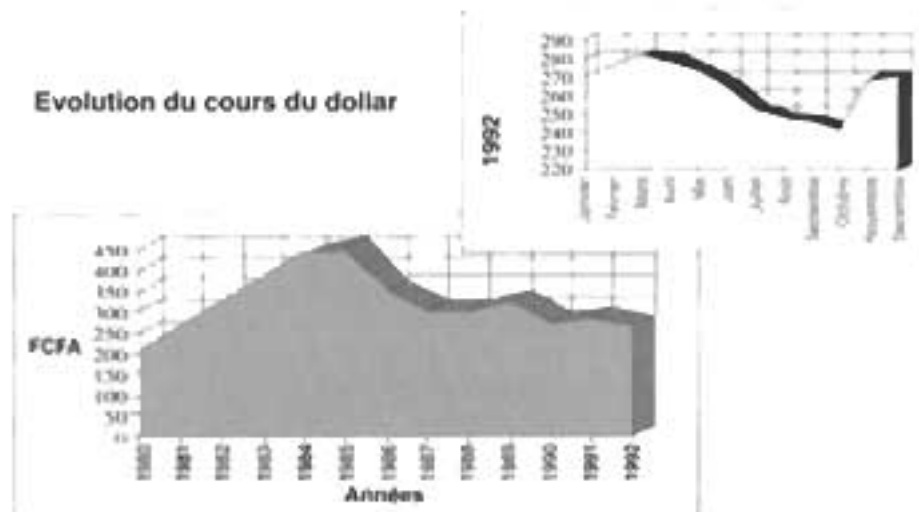
Comme en 1991, l'évolution du dollar a une nouvelle fois déçu. Orienté à la hausse durant les premiers mois de 1992, le dollar a culminé à 285 FCFA pour ensuite chuter sévèrement, faute d'une reprise économique véritable mais aussi en raison du différentiel considérable entre les taux allemand et américain (jusqu'à près de 7 points d'écart). Le cours du dollar a même atteint son plus bas niveau historique contre le Mark à 1.3885 DEM le 2 Septembre mais s'est redressé par la suite. Le Yen pour sa part, a conservé sa parité inchangée à 124.9 JPY au 31 Décembre 1992 contre 125 JPY au 31 Décembre 1991.

Cependant le grand événement de l'année 1992 aura été la très violente crise qui a secoué le Système Monétaire Européen à partir de Septembre.

Une première attaque sur la Lire le 14 Septembre obligeait les autorités italiennes à une dévaluation de 7%. Deux jours après la Lire était de nouveau attaquée, ainsi que la Livre britannique, et ce malgré une défense acharnée de la Banque d'Angleterre et de la Bundesbank, engageant l'équivalent de 5000 milliards de Fcfa. Peine perdue puisque la Lire et la Livre sortaient du SME, alors que la Peseta espagnole était dévaluée de 5%, puis de 6% en compagnie de l'Escudo portugais. Puis la spéculation s'est attaquée au Franc français mais s'est heurté à la détermination franco-allemande de défendre la parité Mark-Franc, au prix de l'équivalent de 8000 milliards de Fcfa, dépensés à acheter du Franc.

Depuis, le Franc a fait l'objet d'attaques plus rampantes mais non moins déterminées, obligeant à engager près de 7000 milliards de Fcfa, tandis que la Suède, la Finlande et la Norvège se sont trouvées contraintes de décrocher leur monnaie du SME.

Evolution du cours du dollar



Source DGE/DIF

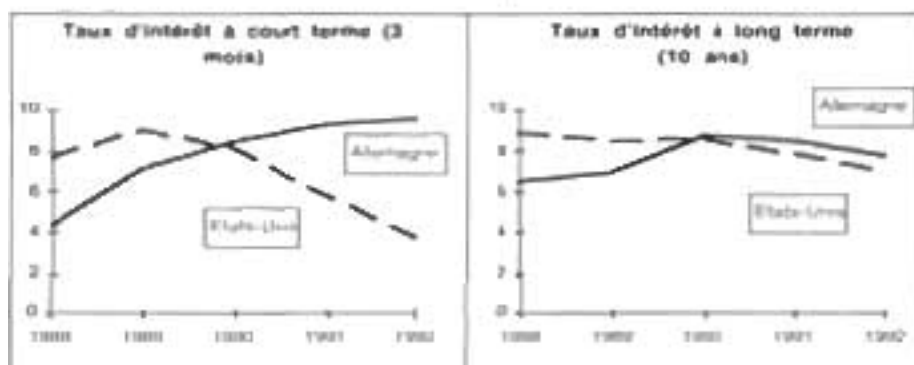
Cette tempête monétaire, pour l'essentiel de nature spéculative, a été rendue possible par la libéralisation des mouvements de capitaux au cours de la décennie précédente. Ainsi les transactions de change ont atteint aujourd'hui des montants considérables, de l'ordre de 1000 milliards de dollars par jour, dont 2% seulement ont une justification économique (commerce, investissements, versements d'intérêts, transferts de revenus). Face à de tels montants aucune banque centrale ne peut tenir, sauf si une partie des opérateurs est convaincue de la détermination des autorités monétaires : dans le cas de la Livre et de la Lire, cette conviction a fait défaut, les économies anglaise et italienne étant par ailleurs en pleine dépression.

LES TAUX D'INTERET

Les taux à court terme

L'évolution contrastée des taux courts américains et allemands a probablement atteint son apogée en Juillet 1992, lorsque la Federal Reserve Bank a ramené son taux d'escompte à 3%, soit le niveau le plus bas depuis 1964 et à rapprocher des 9% en moyenne en 1989, tandis que la Bundesbank portait le taux Lombard à 9,75%, pour lutter contre les tensions inflationnistes persistantes, notamment au niveau des négociations salariales. Un tel écart en faveur de la devise allemande a affaibli le dollar, et au-delà, tout le SME qui s'est trouvé secoué par une crise monétaire sans précédent dès Septembre. Par la suite, le Lombard a entamé une légère décrue, non pas tant en raison d'une réduction de l'inflation en Allemagne, toujours aux prises avec le surcoût de la réunification, mais sous la pression de ses partenaires au sein du SME, soucieux d'en réduire les tensions et de relancer l'activité déprimée.

Au Japon, les taux sont passés de 4,50 % en début d'année à 3,25 % à fin Décembre afin de redonner du souffle à la demande interne et plus généralement à la croissance, nettement en deçà des performances passées.



Source : *Financial Times*

Les taux à long terme

Les taux longs se sont trouvés pour leur part dans une situation très paradoxale et en tout cas relativement tendus aux Etats-Unis reflétant les incertitudes des marchés face à un déficit budgétaire qui ne parvient pas à être contenu.

A l'inverse, en Europe, les taux longs, certes élevés en 1992, ont été néanmoins inférieurs aux taux courts. Cette inversion de la courbe des taux due à la fois à la remontée des taux courts, du seul fait de la force d'entraînement allemande, et aux carences de politiques budgétaires toujours laxistes a entravé le redémarrage de l'activité, en particulier au niveau de l'investissement, tout en freinant l'expansion des marchés financiers.

Enfin, si le système bancaire anglo-saxon a semblé sortir peu à peu de la crise, les banques japonaises ont connu à leur tour des difficultés considérables, en liaison avec l'effondrement de la bulle financière. Pire, les débordements du secteur immobilier, sinistré dans la plupart des pays a pesé sur les bilans, alors que les assurances, épargnées jusqu'à présent, ont été ébranlées tant par les pertes boursières et immobilières que par des charges inédites (multiplication de grands sinistres tels le cyclone Andrew en Floride).

LES MARCHES FINANCIERS

L'aggravation de la crise économique, à peine réduit en fin d'exercice par les premiers signes sérieux de reprise aux Etats-Unis, l'intransigeance de la Bundesbank en matière de politique monétaire et de taux d'intérêt élevés ont été à l'origine de multiples déceptions sur les marchés financiers, à l'exception de Londres, dopé par les conséquences du décrochage de la Livre du SME.

Principales places boursières

Places boursières	indices boursiers	fin 1991	fin 1992	Variation %	Plus haut	Plus bas
New-York	Dow Jones	3168,83	3321,14	4,8%	3413,21	3136,58
Londres	FT100	2493,10	2846,50	14,2%	2847,80	2280,80
Paris	Cac 40	1765,66	1857,78	5,2%	2077,49	1611,04
Tokyo	Nikkei	22983,80	16924,95	-26,4%	23801,18	14309,41
Francfort	Dax	1577,88	1542,23	-2,3%	1811,53	1420,30

Source : Le Monde

New-York a connu une évolution assez proche. Le Dow Jones a atteint un *sommet historique* le 1er Juin à 3413,21 points pour ensuite osciller amplement entre 3100 et 3400 points. L'élection de Bill Clinton a favorisé, par le dynamisme prêté au nouveau président, une remontée assez nette de l'indice terminant l'année avec près de 5% sur 1991.

A Paris, l'année 1992 avait bien commencé puisqu'en Mai, l'indice CAC 40 se trouvait à 2,5% de son record historique, avec 15% de gain par rapport à la fin 1991. Le "non" danois et le petit "oui" français au Traité de Maastricht, l'intransigeance allemande sur les taux ont fait perdre toute vigueur à la bourse qui a plongé de plus de 450 points avant de remonter en fin d'année pour finir avec un gain modeste de 5,2% sur 12 mois.

A Francfort, le raidissement de la Bundesbank sur la question de la baisse des taux, pourtant réclamée par le patronat allemand, associée à la réduction de l'activité ont "cassé" la bourse, en baisse de 2% sur l'année.

Par contre, Londres s'est distingué dans ce sombre panorama. En chute libre à fin Août, l'indice Footsie a connu une remontée très rapide, rendue

possible par la sortie de la Livre du système monétaire, sa dévaluation et l'abaissement consécutif des taux, ainsi que par le choix délibéré de relancer l'activité même au prix d'une poussée inflationniste et d'un déficit budgétaire accru.

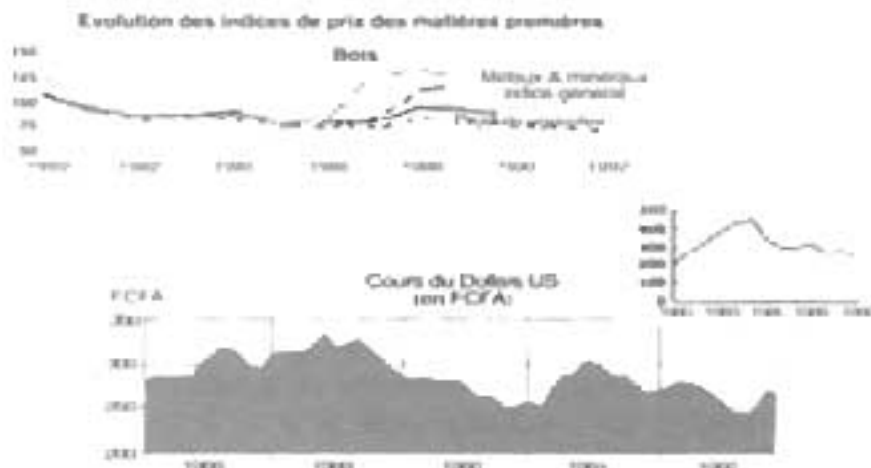
A Tokyo, les espoirs de remontée du *Kabuto Cho* ont été cémentés sévèrement, les courtiers japonais vivant leur pire année depuis 1965. Le cours des actions japonaises a encore perdu en 1992 près de 25% de leur valeur.

1.2. L'EVOLUTION DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE

Les grandes tendances

Après une décennie 80 désastreuse, cependant marquée en fin de période par une remontée générale des prix des produits de base les premières années de la décennie 90 se sont traduites par une nouvelle dégradation des prix de la plupart des matières premières sous l'effet de deux facteurs qui se sont mutuellement renforcés : d'une part, la sévère dépression qui frappe l'ensemble de l'OCDE et dont émergent avec difficulté les seuls Etats-Unis, les autres pays demeurant dans le creux conjoncturel et, d'autre part, l'écroulement du bloc soviétique avec ses deux corollaires, à savoir les ventes sauvages de matières premières pour obtenir des devises fortes et la chute des achats de produits tropicaux, faute précisément de détenir suffisamment de devises.

Ainsi l'indice général des 33 produits (hors énergie), qui avait pratiquement retrouvé son niveau des années 79-81 (base 100) en 1988, a perdu 17 points par rapport à cette année de référence en dollars courants et 45 points en dollars constants, même si ceci doit être tempéré par une revalorisation du dollar, en termes de Fcfa, de 14% entre 1979-81 et 1992.



Cette évolution générale a couvert des phénomènes très contrastés, puisque la baisse a essentiellement frappé les produits de l'agriculture, dont le Gabon n'est guère exportateur, tandis que les métaux et minéraux ont été moins affectés et que les bois ont enregistré une hausse remarquable depuis 1987. Ces tendances à la baisse (hors bois) depuis 4 ans ont été amplifiées par la baisse du dollar, dont le cours a perdu 17% sur la période 1988-1992.

Pétrole brut

Le pétrole constitue la première source d'énergie dans les pays industrialisés (37%) et la troisième dans les pays en développement (23%). Pour le Gabon, il représente le principal produit d'exportation et génère plus de la moitié de ses recettes budgétaires. Les réserves mondiales prouvées sont de l'ordre de 1000 milliards de barils et, selon le Secrétaire Général de l'OPEP, les réserves réelles exploitables se situeraient entre 1300 et 1900 milliards de barils. La répartition de ces réserves prouvées, qui représentent globalement 45 années de production au rythme actuel, est très inégale : la dépendance des pays industrialisés est évidente puisqu'ils ne détiennent que 5,3% de ces réserves, contre 6% à l'Europe de l'Est et la CEI et surtout 88,7% aux autres pays dont 76,6% pour l'OPEP.



Source : OPEP

Au sein de l'OPEP, l'Arabie Saoudite vient en tête avec 25,7% des réserves mondiales, suivie de l'Iraq, de l'Iran, du Koweït et des Emirats Arabes Unis, qui détiennent chacun environ 10% des réserves. 66% des réserves sont donc détenues par les pays du Moyen-Orient.

Les autres régions sont marginales, à l'exception des Amériques (16% des réserves). A noter la faible part de l'Afrique avec 6% des réserves, chiffre qui pourrait être révisé à la hausse, un moindre effort passé de prospection laissant espérer de futures découvertes.

L'échelle des coûts d'extraction renforce cette domination du Moyen-Orient puisqu'ils y sont de 1 dollar environ par baril, contre 3 à 10 dollars en Amérique Latine et 5 à 15 dollars en Europe.

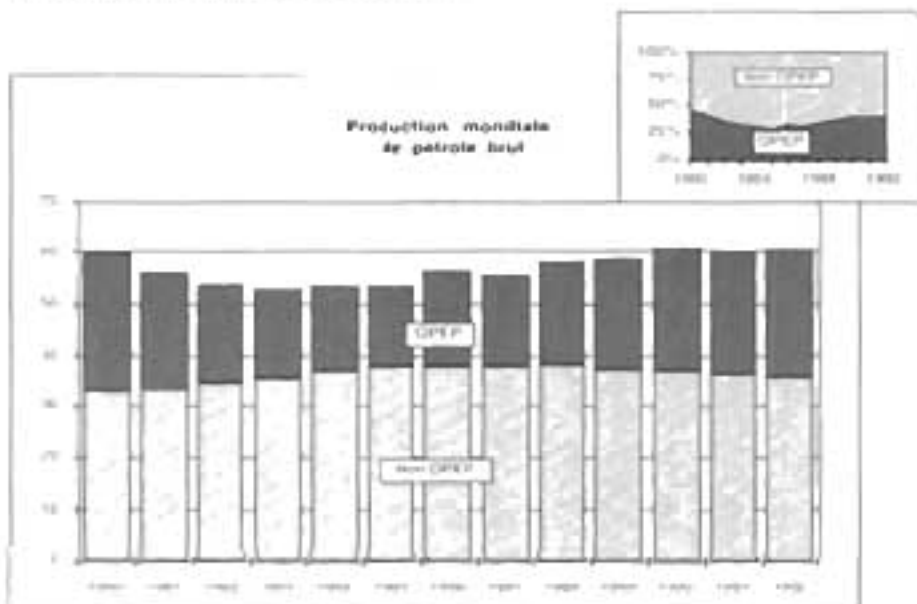
De même, les forages, qui ont diminué de 15% en deux ans en Amérique du Nord, en Europe et dans la zone Asie-Pacifique, ont crû de 30% au

Moyen-Orient et de 20% en Amérique du Sud, tandis que leur nombre restait stable en Afrique.

La production

En forte contraction jusqu'au milieu des années 80, la production n'a retrouvé son niveau de 1980, soit 60 millions de barils/jour, qu'en 1990, pour ensuite s'y stabiliser.

La production des pays non membres de l'OPEP, qui a régulièrement crû jusqu'en 1988, connaît une légère réduction, imputable à la seule CEI, et dont la production est passée de 12,5 millions de barils/jour en 1989 à 9 millions en 1992, soit une baisse de 28%.



Source : OPEP, OCDE

A l'inverse, l'OPEP, dont la production s'était fortement réduite, a su profiter de circonstances pourtant difficiles pour retrouver ses parts de marché, à hauteur de 40% de la production mondiale. La crise déclenchée par l'invasion du Koweït par l'Iraq et l'embargo sur leurs productions (4,3 millions de barils/jour en 1989) qui s'en est suivi ont été aisément surmontés grâce à l'augmentation des productions de l'Arabie Saoudite (8,4 millions de barils/jour en 1992 contre 5,1 en 1989), de l'Iran (3,4 millions de barils/jour en 1992 contre 2,8 en 1989) et dans une moindre mesure du Venezuela et des Emirats Arabes Unis.

Ainsi l'Arabie Saoudite, qui pourrait dépasser les Etats-Unis dès 1993, produit un tiers du total OPEP, les pays du Golfe dans leur ensemble couvrant les deux tiers de la production du groupe. La stratégie conflictuelle des

chocs pétroliers a désormais laissé la place à une stratégie de maximisation de la production et de stabilisation des prix à un niveau suffisamment bas pour encourager la consommation et éliminer les concurrents (autres producteurs à coûts plus élevés ou autres sources d'énergies).

Conscients toutefois du risque de surproduction et de la chute des cours qui en découlerait, les pays membres de l'OPEP, ramenés à douze après le départ de l'Equateur au 1er Décembre 1992, ont établi un plafond de production de 24.582 millions de barils/jour et rétabli des allocations temporaires (le système des quotas avait été abandonné à l'occasion de la crise du golfe) répartis comme suit :

Algérie	0.764	Libye	1.409
Gabon	0.293	Nigeria	1.857
Indonésie	1.374	Qatar	0.380
République Islamique d'Iran	3.490	Arabie Saoudite	8.395
Iraq	0.500	Emirats Arabes Unis	2.260
Koweït	1.500	Venezuela	2.360

Ces allocations temporaires, difficilement négociées du fait de profondes rivalités au sein de l'organisation et déjà peu respectées dans l'ensemble, sont valables pour le premier trimestre 1993, le Koweït étant autorisé à la dépasser en fonction de ses capacités de production.

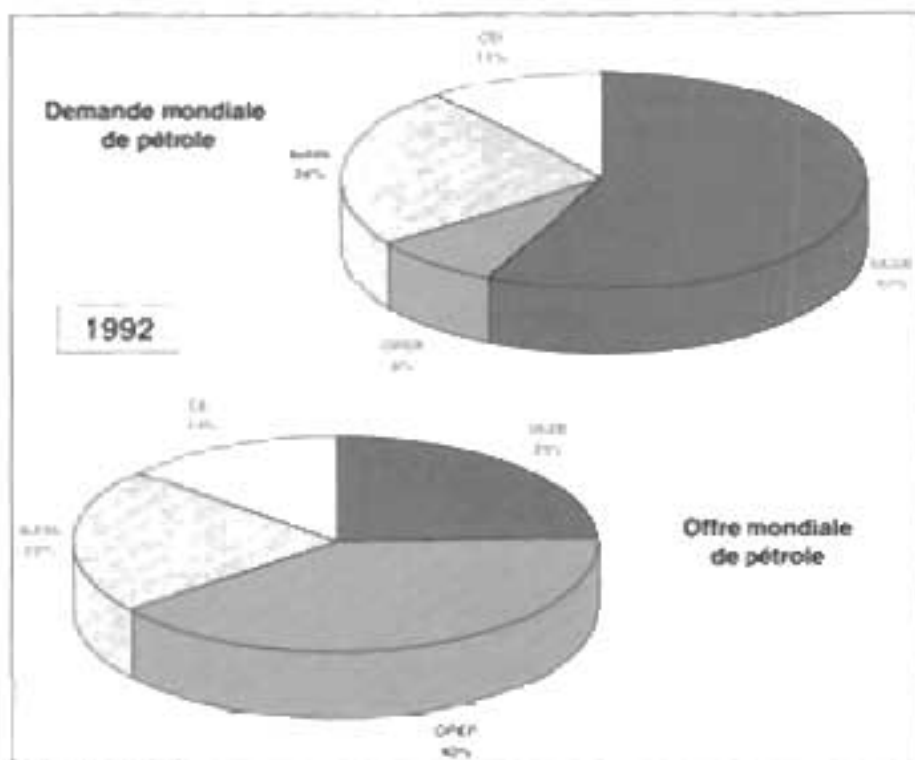
La consommation

La consommation mondiale a retrouvé péniblement les niveaux de 1979, mais sa répartition géographique a été profondément modifiée, alors que la part du pétrole dans l'énergie consommée continue à diminuer. Depuis 10 ans, la consommation dans les pays industrialisés s'est d'abord très fortement contractée, tant en Amérique du Nord qu'en Europe de l'Ouest, sous l'effet d'importants efforts d'économie d'énergie et de la prise en compte des effets de la consommation de combustibles fossiles sur l'environnement, pour ensuite remonter, du fait d'une croissance économique soutenue jusqu'en 1989, à un niveau qui reste cependant inférieur de 4 millions de barils/jour.

A l'inverse, si la consommation a très légèrement fléchi de -0.2% par an en Europe de l'Est et dans la CEI, qui traversent une crise sans précédent, elle a très fortement augmenté dans le reste du monde, que ce soit en Amérique latine (+7%) ou en Asie (+10%), mais surtout en Afrique (+33%) et au Moyen-Orient (+77%).

La situation du marché du pétrole

La situation du marché du pétrole est apparue au premier abord relativement équilibrée : l'offre dépassant très marginalement la demande. Cependant, ce léger excès d'offre, qui a masqué d'importantes possibilités d'accroissement de la production de l'OPEP, ne serait-ce qu'avec le retour, pour l'instant différé, de l'Iraq sur le marché à pesé sur les cours, inférieurs de 58% en dollars constants au niveau atteint en 1979.



Source : OCDE

Si l'équilibre du marché hors OPEP hors OCDE a semé satisfaisant, le léger excès d'offre des uns compensant le léger excès de demande des autres avec 35% du marché mondial, le déséquilibre induit par l'OCDE du fait de sa consommation massivement excédentaire par rapport à sa production a entraîné une totale dépendance vis à vis de l'OPEP. La réaction très vive des occidentaux lors de la tentative d'annexion du Koweït par l'Iraq en a été l'illustration, des approvisionnements indispensables aux pays industrialisés n'étant plus garantis.

De fait, le marché est en réalité aujourd'hui surproducteur et toute velléité d'accroissement unilatéral de la production de l'un des pays dominant le marché se traduit inmanquablement par une nouvelle baisse des cours, pourtant bien déprimés.

Situation du marché du pétrole*(en millions de barils/jours, y compris les gains de transformation et les gaz naturels liquides)*

	1990	1991	1992
Demande			
Consommation de l'OCDE	37,9	38,1	38,5
Consommation de l'OPEP	4,6	4,8	5,1
Consommation de la CEI	8,4	8,3	7,2
Consommation des autres Pays	15,3	15,5	16,2
Demande totale	66,2	66,7	67
Variations des stocks	0,7	0,1	0,1
Offre			
Production de l'OCDE	15,9	16,3	16,5
Production de l'OPEP	25	25,3	26,6
Production de la CEI	11,5	10,4	9
Autres productions	14,5	14,8	15
Offre totale	66,9	66,8	67,1

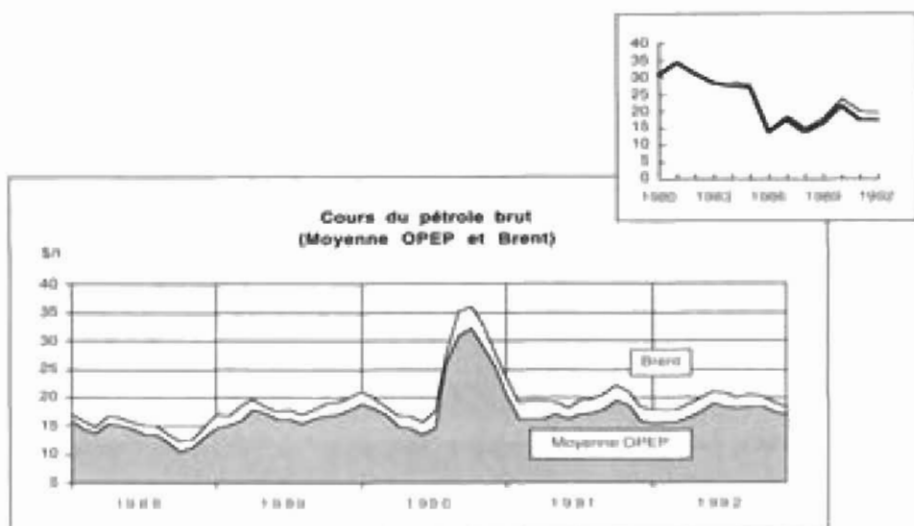
*Source : OCDE***Les prix**

Les prix du baril, représentés par la moyenne OPEP (calculée par la Banque Mondiale en pondérant les cours "disponible" par les exportations des pays membres) et par le Brent "disponible" de la mer du Nord, ont largement fléchi depuis 1981. Ce mouvement à la baisse s'est toutefois interrompu depuis 1986 pour laisser la place à un trend très modérément haussier, au moins en termes nominaux. En dollars constants de 1990, le cours moyen OPEP de 1992 n'a représenté en effet que 39% du cours de 1980.

La crise du Golfe a eu un effet spectaculaire mais très limité dans le temps, le cours moyen OPEP passant de 14,7 dollars en Juillet 1990 à 32,3 dollars en Octobre 1990, puisque les cours du brut avaient retrouvé leur niveau antérieur à la crise, avant même l'intervention militaire alliée contre l'Iraq, les autres producteurs ayant pu très rapidement pallier les effets de l'embargo pétrolier par une augmentation spectaculaire de leur production.

L'évolution récente des cours semble indiquer clairement que les efforts entrepris par l'OPEP pour faire remonter les prix à hauteur de leur objectif de 21 dollars par baril ont échoué. La réduction du plafond de production de 150 000 barils/jour décidée fin Novembre 1992 à Vienne s'est avérée en effet nettement insuffisante, les experts estimant la réduction nécessaire à

500 000 barils/jour pour rééquilibrer l'offre et la demande et raffermir significativement les prix.



Source : Banque Mondiale, Elf Gabon, Financial Times

Manganèse

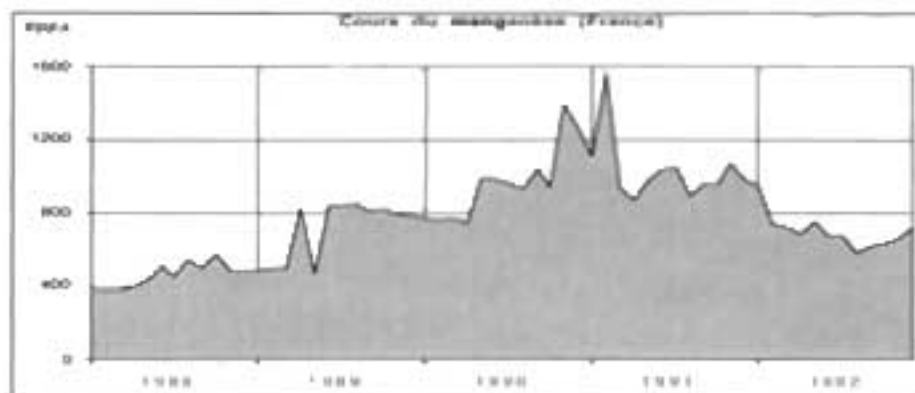
Hormis quelques utilisations marginales comme la fabrication de piles électriques, la chimie ou la fabrication de verre, le principal usage (90%) du manganèse concerne la sidérurgie, essentiellement sous forme de ferro-alliages. Les cycles du manganèse sont donc étroitement liés aux cycles de l'acier.

Les réserves de minéral de faible teneur sont abondantes, cependant 4 pays détiennent des réserves à forte teneur (> 48% Mn) pour un total de 680 millions de tonnes. Il s'agit de l'Australie (33%), du Gabon (30%), de l'Afrique du Sud (21%) et du Brésil (13%).

La production mondiale a fortement baissé, mais la contraction est surtout sensible au niveau du commerce international du manganèse dont le volume est passé de plus de 9 millions de tonnes en 1980 à 5.4 millions de tonnes en 1992, la part du Gabon demeurant stable à hauteur de 30%, derrière la CEI et l'Afrique du Sud.

Les causes de ce repli sont multiples: la crise économique qui frappe les pays industrialisés et qui vient renforcer le déclin de la production mondiale d'acier (-4.5% en 1991, -1.3% en 1992) au demeurant de plus en plus délocalisée au profit de l'Asie et de l'Amérique latine; des procédés technologiques plus économes en manganèse; un recyclage de plus en plus important des ferrailles; l'émergence de produits de substitution (céramiques, plastiques,...).

Les prix, mesurés en francs Français Caf à l'importation, ont connu une remontée spectaculaire à fin 1990. Toutefois ce pic, qui a correspondu très précisément à la crise du Golfe aura été éphémère puisque le prix moyen en termes nominaux de 1992 n'a été supérieur au prix de 1989 que de 7%.



Source : *Marchés Tropicaux et Méditerranéen*

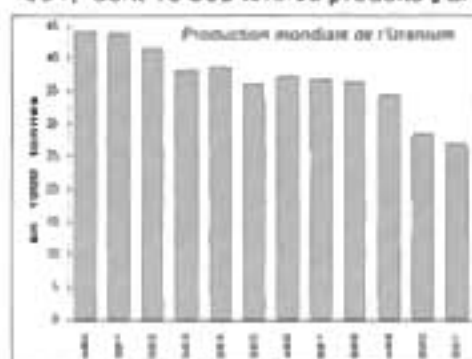
Uranium

L'uranium, utilisé pour ses propriétés énergétiques dans le cycle nucléaire, est relativement abondant. Les réserves mondiales hors Europe de l'est, CEI et Chine et accessibles à moins de 80 dollars/kg U s'élèvent à 1 623 000 tonnes, dont les trois-quarts se trouvent en Australie, en Afrique du Sud, au Niger, au Brésil et au Canada. La production cumulée de ces pays depuis 20 ans dépasse un million de tonnes.

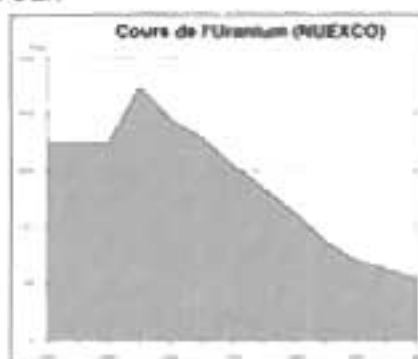
Cependant, l'activité connaît de graves difficultés depuis quelques années, sous l'effet de cinq facteurs. Les contre-chocs pétroliers, en ramenant les cours du brut à des niveaux réels extrêmement bas, ont gravement pénalisé la rentabilité des programmes nucléaires ; la montée des craintes relatives à l'environnement, renforcées par les accidents de Three Miles Island aux Etats-Unis et de Tchernobyl dans la CEI et par les difficultés du retraitement des combustibles irradiés ; la dépression de l'activité dans les pays industrialisés qui a cassé la reprise de la consommation énergétique, les ventes sauvages d'uranium en provenance des ex-pays socialistes avides de devises fortes ; enfin les stocks mondiaux demeurent très élevés, avec 155 000 tonnes d'uranium, soit plus de trois ans de consommation au rythme actuel.



La production a donc très fortement décliné dans les pays hors Europe de l'est, CEI et Chine, passant de 44 000 tonnes en 1980 à 26 900 tonnes en 1991, dont 10 500 tonnes produits par la CEI.



Source : Comuf

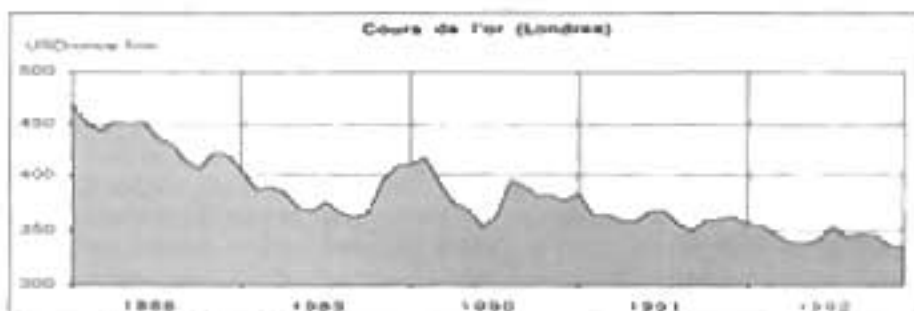


L'or

Après une décennie 80 marquée par une forte poussée des productions à travers le monde - principalement dans les pays du Sud, mais aussi en Australie -, 1991 s'était soldée par un tassement de l'offre, la production mondiale s'établissant à 2 074 tonnes, dont 599 tonnes pour l'Afrique du Sud (29%), 290 tonnes pour les Etats-Unis (14%), 240 tonnes pour la CEI (12%) et 236 tonnes pour l'Australie (11%).

La tendance s'est confirmée en 1992, en Afrique du Sud où la fin annoncée de l'apartheid provoque des revendications salariales, comme dans la CEI, confrontée à la désorganisation de son appareil de production. La dégradation des cours a, en outre, rendu moins attractifs certains gisements potentiels dont l'exploitation est financièrement risquée à moins de 400 dollars l'once.

Si la demande est restée soutenue dans le secteur de la joaillerie, premier emploi de l'or extrait, en particulier en Asie et singulièrement en Chine, la désaffection pour l'or financier s'est confirmée, plusieurs banques centrales (au Canada et en Belgique notamment) se délestant même d'une partie de leurs avoirs en or.



Source : Banque Mondiale

Bois

La production mondiale de bois ronds a avoisiné les 3,5 milliards de m³ en 1992 dont un peu plus de la moitié comme bois de feu, essentiellement dans les pays en développement. Les bois tropicaux en ont représenté 9 %. Destinée principalement aux marchés japonais et européen, elle est massivement dominée par les pays asiatiques (64%) et l'Amérique du Sud (21%). L'Afrique ne représente pour sa part que 10% de la production de bois tropicaux. Deux tendances majeures se dessinent depuis une dizaine d'années.

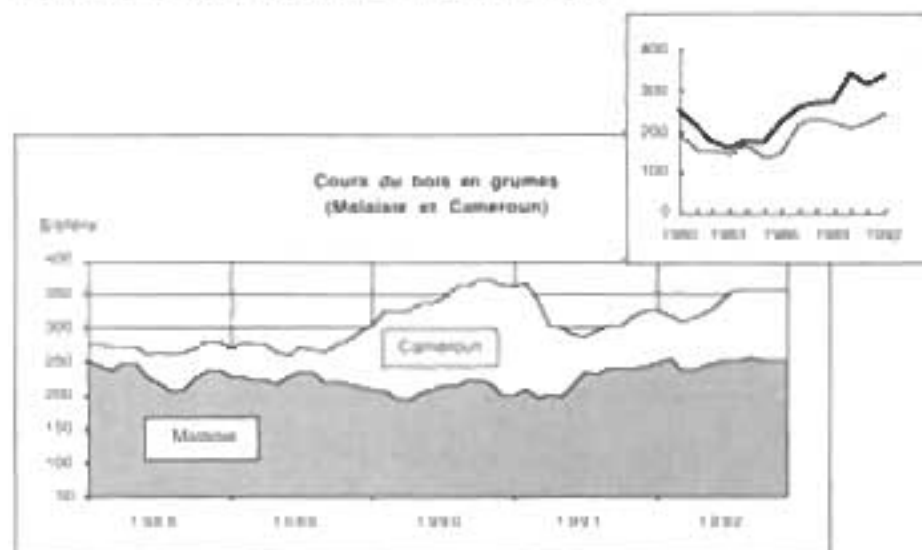
Le bois en grumes représente une faible valeur unitaire, souvent hétérogène, pour un poids et un volume important générateurs de coûts élevés de transport. La plupart des pays producteurs se sont donc efforcés de capter la valeur ajoutée du produit final par les transformations successives (sciage et façonnage), interdisant l'exportation en grumes, voire même en sciages bruts. C'est le cas par exemple de l'Indonésie, des Philippines, de la Malaisie ou du Brésil. Des restrictions sur les exportations de grumes ont été prises en Côte d'Ivoire au Ghana ou au Nigeria.

La déforestation croissante dans la zone tropicale (5 millions d'hectares par an en Afrique sub-saharienne) laisse craindre des catastrophes écologiques majeures, sans compter sa contribution négative à la réduction de l'effet de serre. Inscrite au Sommet de la Terre de Rio, la convention sur la forêt a cependant été transformée en déclaration de principe sous la pression des pays concernés qui veulent conserver la maîtrise absolue de leur politique forestière. Un consensus mondial s'est donc dégagé sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts, tandis qu'était écartée, provisoirement, la menace d'un boycott européen sur les importations de bois tropicaux.

Le commerce international des bois tropicaux, de l'ordre de 75 millions de m³ équivalent-bois rond en 1990, soit 8 milliards de dollars, est demeuré lui aussi marginal à l'échelon mondial (9% du total contre 12% en 1985), la part des grumes diminuant rapidement. A l'écart de ces mouvements, l'Afrique a continué à exporter essentiellement des grumes: les politiques de transformation y ont globalement échoué. A cet égard l'évolution des importations de bois de la France, pourtant traditionnellement tournée vers l'Afrique, est éclairante. Entre 1988 et 1991, la part des grumes, pour la quasi-totalité importées d'Afrique, a augmenté de 64,2% à 68,3%. Dans le même temps, la part des sciages africains est passée de 18,2% à 11,1%, au profit des sciages asiatiques.

Après avoir baissés jusqu'en 1985, les prix exprimés en dollars se sont orientés fermement à la hausse. La construction de logement, principal débouché des produits du bois, a en effet progressé de manière très forte dans les pays industrialisés à partir de 1984 et jusqu'en 1990, avec un taux annuel moyen en volume de 11,2% au Japon et de 6,4% en Europe occidentale. En outre ont joué, la raréfaction progressive des essences les plus

rars, et, dans le cas des pays africains, la complexification de la réglementation et des procédures, toujours chronique et agissant comme d'habitude à la hausse. Ce mouvement semblait toutefois plafonner en fin de période, la récession se poursuivant dans la plupart des pays développés tandis que le secteur du bâtiment y est particulièrement sinistré.



Source : Banque Mondiale

Café

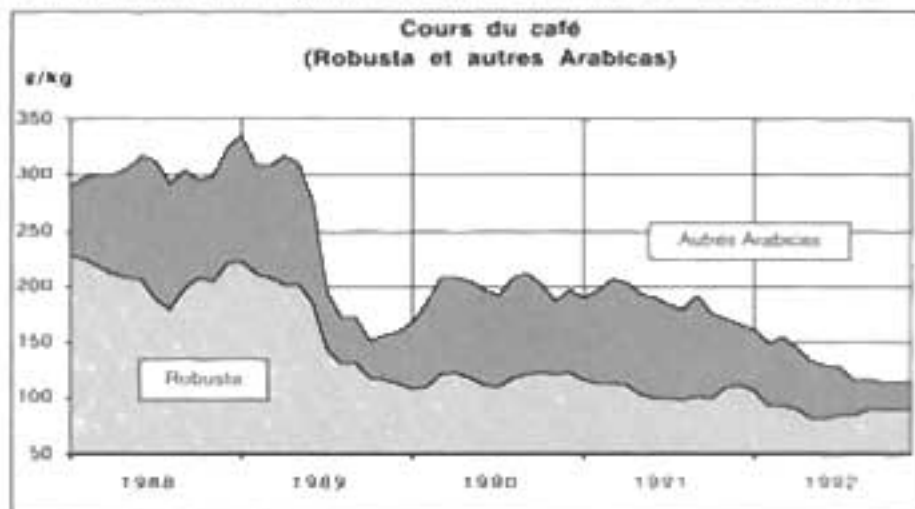
La commercialisation du café fait l'objet d'un accord international depuis près de 40 ans. Cet accord est d'ailleurs en cours de négociation, alors que les contingents ont été suspendus depuis 1989. Le marché n'est pas surapprovisionné, compte tenu d'une consommation qui peut être estimée à 96 millions de sacs (60 kg) par an. Toutefois des stocks, de l'ordre de 55 à 60 millions de sacs, dont 17 détenus par le seul gouvernement brésilien et 18,5 détenus dans les pays consommateurs, pèsent sur les cours qui ont atteint en 1992 des niveaux historiques à la baisse.

La production de ces cinq dernières années est supérieure de 8 millions de sacs en moyenne par rapport aux années antérieures. L'arabica en constitue toujours environ 70% contre 30% pour le robusta, moins parfumé et plus chargé en caféine, majoritairement produit en Afrique.

Le Brésil est demeuré le premier producteur mondial, avec 27,3% de la production totale, suivi par la Colombie (13,6%). Avec les autres pays du continent, l'Amérique latine a couvert en 1992 64,2% du total mondial, contre 21,6% à l'Afrique et 13,1% à l'Asie.

Hormis la pointe de 1986, les prix ont connu un profond trend baissier depuis 1980, perdant 2 dollars par kg en l'espace de 12 ans. Le différentiel

entre les cours de l'arabica et du robusta a connu d'amples variations depuis 5 ans: la surcote représentait 11,7% en 1987 et 74,7% en 1991. Elle est restée de 46% en 1992. La dépréciation des cours a en effet permis un transfert de la demande vers les qualités les plus prisées, au détriment du robusta.



Source : Banque Mondiale

Cacao

Le scénario est pratiquement identique pour le cacao. Le marché, toujours régi par un accord international venant à échéance en Septembre 1993, a connu une formidable expansion au cours des 30 dernières années, la production passant de 1.17 millions de tonnes en 1960/61 à 2.50 millions de tonnes en 1990/91 et la consommation suivant un rythme parallèle (de 1 à 2.33 millions de tonnes).

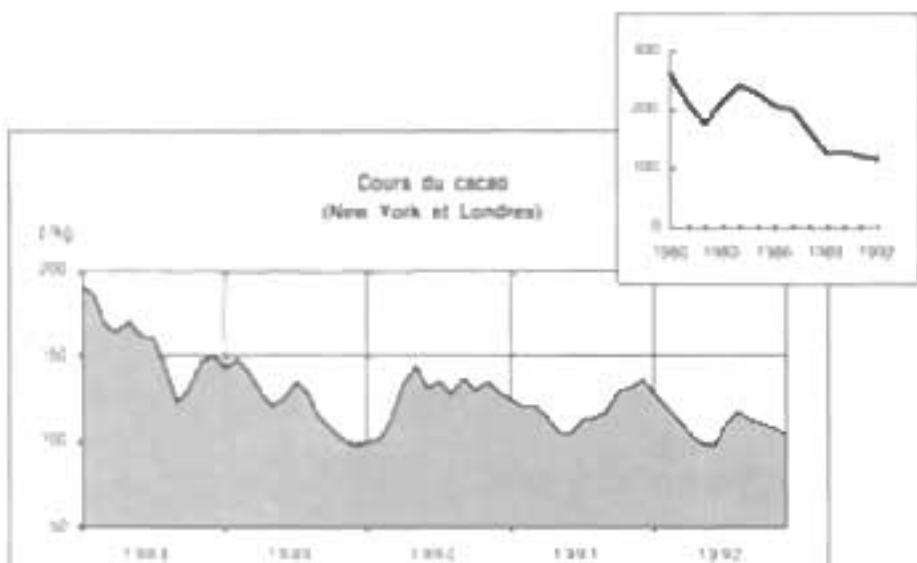
Les principales régions productrices sont l'Afrique (54,5%) et singulièrement la Côte d'Ivoire dont la production a culminé en 1988/89 à 849 000 tonnes, l'Amérique latine et les Caraïbes en déclin (23,1%) et l'Asie en forte progression (20%), notamment la Malaisie, qui a enregistré les rendements les plus élevés au monde.

Les causes de l'effondrement des cours, amorcé dès 1985 et patent depuis 1988, sont liées à l'accumulation de stocks croissants, aggravés depuis deux ans par la quasi-disparition des achats russes (25 000 tonnes contre 200 000 il y a trois ans). Ces stocks se sont élevés, selon Gill and Duffus, à 1.346 millions de tonnes à fin 1991/92, soit près de 7 mois de consommation, contre 0.854 millions de tonnes à fin 1987/88, soit 5 mois de consommation déjà.

On peut toutefois penser que l'abaissement brutal des prix aux producteurs, divisés par deux en Côte d'Ivoire par exemple, devrait décourager ces

derniers et se traduire par une réduction sensible de la production, déjà perceptible lors de la campagne 1991/92 qui s'est soldée, selon l'ICCO, par un déficit de 87 000 tonnes.

Les prix ont atteint lors de la dernière campagne 1992/91 leur point le plus bas depuis le début de l'accord international de 1973, à 831 DTS/t la moyenne du cours quotidien de l'ICCO, contre 2 320 DTS/t en 1983/84. En valeur réelle, ces cours sont les plus bas jamais enregistrés.



Source : Banque Mondiale.

Caoutchouc naturel

Le caoutchouc, produit tiré de l'hévéa par transformation du latex, est essentiellement destiné à la fabrication de pneumatiques (70%) et se trouve très lié à la construction automobile. Il est en forte concurrence avec le caoutchouc synthétique, fabriqué à partir de produits pétroliers.

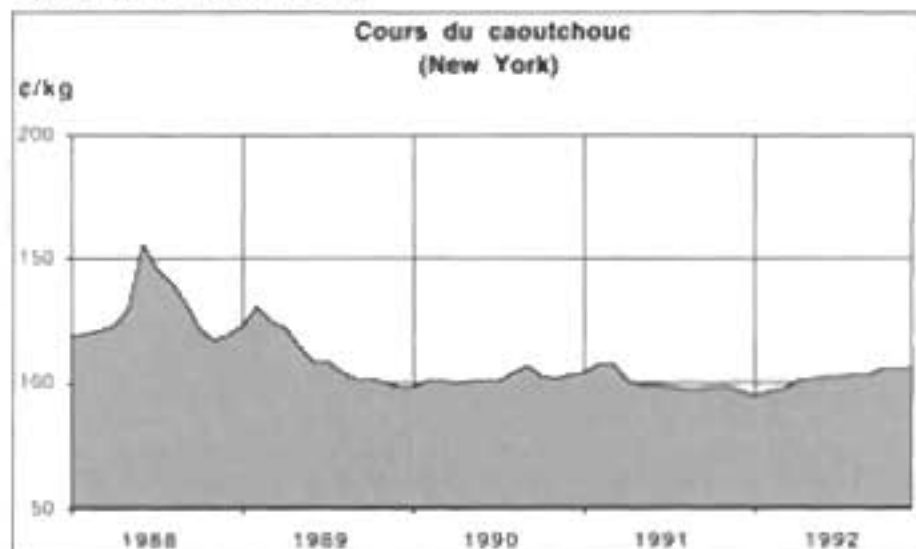
Le marché du caoutchouc est régi par un accord international, mis en oeuvre par l'INRO qui gère le stock régulateur. Contrairement à la plupart des autres accords sur les produits de base, cet accord qui vient à échéance en 1993, fonctionne relativement bien.

La production a sensiblement progressé, principalement sous l'effet de la montée en puissance de la Thaïlande, désormais premier producteur mondial, devançant la Malaisie, qui a opté pour une stratégie de diversification et de soutien à sa position de leader sur le marché de l'huile de palme, jugée plus rentable. La production mondiale, qui dépasse désormais les 5 millions de tonnes, est à 75% le fait de trois pays asiatiques (Malaisie, Indonésie et Thaïlande) qui forment avec Singapour l'ASEAN Rubber Club. Avec les

autres producteurs d'Asie (Inde, Sri Lanka, Chine,...), c'est plus de 90% de la production qui est asiatique. La part de l'Amérique latine est insignifiante et celle de l'Afrique est passée de 5 à 6% de 1985 à 1991.

La consommation mondiale (5.27 millions de tonnes en 1992 contre 5.16 en 1991) a été relativement proche des niveaux de production, même si une inadéquation croissante entre offre et demande s'est faite jour au niveau des qualités, le marché étant plus demandeur de caoutchoucs compacts dits "fonds de tasse" que des qualités plus nobles comme les feuilles fumées ou les caoutchoucs compacts d'origine latex. Cette évolution a pénalisé particulièrement les grandes plantations africaines qui s'étaient orientées vers ces types de produits aujourd'hui délaissés.

Les stocks sont donc restés importants (1.5 millions de tonnes environ) mais en nette décroissance ; cependant ils ont continué à peser sur les cours, actuellement au niveau plancher de l'accord international sur le caoutchouc. Le RSS N°1 s'est négocié autour de 1 dollar le kg depuis trois ans, tandis que le faible niveau des cours du pétrole rend le caoutchouc synthétique de plus en plus attractif.



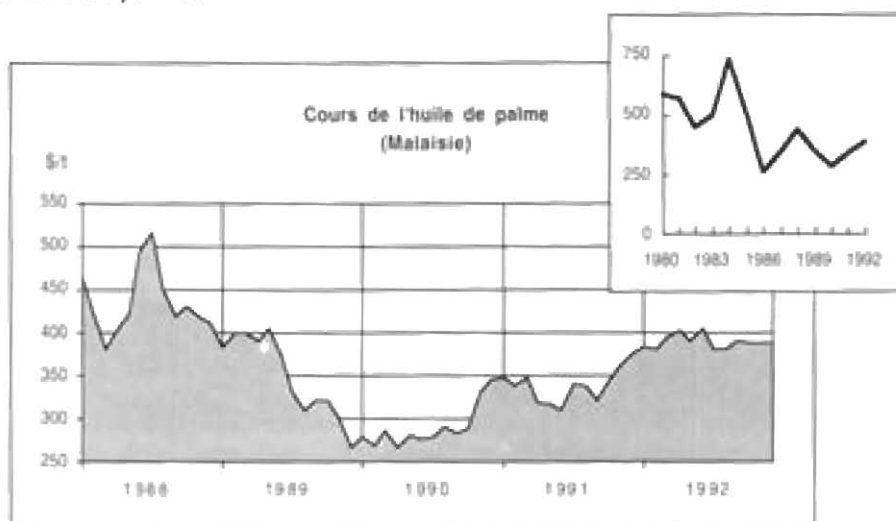
Source : Banque Mondiale.

Huile de palme

La production d'huile de palme, en constante progression, a atteint 12.3 millions de tonnes en 1991 dont 6,1 à l'actif de la Malaisie. Cette domination du sud-est asiatique est encore renforcée par la présence de l'Indonésie, qui a produit 2.1 millions de tonnes.

La consommation a progressé assez fortement pour que les stocks mondiaux se contractent, de 2.15 millions de tonnes à fin 1989 à 1.54 millions

de tonnes à fin 1991. L'Afrique sub-saharienne est devenue importatrice d'huile de palme.



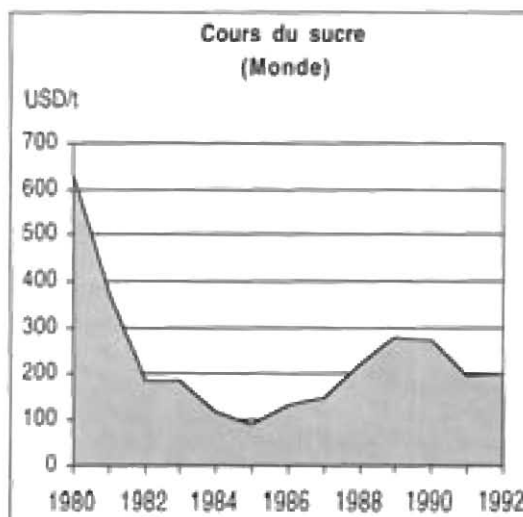
Source : Banque Mondiale.

Sucre

La production mondiale de sucre s'est établie à 113.1 millions de tonnes en 1991/92 contre 103.2 millions de tonnes en 1986/87. La production se répartit entre sucre de betterave, produit dans les pays du Nord à hauteur de 35% en moyenne et sucre de canne, produit essentiellement dans les pays du Sud à hauteur de 65%.

Un nouvel accord international a été adopté en Mars 1992; il restera en vigueur jusqu'au 31 Décembre 1995. Il n'inclut pas de dispositif régulateur, sous la pression des Etats-Unis.

La production africaine de sucre de canne est relativement marginale, avec 10.4% de la production de 1991/92, contre 42.3% aux Amériques et 47.1% à l'Asie. La production de la campagne en cours s'inscrivait d'ailleurs en baisse à 6.86 millions de tonnes contre 8.05 en 1991/92.



Source : Banque Mondiale

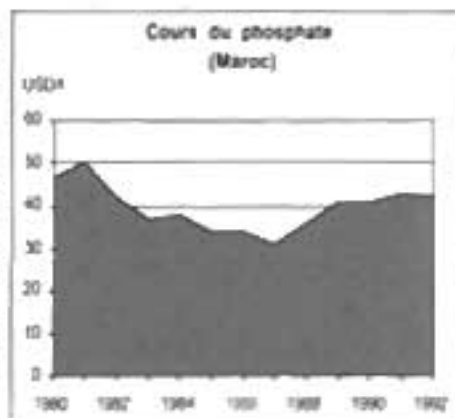
La production mondiale a été globalement excédentaire de 3,8 millions de tonnes en 1990/91 et de 1,6 millions de tonnes en 1991/92, alourdissant d'autant les stocks mondiaux et pesant sur les cours. Seuls 25% de la production mondiale font l'objet d'un commerce international, dominé par Cuba, la Communauté Européenne, l'Australie et la Thaïlande qui couvrent près de 70% des exportations mondiales. Le Brésil a vu ses exportations fléchir de 11 à 7% du total en raison de la mise en oeuvre de sa production nationale d'éthanol.

Du côté des importateurs, l'URSS, les Etats-Unis et le Japon ont vu leur part décroître de 45 à 30% au "profit" des pays en développement, dont la part est passée de 44 à 57% des importations mondiales.

Les prix mondiaux, qui, du fait de l'exiguïté relative du marché par rapport à la production mondiale, ne peuvent avoir qu'une valeur indicative, ont connu de très fortes variations, passant de 632 dollars la tonne en 1980 à 90 dollars en 1985. En nette remontée depuis cette date jusqu'en 1989, les cours du sucre ont significativement baissé en 1991, en raison de la surproduction mondiale et de la remontée des stocks.

Phosphate

La production mondiale de minéral de phosphate, de l'ordre de 175 millions de tonnes, a connu une expansion assez vive, essentiellement en raison de la demande des pays en développement, tandis que dans les pays développés, la consommation se réduisait, notamment pour des motifs liés à la préservation de l'environnement. La production est relativement bien répartie, l'Afrique (Maroc, Tunisie et Togo notamment) produisant 27% du total mondial.

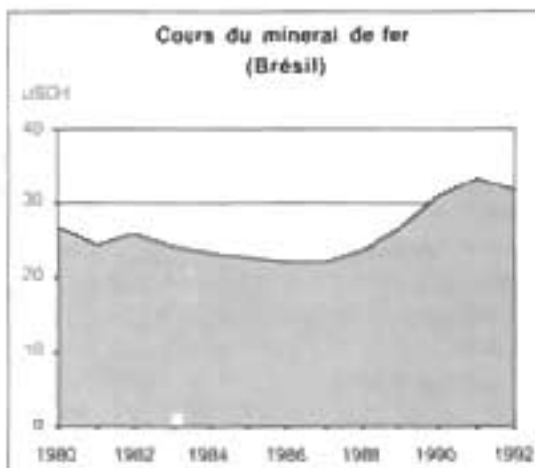


Source : Banque Mondiale

Les prix ont enregistré une baisse assez sensible au cours de la décennie, en raison de la contraction de la demande des pays industrialisés. On note toutefois une reprise certaine depuis 1987, le prix du minéral de référence (Maroc) s'établissant à 42,5 dollars la tonne en 1992.

Fer

Le marché mondial du minéral de fer souffre tout naturellement de la crise de la sidérurgie mondiale, tout autant liée au vieillissement des produits ferreux et à la dépression de l'activité économique.



Source : Banque Mondiale

sensible puisqu'elle s'est élevée à 3,7% pour le premier semestre 1992 en Allemagne et à 10% au Japon, alourdissant par ailleurs leurs stocks.

Les grands producteurs de minerai Brésil Canada ont entrepris de réduire leur programme de production -20% pour la mine d'Itabira au Brésil, par exemple.

Les prix, qui avaient fortement crû durant la récente phase de croissance économique mondiale, de 21 \$ dollars par tonne en 1987 à 33,3 dollars en 1991, ont amorcé un repli en 1992 (31,6 dollars) qui devrait se confirmer dans un futur proche.

La tendance baissière des prix des matières premières observée depuis le début des années 1990 après l'embellie de la fin de la décennie 80 s'est confirmée en 1992. Pour certains produits l'effondrement total n'a été évité que grâce à l'existence d'accords internationaux (café, cacao, caoutchouc naturel) ou spéciaux (cas de l'uranium pour le Gabon).

Le marasme des marchés caractérisé par une offre supérieure à la demande, la situation économique difficile de bon nombre de pays industrialisés qui ont revu à la baisse leur programme d'investissements, la fermeture des débouchés constitués par les pays du bloc de l'Europe de l'Est qui sont devenus en même temps grands fournisseurs de produits de base sur les marchés occidentaux déjà inondés et l'existence d'importants stocks, sont les principales causes qui expliquent la dépréciation des prix des produits primaires.

Cette évolution défavorable des prix et la faiblesse de la demande des produits de base ont

Compte tenu de sa structure, les prix de référence découlent des contrats annuels signés entre le principal producteur brésilien et les principaux consommateurs allemands et japonais, les prix du minerai de fer ne reflètent pas encore la diminution de la demande des pays industrialisés, qui souhaitent renégocier à la baisse les tonnages importés, et leur prix

Cette baisse de la production d'acier a pourtant été

DEUXIEME PARTIE

ACTIVITÉ NATIONALE

Evolution de l'Economie Gabonaise en 1992

Quatre grands produits Evolution influencée par la conjoncture internationale	Pétrole	: production stabilisée à 14,6 millions de tonnes niveau de prix inférieur au cours officiel declin des activités de recherche développement
	Uranium	: niveau de production et de vente en baisse (19%, et 14,5%)
	Manganèse	: ralentissement de la production baisse de prix de 25,6%
	Bois	: contingentement de la production d'okoumé atténué progression favorable des ventes tassement de la production des bois durs
Agriculture, Élevage, Pêche	Agriculture	: croissance de la production vivrière et maraîchère stagnation de la production cacaoyère et caféière progression appréciable de la production et vente de caoutchouc stabilisation de la production de régime de palme
	Elevage	: progression continue des différentes productions animales résultats satisfaisants au niveau du programme villageois d'élevage bovins
	Pêche	: persistance des difficultés au niveau de la pêche industrielle stabilité de la production artisanale
INDUSTRIE	Alimentation, boisson, tabac	: progression contrastée de l'activité
	Industrie du bois	: timide reprise de la consommation des produits dérivés du bois
	Métaux	: baisse de l'activité
	Chimie	: baisse de l'activité
	Matériaux de construction	: reprise de la consommation du ciment et baisse du prix de vente
	Textiles	: persistance de la crise. Concurrence soutenue des produits importés
BTP	Réduction draconienne des investissements publics, légère reprise due aux constructions d'école et réfection des routes: maintien de l'auto construction	
ACTIVITES TERTIAIRE	Commerce	baisse de l'activité dans les biens de consommation croissance dans le marché d'occasion
	Transport	: progression contrastée de l'activité
	Energie	: stagnation de la production et vente de l'électricité et d'eau malgré la croissance du nombre de points de livraison
	Hôtellerie	: reprise dans la restauration et le tourisme, durée séjour plus courte
	Imprimerie	: légère amélioration dans l'imprimerie, forte baisse dans la distribution
	Banques	: baisse d'activité, encadrement de crédit
	Etablissements financiers	: amélioration des résultats
	Assurances	: ralentissements dans l'assurance vie
	Poste et Télécommunications	: baisse d'activité
	Autres services	: stabilité
	Immobilier	: offre inadaptée
	PME et secteur informel	: progression notable

II. ACTIVITÉ NATIONALE

II.1. LES GRANDS PRODUITS D'EXPORTATION DU GABON

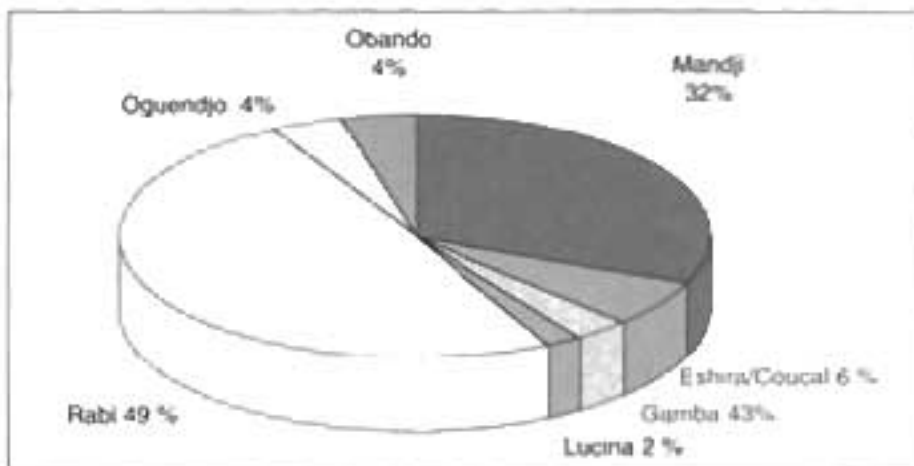
II.1.1. LE PÉTROLE

Le secteur pétrolier comprend trois activités :

- l'exploitation du pétrole, de loin l'activité la plus importante et dont la production est exportée en quasi-totalité (95 %) ;
- le raffinage, essentiellement pour les besoins du marché intérieur en produits pétroliers ;
- la recherche et le développement.

L'exploitation pétrolière

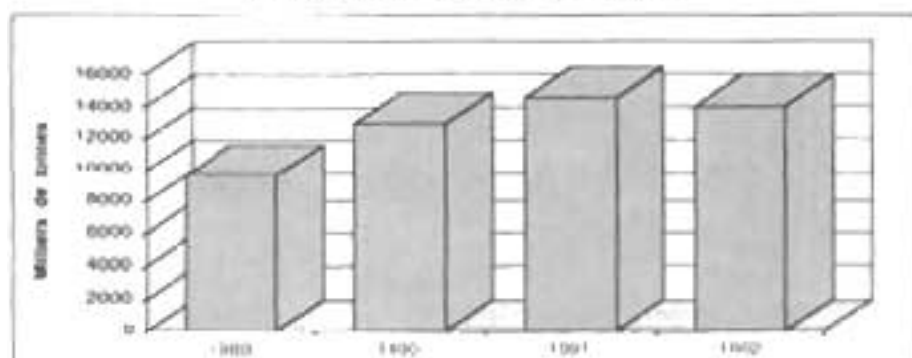
La production gabonaise en 1992 s'est maintenue au même niveau que l'année précédente à 14,6 millions de tonnes contre 14,7 millions en 1991. Cette stabilisation a été rendue possible par la montée en production à partir de mars 1992 des champs Eshira et Coucal qui a compensé la baisse du rendement du champ de Rabi. Dominante depuis 1990, la production de pétrole "Rabi" est restée la plus importante en 1992 suivie du Mandji. Ces deux qualités ont représenté 80% de la production totale.



L'année 1992 s'est en outre caractérisée par la réduction du différentiel entre le prix du Brent et celui du Rabi qui est descendu à moins de 1 dollar alors qu'il était de l'ordre de 2 à 3 dollars les années précédentes. Cette amélioration a résulté du marketing fait sur le produit et sa disponibilité sur le marché international encore estimée pour une durée assez longue. Les

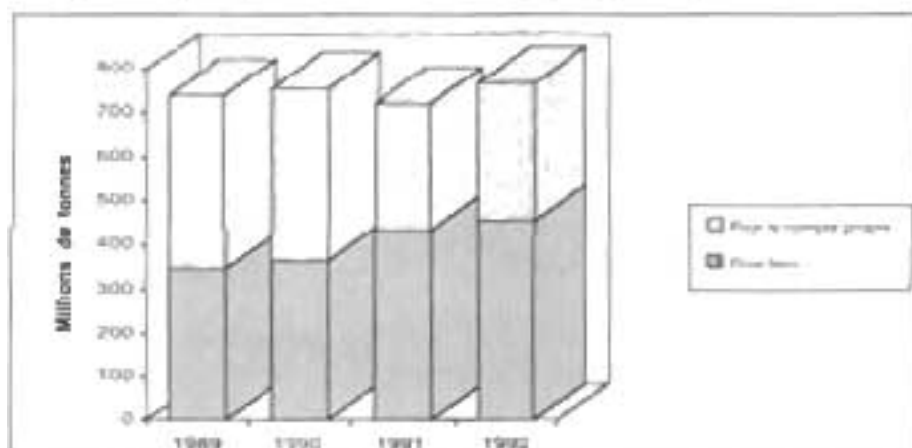
exportations, environ 95 % de la production en 1992, ont enregistré une baisse de 3,5 % par rapport à l'année précédente.

Evolution des exportations de Pétrole

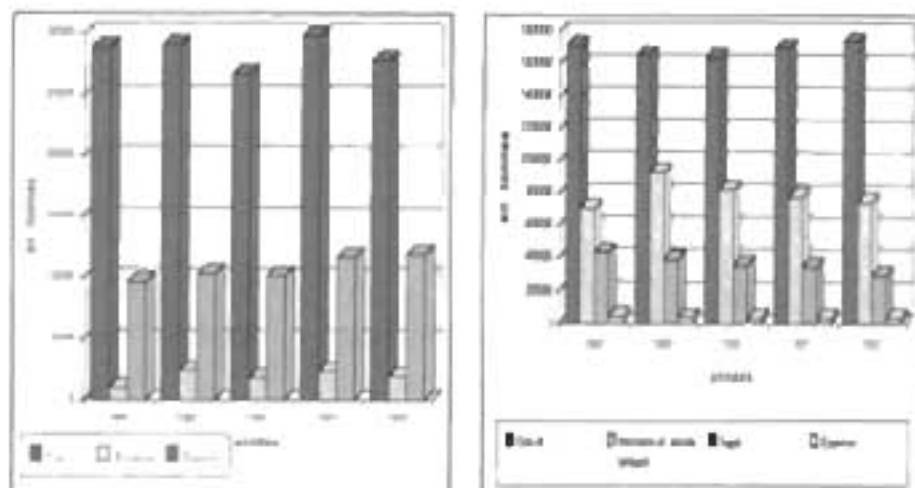


Le raffinage

La capacité de raffinage au Gabon est de 850000 tonnes de pétrole brut par an. Elle est gérée par la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA) qui effectue également des travaux à façon pour le compte des compagnies étrangères tel qu'on peut l'observer dans le graphique ci-après.



En 1992, l'ensemble du brut traité a cru d'environ 6,8 % par rapport à l'année précédente sous le double effet de l'augmentation du brut traité pour le compte propre (9%) et de celle du brut traité pour le compte des tiers (5,3%). La quantité du brut traité pour le compte propre semble s'être stabilisée après avoir atteint son plancher en 1991 où elle ne représentait plus que 40% de la production totale, se situant largement en dessous de la consommation intérieure. Les besoins du marché intérieur ont été couverts par le rachat d'une partie des produits traités pour le compte des tiers. Les consommations de produits raffinés ont évolué comme suit :



Source : SOGARA

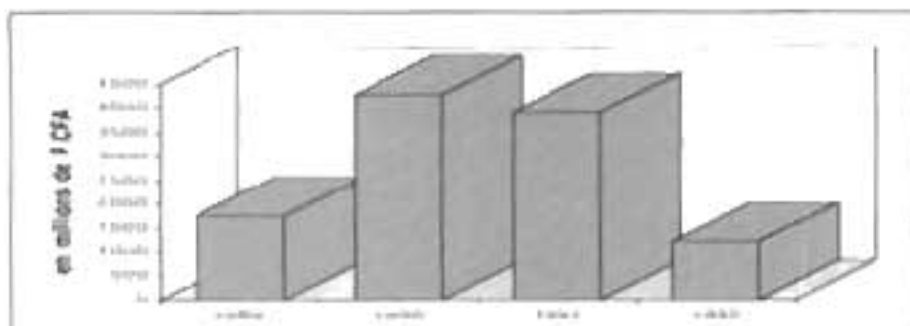
On observe une forte augmentation de gas-oil attribuable à la structure du brut Mandji et à l'objectif visé par l'opération de raffinage. Jusqu'à 1992, cet objectif sur le marché intérieur était le super, les autres produits s'obtenant de manière résiduelle. Les déficits par rapport au marché intérieur ont été résorbés par des rachats aux clients, quant aux excédents, ils ont été liquidés à l'exportation. La demande du marché intérieur étant maintenant plus importante pour le Gas-oil, suite à la "diésélisation" du parc automobile, l'objectif en 1993 devient le gas-oil. Le stockage des produits raffinés est assuré par la SGEPP qui vient d'accroître ses capacités par :

- la construction d'une sphère de 2000 m³ et la réinstallation de trois réservoirs horizontaux de 155 m³ portant la capacité de stockage à 40 jours de consommation, contre 21 jours précédemment;
- le réaménagement du centre emplisseur de bouteilles, qui permet désormais la production journalière de 3200 bouteilles au lieu de 2000 avant sa mise en service.

Leur distribution est assurée par des sociétés dont les prix de vente départ usine sont fixés par les pouvoirs publics tels qu'indiqués en annexe. La consommation intérieure s'est caractérisée par la baisse du volume de carburant consommé dont une partie trouve son explication dans le ravitaillement partiel du marché à partir d'une contrebande, semble-t-il, croissante.

Après le programme de modernisation de l'usine qui a induit en 1990 et 1991 un niveau d'investissement de l'ordre de 4 milliards par an, les investissements sont revenus au niveau de 1,2 milliards par an. Ils ont été consacrés au dispositif de sécurité, au système de communication, aux études, à l'informatique et à l'amélioration de la qualité du kérosène.

Evolution des investissements



Source : Sogara

La recherche et le développement.

Le Gabon a perdu le regain d'intérêt comme zone de prospection enregistré après la découverte du gisement de Rabi en 1985. Les résultats de forage ont été décevants ces dernières années et de nombreuses licences ont été abandonnées. Les forages du 5ème appel d'offre en eaux profondes et 6ème (on et offshore) ne devraient donner des résultats qu'en 1995.

La recherche pétrolière au Gabon, bien qu'ayant débuté en 1928 n'a concerné qu'environ 40% du domaine pétrolier estimé à 128000 km² dont 72900 en mer. De nombreux gisements d'une capacité comprise entre 10 et 20 millions de tonnes sont encore à découvrir, affirment les techniciens du pétrole qui ont développé des techniques de recherche sismique très élaborées et reviennent sur les terrains déjà explorés. Le taux de succès d'un forage au Gabon est de 13% alors que la moyenne mondiale est de 14,2%. Les activités de recherche et développement sont financées par les sociétés pétrolières et sous-traitées auprès de sociétés spécialisées, filiales de grands groupes internationaux, généralement par des contrats de courte durée, en moyenne une année renouvelable en fonction des besoins des pétroliers. Le domaine d'activité de ces sociétés couvre :

- les travaux sismiques
- le forage
- les mesures et les tests de production
- la cimentation des puits
- le traitement des puits de développement et d'exploration.

L'activité dans le domaine de la sismique a progressé en 1992 et devrait se poursuivre en 1993. En matière de forage, les activités ont baissé en 1992. Les entreprises de forage attendent la fin des travaux sismiques qui devrait entraîner de nouveaux forages de prospection. L'activité se limite en attendant aux travaux de maintien ou d'amélioration du niveau de production des puits en activité.

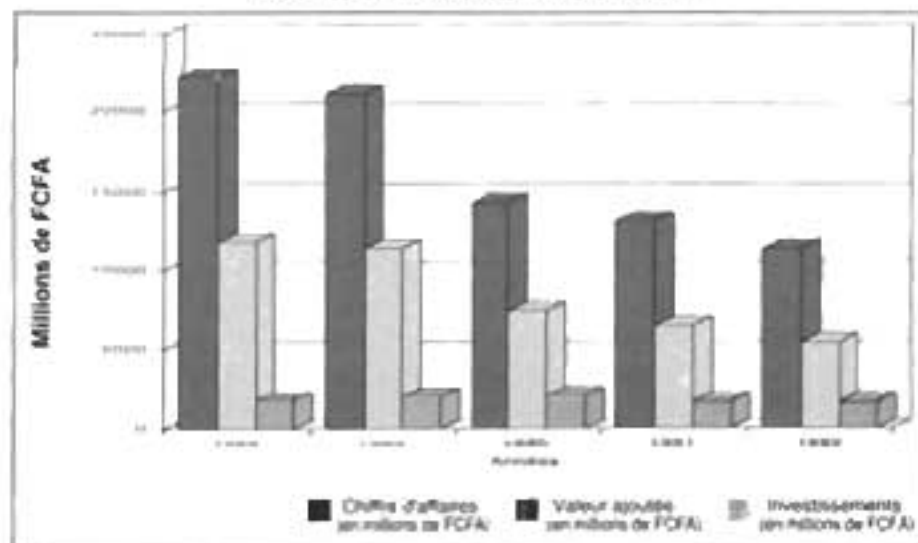
II.1.2. L'URANIUM

Les gisements d'uranium se situent au Sud-Est du pays et sont exploités par la Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUF). Cette matière première souffre depuis 1980 de l'état déprimé du marché mondial. La dégradation persistante du marché a amené la direction de la société à concevoir des stratégies audacieuses tant dans le domaine technique que dans celui de la gestion des effectifs, l'objectif principal étant l'adaptation la plus rapide possible de la structure de la Compagnie au nouveau contexte de la vente des concentrés imposé par la conjoncture internationale. Dans cette optique, deux faits significatifs sont survenus au cours du deuxième semestre de l'année 1992 :

- la possibilité d'extension des réserves économiques du gisement d'Oke-lobondo obtenue grâce à des études sédimentologiques et à la sélectivité introduite dans l'extraction du gisement qui a permis d'augmenter la teneur du minerai produit d'environ 44 % ,
- la diminution des effectifs employés de 647 en 1991 à 460 agents en fin 1992.

La baisse de la production (19% par rapport à 1991) observée en 1992 est due en partie à la résorption des stocks de l'année précédente. Le chiffre d'affaires pour l'année 1992 a accusé une baisse de 14,5% par rapport à l'année 1991.

Activités et investissements de Comuf



Source : COMUF

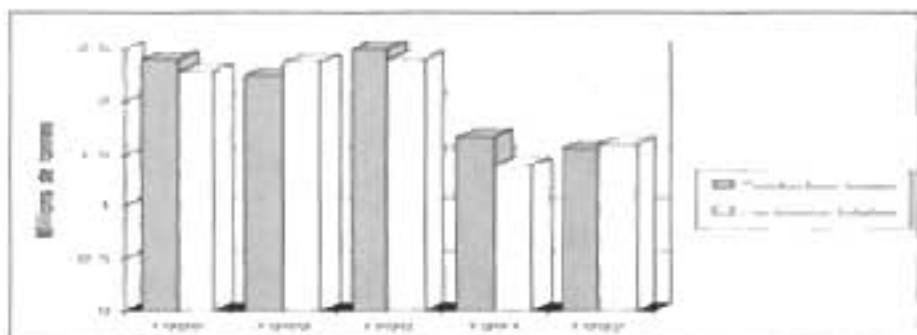
II.1.3. LE MANGANESE

Le minerai de manganèse est extrait depuis 1962 par la Compagnie Minière de l'Ogoué (Comilog). On distingue deux produits exportés en quasi-totalité

- le minerai métallurgique qui représente plus de 95% de la production en volume et près de 90% en valeur ;
- le bioxyde de manganèse

Les réserves connues sont évaluées à 200 millions de tonnes soit près de 25% des réserves mondiales de minerais à haute teneur. La Comilog conserve sa part de marché sur la scène internationale sur lequel elle place 1,6 millions de tonnes de manganèse malgré le ralentissement de sa production dont les conséquences ont été atténuées par l'arrêt définitif du téléphérique qui passait par le Congo. Les prix du manganèse en baisse depuis 1990 sont tombés de 25,6% en 1992.

Production et exportation de manganèse 1988 - 1992



Source : COMILOG

II.1.4. LE BOIS

Le ralentissement de la croissance dans les pays industrialisés n'a pas favorisé le commerce des bois tropicaux en 1992. En outre, en juin 1992 s'est tenue à Rio la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Celle-ci a accentué la prise de conscience sur la nécessité de la conservation de l'environnement et forgé le concept de développement durable.

Au Gabon, le contingentement de la production d'okoumé a été assoupli par rapport aux quotas fixés en 1991. La promotion des ventes et l'ouverture de certains marchés ont permis d'accroître les ventes et de maintenir le stock en fin de période à un niveau stable. La Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG), et dans une moindre mesure la Compagnie Forestière du Gabon (CFG) qui comptent parmi les plus grands opérateurs du secteur ont progressé dans la réalisation des actions d'assainissement de leurs activités.

L'exploitation forestière

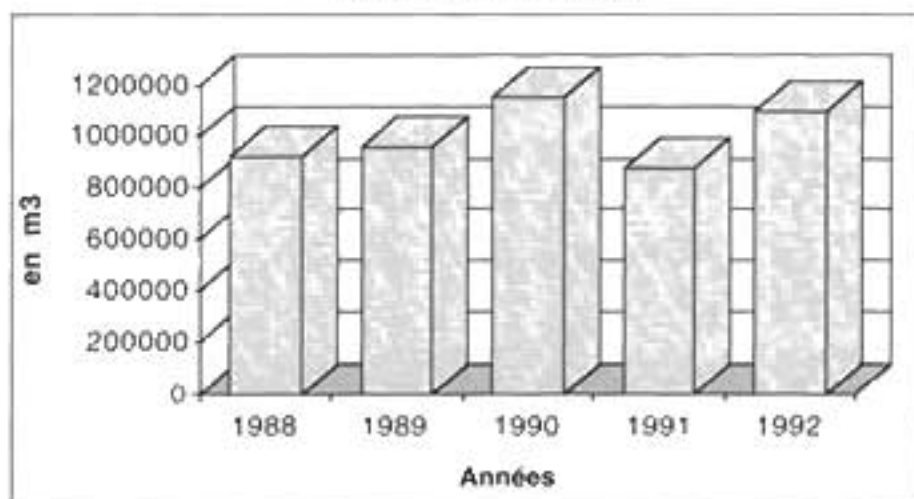
La production nationale en 1992 a été assurée par différents opérateurs à partir de trois zones qui forment le domaine forestier :

- des sociétés d'exploitation industrielle, filiales des firmes multinationales;
- des sociétés de fermage qui exploitent des permis accordés à des nationaux;
- des exploitants individuels nationaux;
- des sociétés créées en association (nationaux et étrangers).

Bien qu'il existe une très grande variété d'essences forestières, on distingue traditionnellement l'okoumé, l'ozigo et les bois divers qui rassemblent ces autres essences. Cette ventilation s'explique par l'abondance de l'okoumé suivi de très loin par l'ozigo. Elle s'explique également par les qualités propres de l'okoumé qui en font toujours le meilleur bois de déroulage au monde.

La production d'okoumé a évolué de manière irrégulière au cours des dernières années autant en raison de la conjoncture internationale que pour des raisons de gestion interne de la SNBG qui n'a pas toujours su concilier le triplet volumes mis à la vente, stocks et prix. L'importance des stocks accumulés à fin 1990 a considérablement encouragé une spéculation active sur les prix par crainte de défraichissement des bois en parc. La restructuration de la société, initiée en 1991 a commencé à porter ses fruits et a permis d'accroître les ventes en 1992 sans tension sur les stocks.

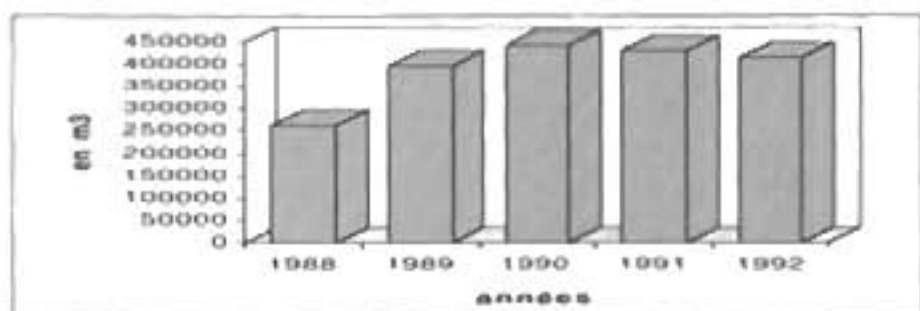
Production Okoumé/Ozigo



Source : SEPBG

La production de bois divers

Après avoir fortement cru entre 1988 et 1990, la production de bois divers s'est tassée à partir de 1991 mais a continué à représenter près du tiers de la production totale de bois.

Production de bois divers

Source : SEPBG

La commercialisation de l'Okoumé et de l'Ozigo

La commercialisation des grumes d'okoumé et d'ozigo fait l'objet d'un monopole géré par la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG). Les achats s'effectuent en position plage selon des tarifs fixés par décret tandis que les ventes sur le marché international se réalisent aux prix fob également fixés par décret. L'évolution des exportations au cours des dernières années confirme le ralentissement de la crise sur les marchés traditionnels (Europe) et une certaine percée des bois gabonais sur les marchés asiatiques.

Exportations par destination

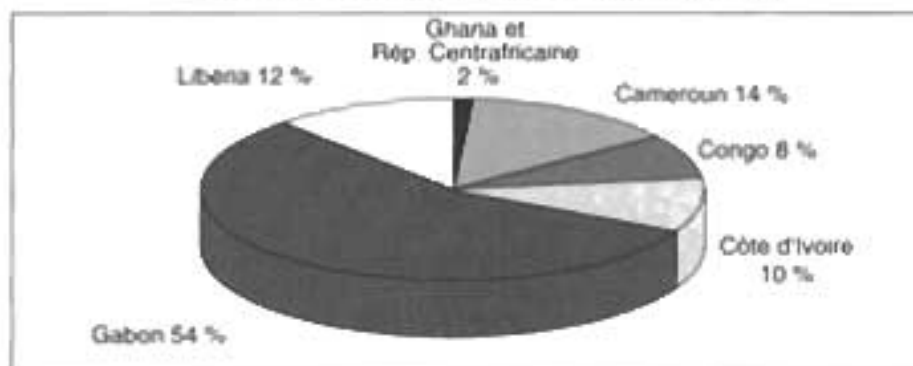
En m ³	1988	1989	1990	1991	1992
France	292191	331058	322475	339894	308000
Autres pays Européens	166410	175946	180488	121869	115719
Maroc	70960	75310	86050	86729	94000
Autres Pays Africains	81079	54079	76666	14700	20260
Amérique	5847	5503	5733	7501	14000
Israël	147205	168427	199213	179525	189000
Turquie	13002	16551	61726	81123	98000
Autres pays du Moyen Orient	2270	14431	24306	16201	1065
Japon	24178	129947	74221	41270	81000
Autres pays asiatiques	56541	9726	52	1883	40677
	859683	980978	1030933	890689	962000

Source : SNBG

La commercialisation des bois divers

Les bois divers gabonais sont commercialisés librement sur le marché mondial en général en position *lob*. Il se développe cependant une activité marginale de négoce de grumes de bois divers achetées en position "Plage" auprès des forestiers en difficulté et ayant des besoins pressants en trésorerie. Le Gabon reste le plus important fournisseur de la France en bois tropicaux et probablement le plus gros exportateur africain de grumes.

Importations de grumes africaines en France en 1991



Source : Douanes Françaises

II.1.5. L'OR

L'exploitation de l'or au Gabon est réglementée par le code minier et régie par la loi 4/88 du 23 septembre 1988. Cette loi a pour objet de promouvoir l'exploitation de l'or en favorisant la mise en oeuvre du type d'exploitation le mieux adapté à chaque gisement pour en assurer la meilleure récupération possible dans le respect des intérêts de toutes les parties concernées. Les gisements d'or peuvent faire l'objet d'exploitation artisanale, semi-industrielle. La production actuelle est de type artisanal avec l'utilisation de techniques simples par les paysans. Les activités aurifères ont connu une période d'exploitation intensive des gisements alluvionnaires au cours de la période 1940-1960 avec des pointes de production supérieure à 1 tonne par an. Fin 1992, la collecte d'or effectuée par l'Etat n'est plus que de 58.873 kg alors qu'on dénombre 1200 orpailleurs établis dans les sept centres d'activités dont les plus actifs sont : Etéké, Ndangui, Makokou et Longo. Cette faible collecte résulte non seulement des techniques utilisées mais aussi de l'absence de couverture sociale des orpailleurs dans le cadre de la convention des travailleurs indépendants et de l'absence de points de vente en produits de première nécessité près des zones aurifères.

Les quantités d'or collectées sont vendues soit sur le marché français au prix, soit sur le marché local. Sur ce dernier, la vente est réservée uniquement aux bijoutiers et aux dentistes qui achètent directement au Ministère des Mines et Hydrocarbures. Les prix d'achat et de vente de l'or sur le territoire gabonais sont réglementés et n'ont pas été revus depuis 1985. Ils sont respectivement de 2000Fcfa et 3000Fcfa par gramme.

II.1.6. LES RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE MINIER

L'inventaire minier du Gabon a permis la mise en évidence de plusieurs indices minéraux :

- des indices aurifères sur lesquels des prospections ponctuelles se développent dans un effort soutenu (sites de Kolissen, N'kan, Ndjolé, Dangu, etc...) ;
- un gisement polymétallique composé de
- niobium (dont le problème majeur actuel réside au niveau du traitement) ;
- phosphates dont les réserves sont estimées à 150 millions de tonnes ;
- terres rares ;
- titane.

Les résultats sont particulièrement encourageants selon la Direction Générale des Mines et de la Géologie. Les sondages sur les sites ont démarré en juin 1992 et se poursuivront en 1993 avec l'acquisition des données nécessaires pour compléter les études de faisabilité, la certification des réserves, des problèmes de production, d'extraction, de traitement, de marché, d'infrastructures et de transport des minerais jusqu'à la mer.

L'ensemble des travaux pourraient déboucher sur une décision d'exploitation avec pour objectif une production annuelle d'environ 2,5 millions de tonnes de concentrés marchands de phosphate, correspondant à un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 25 à 30 milliards de Frs et la création de près de 2000 emplois. L'exploitation de ce minerai se ferait par la Société Minière du Moyen-Ogooué (SOMIMO) dont le capital est détenu à 62,05% par l'Etat Gabonais, 22,95% par Elf-Gabon et 15% par la SEREM, filiale du BRGM.

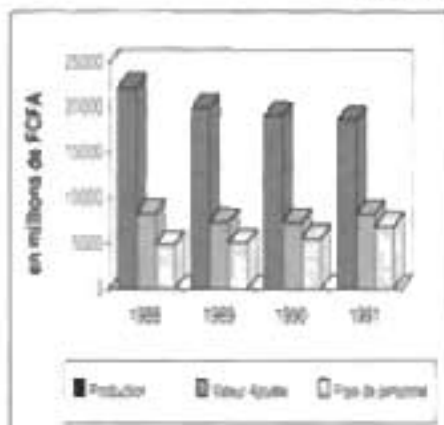
II.2. L'AGRICULTURE, L'ÉLEVAGE ET LA PÊCHE

II.2.1. L'AGRICULTURE

On distingue deux groupes d'opérateurs dans le secteur agricole au Gabon. D'une part, on dénombre environ 70 000 exploitants agricoles individuels dont la majorité vit dans les villages situés le long des routes principales. Leur production concerne principalement les cultures vivrières développées à partir d'une agriculture itinérante sur brûlis. Elle permet une culture associée de manioc, banane, taro, igname et légumes courants. D'autre part, des entreprises agricoles, de taille relativement importante,

avec des plantations parastatales de palmier à huile, hévéa, cacaoyers et caféiers. La contribution du secteur à la production intérieure brute reste toujours faible au regard des ressources financières et humaines engagées. La production des sociétés agricoles est en régression depuis

**Evolution de l'activité des sociétés agricoles
en millions de FCFA**



Source : DGSEE

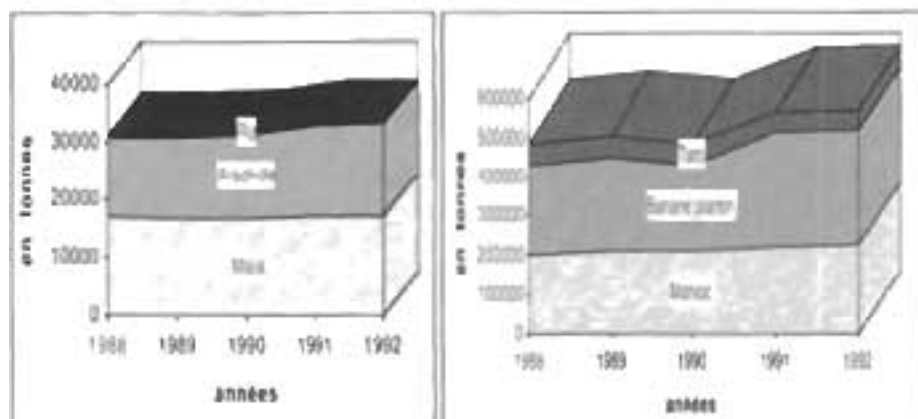
La croissance de la production nationale modifie très peu le volume des importations qui se maintiennent à un niveau élevé indiquant que la dépendance alimentaire extérieure ne se réduit pas substantiellement. L'emploi dans le secteur suit la tendance observée pour l'ensemble des activités économiques. La réduction d'effectifs se poursuit, plus de 1000 personnes ont quitté le secteur en fin 1992. On aurait ainsi perdu environ 11.70% des emplois par rapport à 1990.

La production vivrière

L'agriculture traditionnelle itinérante rend difficile toute évaluation fiable de la superficie en culture et des niveaux de production. Les statistiques agricoles indiquent néanmoins qu'il y aurait 60 000 ha de cultures vivrières et 20 000 ha de cultures de rente. La superficie cultivée dans le secteur traditionnel aurait tendance à diminuer progressivement du fait :

- du vieillissement de la main d'oeuvre agricole;
- de l'insuffisance de la main d'oeuvre;
- de l'inexistence d'un système de culture productif;
- de la mauvaise organisation de la collecte des produits.

L'évolution de la production nationale vivrière montre une progression appréciable des féculents tropicaux.



Source : Ministère de l'Agriculture , 1992 . Estimation DGE

La récession continue de l'activité économique depuis plusieurs années suscite un engouement des citoyens pour des travaux agricoles. Une grande proportion des ménages Librevillois cultive un lopin de terre dans la zone péri-urbaine voire au delà d'un rayon de 100 km. Ce mouvement favorise la croissance de la production auto consommée.

La production fruitière et maraîchère

L'approvisionnement en légumes produits localement est assurée par des exploitations périurbaines saisonnières et des entreprises maraîchères de Medouneu et Port-Gentil. Dans chaque centre urbain il existe un certain nombre d'exploitations dont la production n'est pas saisie de façon satisfaisante.

A Libreville, l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) qui a estimé à 4800 tonnes les besoins en légumes, compte installer 120 exploitations maraîchères qui devraient produire 1000 tonnes par an.

Malgré des conditions de production plus favorables à Medouneu (altitude, pluviométrie basse, sols adaptés) la production est en régression continue du fait des difficultés financières de la Société de Développement Rural de Medouneu et du mauvais état des routes.

Le projet de la mission agro-technique chinoise écoule 155 tonnes de légumes qu'il produit dans les stations d'Owendo, Akok, Nyali et Bongoville.

La longue saison très humide et le degré d'humidité de l'air pendant la saison sèche restreignent les rendements et limitent la gamme des espèces maraîchères qui peuvent se cultiver. Pour dépasser ces contraintes, les grandes sociétés maraîchères ont adopté la technologie des tunnels en plastique (serre).

La Société Agricole de Port-Gentil (AGRIPOG) a poursuivi l'amélioration de ses différentes productions de culture hydroponique ou de culture de

plein champ. Des efforts sont entrepris pour renouveler les équipements de production et organiser la distribution. La capacité de production de 74 serres pourrait être augmentée de 40 serres en 1993. Ses principales productions sont données dans le tableau suivant :

	1988	1989	1990	1991	1992
Salade en milliers de poches	199	202	196	165	170
Tomates en tonnes	428	143	184	176	280
Concombre en tonnes	64	56	58	46	75
Aubergines en tonnes	40	27	40	46	75
Piments en tonnes	25	19	22	34	90
Gombos en tonnes	16	3	4	12	9

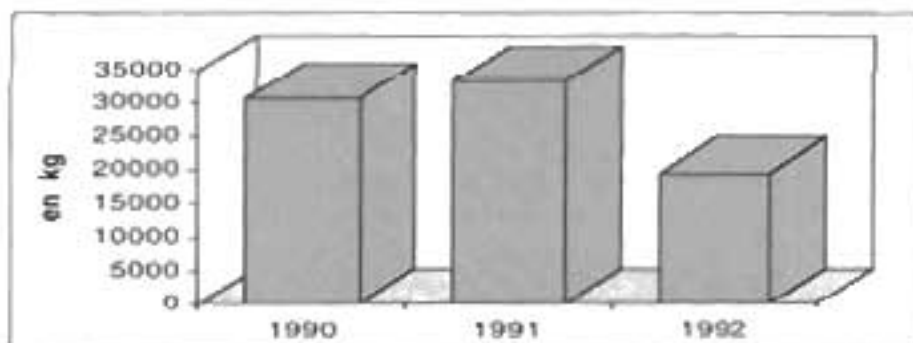
Source : Agripog

Les cultures fruitières

La consommation urbaine de fruits est estimée à 4000 tonnes dont 3000 sont importés du Cameroun, d'Europe, du Maghreb et de l'Afrique Australe. Les approvisionnements d'origine locale sont assurés par

- la production paysanne ;
- la production des Petites et Moyennes Exploitations Agricoles (PMEA) ;
- la production de SOSUHO et du verger d'Okoloville ;
- le Centre d'Introduction, d'Adaptation et de Multiplication (CIAM)

Evolution de la production CIAM



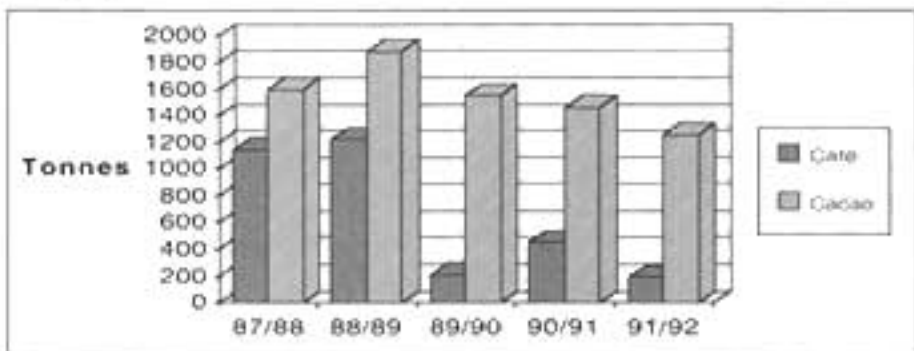
Source : CIAM

Les importations et la production de SOSUHO sont commercialisées par le secteur moderne de distribution qui se désintéresse de la production paysanne et des PMEAs du fait de l'irrégularité des approvisionnements en quantité et qualité. La production paysanne et des PMEAs est commercialisée exclusivement par les revendeuses indépendantes dont les procédés ne permettent pas une bonne conservation des produits.

Les cultures de rente

L'agriculture industrielle est surtout orientée vers les grandes cultures de rente (Hévéa, palmier à huile). Les cultures du cacaoyer et du caféier sont réalisées en grande partie par les petits paysans dans le Woleu-Ntem, l'Ogooué Ivindo, l'Ogooué Lolo et le Haut-Ogooué. Depuis quelques années, la Société de Développement de la Caféiculture et de la Cacaoculture au Gabon (SOCAGAB) exploite des plantations de dimension moyenne à Okondja pour le café ; Koulamoutou, Oyem, et Minvoul pour le cacao. L'exploitation des autres grandes cultures de rente est assurée par Agro-Gabon, Hévégab, Sosuhô.

La production de café et de cacao présente de fortes fluctuations d'une année à l'autre. Ces cultures ne présentent plus d'attrait pour les populations rurales. Celles-ci préfèrent les cultures vivrières et un statut de salarié qui rémunèrent plus rapidement et de façon plus stable. Le graphique ci-dessous donne l'évolution de la production de café et de cacao depuis 1988 en tonnes.

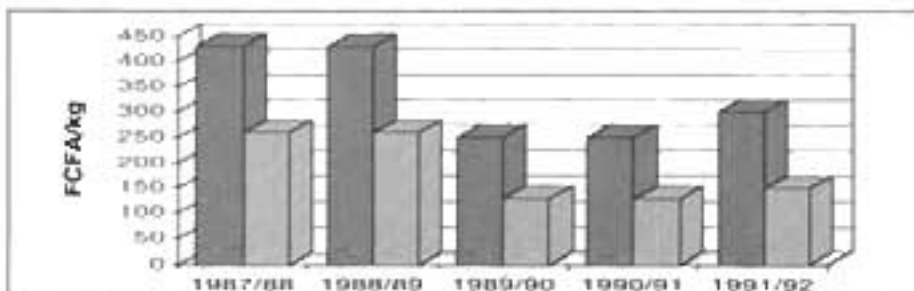


Source : CSP

Le café

Les prix aux planteurs ont été divisés par deux depuis la campagne 89/90. Les rendements sont en baisse faute d'entretien. Le taux de rejet des produits exportés s'est accru.

Prix au planteur



Source : CSP

Le cacao

La culture cacaoyère ne présente pas autant d'attrait que les cultures vivrières plus rémunératrices. Les actions de vulgarisation menées auprès des populations rurales n'ont pas l'impact souhaité. La qualité du cacao se détériore. La production stagne en raison de la diminution des traitements, et de la surface récoltée.

L'hévéa

Le caoutchouc est produit par la Société de développement de l'Hévéa-culture au Gabon (HEVEGAB) avec l'appui technique de l'Institut de Recherche sur le caoutchouc (IRCA).- Hévégab exploite des plantations à Mitzic, Bitam, Kango, et Mayumba. Elle encadre aussi le programme villageois. L'IRCA gère un périmètre hévéicole à Lambaréné. Le programme hévéicole au 31/12/92 compte 9013 ha de surface plantée hors IRCA, Mayumba et volet villageois. La production et l'exportation du caoutchouc de différentes qualités connaissent une progression remarquable due à l'entrée en production chaque année d'une partie des plantations dont la situation est la suivante :

Mitzic : L'ensemble des cultures a une bonne densité et un développement très satisfaisant. La saignée a démarré en 1990, la surface totale en saignée a été portée à 2205 ha, la production s'est élevée à 1166 t en 1992 contre 662 en 1991. Par ailleurs, une usine de production de caoutchouc a été adjointe à la plantation.

Bitam : Le développement des cultures et les entretiens se poursuivent normalement. La saignée a démarré en 1992. Elle a concerné 214 ha qui ont permis d'obtenir 83 tonnes de caoutchouc.

Kango : Pour l'ensemble des surfaces cultivées, la croissance est régulière mais les éléphants causent d'importants dégâts dans les plantations. La saignée a été différée.

Mayumba : Le projet est en veilleuse depuis quelques années en raison des difficultés budgétaires de l'Etat.

Ces plantations de grande dimension sont appuyées par un programme villageois dont la surface plantée a cru continuellement depuis 1988. Toutefois, ce programme est conduit par une population vieillissante. L'avenir de ce programme pourrait donc être compromis. Les travaux sont effectués à 45 % et 77 % par des tâcherons respectivement à Mitzic et à Bitam. Outre cette difficulté liée à la qualité de la main d'oeuvre, le programme villageois est limité par les problèmes fonciers et la divagation des animaux qui détruisent les plantations.

Un programme de cultures associées Hévéa/vivrier a été mis en place avec le concours du Centre d'appui technique à l'hévéaculture. Des expérimentations sont faites sur les cultures fourragères à Bitam et sur des cultures vivrières à Kango.

Le palmier à huile

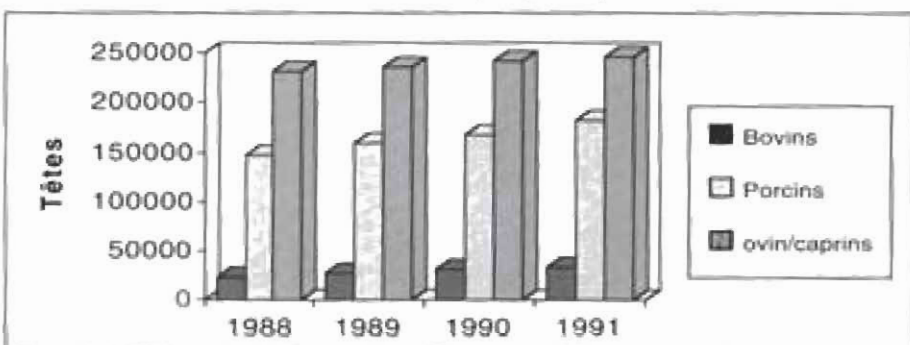
Le programme palmier à huile couvre 7500 ha réparties entre les plantations de Nzile (1500 ha), Makouke (4500 ha) et Bindo (1500 ha). Il améliore chaque année sa production de régimes de palme.

II.2.2. L'ÉLEVAGE

Les conditions climatiques ne sont pas naturellement favorables à la production animale. Le développement de cette activité est donc encore très limité. Beaucoup d'actions sont entreprises pour intéresser des fermiers gabonais aux diverses spéculations. Les différentes productions animales (Bovin, Ovin Caprin et volaille) connaissent une progression continue.

Les bovins sont élevés dans les zones de savane dans les provinces de la Nyanga, Ngounié et Haut-ogooué. Ils sont représentés en majeure partie par des races "Baoulé" et "lagune" et des croisements avec la race Ndama. Les principales concentrations de moutons, chèvres et cochons sont localisées dans les provinces de la Ngounié et du Woleu Ntem.

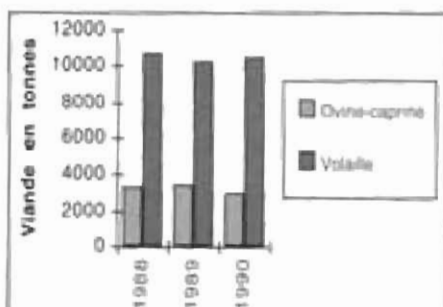
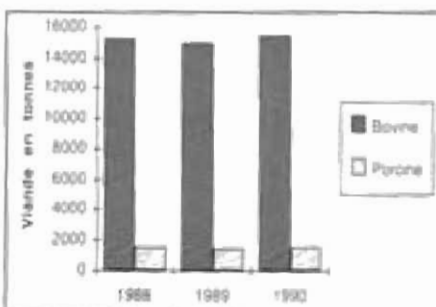
Evolution du cheptel par espèces



Source : DGAEP

L'effectif des différentes spéculations progresse normalement mais ne couvre pas encore l'ensemble des besoins nationaux.

Evolution des importations de viande



Source : DGE/DPS

L'élevage bovin

L'élevage fermier à petite échelle compte plus d'un millier de bovins répartis sur l'étendue du territoire principalement dans les provinces de la Ngounié, de la Nyanga et du Haut-Ogooué. Certains troupeaux appartiennent aux fermes d'Etat à Ndendé, Tchibanga et Medouneu. D'autres sont la propriété de privés dont l'activité principale n'est pas l'élevage.

L'élevage industriel se fait en ranching sous trois formes :

- Les ranches privés dont les plus importants sont ceux de Franceville et Moutassou dans la Ngounié qui ont respectivement 1300 et 350 têtes et qui pâturent sur 15000 ha aménagés ;
- Le ranch coopératif de Lekabi dans le Haut Ogooué issu d'une association de sept éleveurs formés à l'Office Gabonais d'Amélioration et de Production de Viande compte environ 1200 bovins ;
- Les ranches d'Etat sont constitués des exploitations gérées par l'OGAPROV et la Société Gabonaise d'Elevage (SOGADEL) qui a poursuivi un programme d'amélioration de plusieurs ouvrages et infrastructure dans l'ensemble des ranches. Elle a également procédé à l'ouverture d'un abattoir à Owendo d'une production de 100 à 150 bêtes par semaine.

L'élevage avicole

Les systèmes de production avicole révèlent une nette distinction entre les méthodes à faible niveau technique et celles de production en batterie qui utilisent des technologies développées pour l'engraissement, la reproduction et la commercialisation.

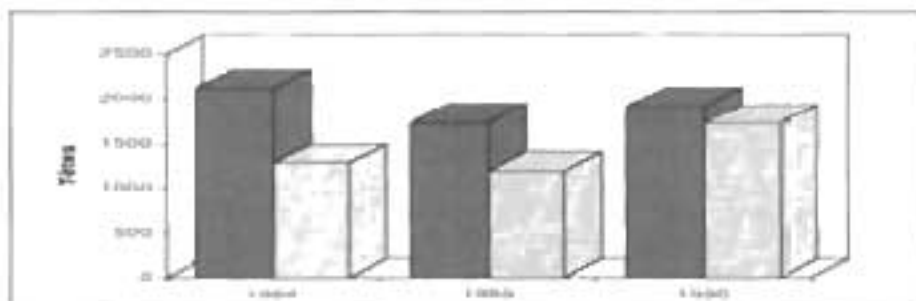
La production avicole est pratiquée à la fois par de nombreux petits producteurs orientés vers la subsistance dont les ventes sur le marché ne sont pas significatives et quelques exploitations de moyenne ou grande envergure. L'aviculture est très développée sur le territoire national. Elle fournit des poulets de chair et des oeufs. Autour de Libreville, les exploitations comptent environ 150000 pondeuses et livrent en moyenne 60500 oeufs par jour. Certains des éleveurs regroupés au sein de l'Association des Agriculteurs et Eleveurs du Gabon s'orientent vers la production de pintades, cailles, canards et pigeons.

A l'intérieur du pays, l'approvisionnement est assuré en oeufs par la Société Meunière Avicole du Gabon (SMAG) ; en poulets de chair par la Société Industrielle Avicole et d'Elevage de Boumango (SIAEB) ainsi que par quelques producteurs locaux dont certains sont encadrés par les Centres de Promotion Rurale (CPR).

L'élevage ovin et caprin

On trouve de petits ruminants dans tous les villages du pays. Une forte concentration de caprins est observée dans les provinces de la Ngounié, du Woleu-Ntem et de la Nyanga. Deux bergeries ont été créées dans le Haut-Ogooué à l'initiative de l'OGAPROV, à partir d'agneaux hybrides de race Okouma. La faiblesse du cheptel national et la fidélité des consommateurs à la viande ovine et caprine conduisent les commerçants à importer des animaux sur pied des pays voisins.

Importation des ovins et des caprins



Source : DGAEP

L'élevage porcin est présent dans de nombreux villages du Woleu-Ntem. Les races locales font place à des races importées dans les porcheries de l'Estuaire à partir de petites et moyennes exploitations dans la périphérie de Libreville. Le projet porcin d'Essassa a été privatisé en 1987.

II.2.3. LA PÊCHE

La consommation annuelle de produits halieutiques avoisine 35000 tonnes dont 15000 tonnes sont importées. Celles-ci se maintiennent à un niveau élevé du fait des habitudes alimentaires qui font rechercher des espèces et produits introuvables dans les eaux gabonaises.

La pêche artisanale

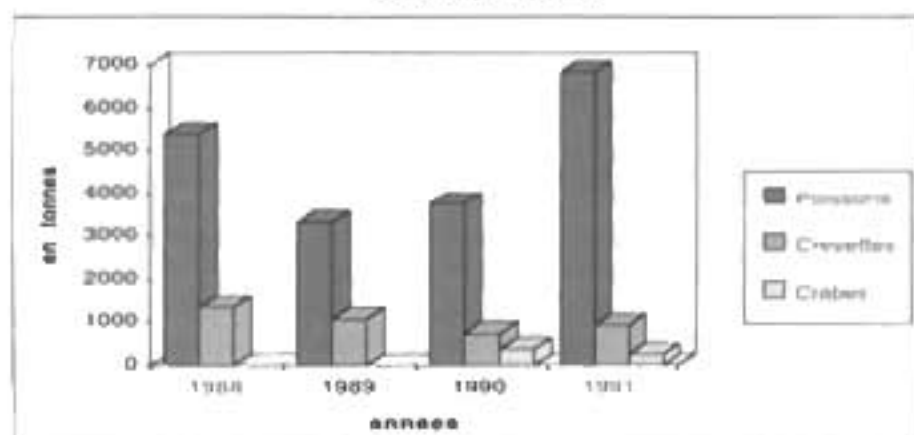
La pêche artisanale se pratique en mer, dans les lagunes, les estuaires, les fleuves et les lacs, elle est pratiquée en majorité par des étrangers (Nigériens, Béninois, Togolais, Sao-Toméens etc.), et sa production est destinée aux marchés locaux. Cette production est difficilement quantifiable du fait de la dispersion des pêcheurs, des villages, l'inexistence des structures de collecte, d'une mauvaise comptabilisation des captures et d'autres informations en matière de pêche. Néanmoins, elle est estimée à environ 13.000 tonnes par an. On compte près de 5000 pêcheurs et environ 1000 pirogues.

La pêche industrielle

Elle s'effectue essentiellement en mer par des sociétés industrielles (AMERGER-GABON, SOCOPEC, SOGEMER, etc...) à partir de cinq types de flottille :

- les chalutiers crevettiers, navires congélateurs qui effectuent des marées de 18 à 25 jours (22 bateaux en 1991).
- les chalutiers poissonniers, dont la durée des marées est comprise entre une semaine et 25 jours (27 bateaux en 1991)
- les cordiers, petits bateaux glaciers, qui pêchent à la ligne sur les fonds rocheux (4 bateaux en 1991).
- les senneurs thoniers (339 bateaux en 1991). La pêche chalutière est dans l'ensemble et depuis quelques années pratiquée par des navires battant pavillon gabonais, mais depuis 1991 on note une forte demande de droits de pêche de la part des armements étrangers à pêcher dans les eaux gabonaises.
- un casayer pêchant les crabes d'eaux profondes.

Activité de la pêche



Sources : Direction des pêches marines

Au cours des dernières années, la pêche industrielle a connu de graves difficultés qui ont eu une répercussion importante sur le volume des prises notamment en 1989 et 1990. L'arrivée des nouveaux armateurs en 1991 a contribué à retrouver et dépasser le niveau de 1988.

II.3. LES INDUSTRIES

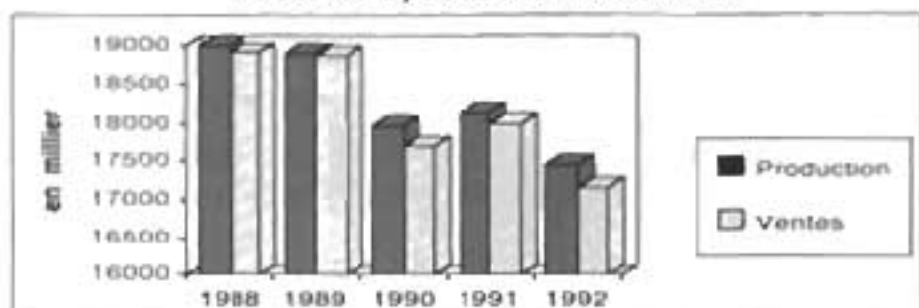
II.3.1. LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Les industries agro-alimentaires parmi lesquelles figurent les activités de transformation des produits agricoles, de fabrication de boissons et de cigarettes ne représentent que 5% de l'ensemble de la production nationale. Leur production décline depuis 1988 et s'accompagne d'une réduction des effectifs.

La production meunière et avicole

La farine de blé, le pain et les oeufs représentent les principales productions de la Société Meunière et Avicole du Gabon (SMAG). Celle-ci a un monopole sur la production de farine à partir du blé importé et approvisionne l'ensemble des boulangeries du pays à l'exception de celles de Port-Gentil. La SMAG se partage le marché national d'oeufs avec la Société Industrielle d'Agriculture et d'Elevage de Boumango (SIAEB) et de petits producteurs individuels. Sa production d'oeufs a baissé de 3,6 % en 1992 et se situe à 17 457 000 oeufs contre 18 116 000. Cette tendance résulte d'une part de la diminution de la consommation et de l'entrée de nouveaux producteurs sur le marché. Ceci l'a conduit à réduire sa capacité de production de 120.000 à 75.000 poules pondeuses.

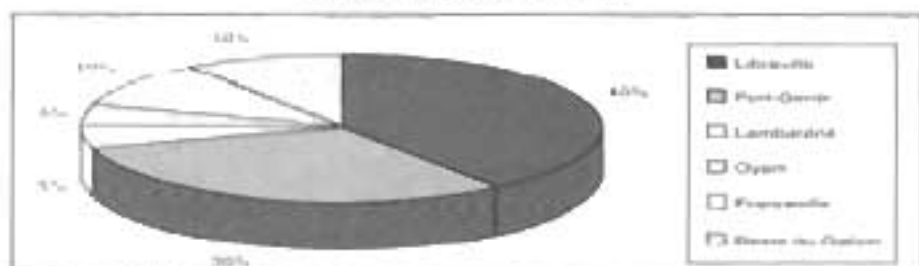
Evolution de la production et la vente d'oeufs



Source : SMAG

La production de poulets par la Société Industrielle d'Agriculture et d'Elevage de BOUMANGO s'est située à 2.200.000 par an ce qui correspond à une production de 3200 tonnes de viande de volailles. La SIAEB dispose d'un couvoir qui permet d'obtenir des poussins d'un jour. La ponte de poules débute à 24 semaines et donne 2 800 000 oeufs dont 12 % sont commercialisables en frais. Environ 41000 têtes de volailles sont abattues chaque semaine. Cette activité permet d'améliorer la part de marché dans la volaille de réforme, les abats et découpes dont les importations ont atteint une valeur de 1736 millions en 1992. Malgré les efforts entrepris pour accroître la production avicole, la concurrence des produits importés de la Communauté Européenne demeure très élevée.

Part de marché de la SIAEB

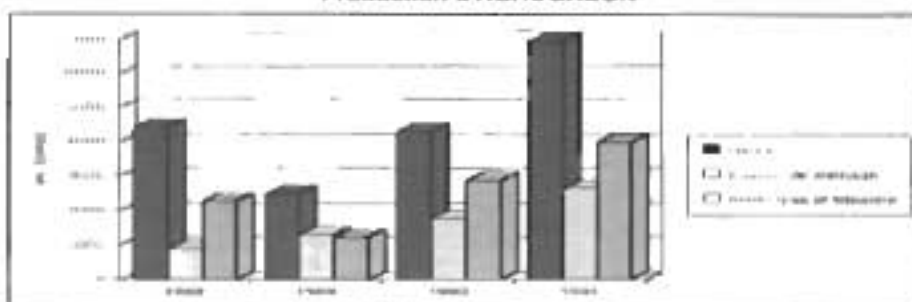


Source : SIAEB

La production de l'huile de palme et de savon

Depuis la disparition de la SEPOGA, la filière huile est complètement intégrée. Agrogabon produit à Makoué l'huile brute qui est raffinée dans l'unité de fractionnement de Lambaréné. Celle-ci fournit de l'huile de palme brute, de l'oléine, du savon de ménage et de la stéarine. La production est conditionnée sur différentes formes.

Production d'AGROGABON



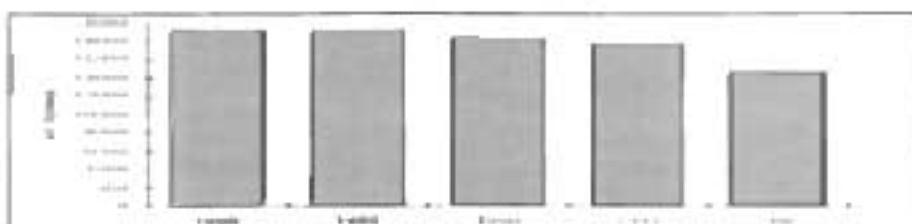
Source : Agrogabon

Tous les paramètres de production ont progressé d'environ 50% entre 1989 et 1991. Cette tendance semble s'être confirmée en 1992. Toutefois la part de l'huile de palme exportée a fortement chuté au cours de la même période. Elle est passée de 7908 tonnes à 2000 tonnes en 1991. Il est de même pour la stéarine qui ne représente plus que le 1/6 du volume exporté en 1989. La consommation intérieure reste très soutenue malgré les difficultés d'écoulement de l'huile sur le marché local. La production d'huile de palme pourrait bénéficier de la tendance haussière du marché mondial. Le savon subit la concurrence des produits similaires importés du Cameroun.

La production sucrière

En Afrique Centrale, la réorganisation de la filière Sucre qui devrait conduire à l'arrêt de certaines sucreries, est à l'ordre du jour. La SOSUHO dont la situation est très préoccupante pourrait ne pas échapper à cette opération. Toutefois, l'activité sucrière a pu être poursuivie en 1992 malgré une campagne très perturbée par la sécheresse. La faible pluviométrie et l'insuffisance d'amendements n'ont pas permis de maintenir des rendements élevés. Cette production a satisfait aux besoins du marché intérieur estimés à 13000 tonnes. Le surplus a été exporté au Congo et au Tchad.

Production de sucre



Source : Sasuna

La production jus de fruits

Elle est en baisse continue depuis 1989 et connaît les mêmes perturbations que la production d'ananas. La gamme des produits est composée de

- jus d'ananas
- jus de citrons et d'ananas
- jus de goyaves et d'ananas
- jus de passion et d'ananas
- jus de mangue et d'ananas

L'usine de la SOSUHO peut traiter 500 kg d'ananas par heure. Elle produit actuellement 24000 litres de jus dont 41% sont commercialisés sur le Haut-Ogooué et le reste sur Libreville.

La production laitière

On y regroupe la production de lait, des yaourts et divers desserts. Les produits laitiers mis sur le marché par la Société Industrielle Gabonaise de Laiterie Librevilloise (SIGALLI) couvre en grande partie les besoins du pays. Les efforts d'innovation et de lancement de produits nouveaux ont permis à Sigali de faire progresser régulièrement la consommation de l'ensemble des produits.

La torréfaction

La Société Gabonaise de torréfaction et les Cafés d'Okondja transforment localement une partie du café. Celui-ci est distribué sous les marques café Pierre André et Arôme d'Okondja.

La fabrication des boissons

La bière, le vin et les boissons gazeuses sont produits par différentes entreprises à base de matières semi-finies importées d'Europe. Parmi les opérateurs figurent, la Société des Brasserie du Gabon (SOBRAGA), la Société des Vins du Gabon (SOVINGAB) et la Société Industrielle Gabonaise de Laiterie Librevilloise (SIGALLI). Des regroupements ont eu lieu au cours des dernières années. SOBRAGA a repris les activités de SEBOGA, SOVINGAB celles des Caves Viticoles du Gabon, SIGALLI celles de SLIGA.

La production des boissons alcoolisées est en régression constante. La consommation de la bière, longtemps en hausse, fléchit plus que celle du vin. L'arrêt des activités de la distillerie de la MPASSA retarde l'importation massive des whisky, rum, gin, liqueurs et autres boissons spiritueuses. Les importations des boissons et liqueurs alcoolisées ont atteint la valeur de 3750 millions F cfa en 1992 dont 1373 millions ont été consacrés aux whisky et rum.

Le vin, la bière, les boissons gazeuses

La Sovingab procède à la mise en bouteille du vin importé d'Europe. Sa production qui couvre 70% du marché fléchit régulièrement depuis plusieurs années : 65.916 hl en 1992 contre 87.111 hl en 1988 soit une baisse d'environ 24% depuis 1988. Le chiffre d'affaires a régressé de 13% au cours de la même période. Cette situation est la conséquence de la détérioration du pouvoir d'achat des ménages. Malgré cette récession, Sovingab renouvelle ses équipements. Ceci a permis de faire progresser la consommation dans les vins de haut de gamme. Sobraga pénètre le marché avec les productions vinicoles de Port-Gentil et plus récemment celles de Libreville.

L'essentiel de la production de Sobraga est constituée par la bière. La consommation de ce produit a beaucoup fléchi depuis le deuxième semestre 1992 à la suite de l'augmentation des prix. Les productions des zones rurales sont plus affectées. La production des boissons gazeuses est en baisse de 6% par rapport à 1991.

L'eau minérale naturelle

La Société des Eaux de Léoni assure la production de l'eau minérale sur l'ensemble du territoire. L'usine qui travaille à 60% de sa capacité a fourni 39600 hl soit 220000 cartons de 12 bouteilles de 1,5 l contre 36000 hl en 1991. Cette augmentation de 10% est due à un report de consommation d'eau potable sur l'eau minérale observée en cours d'année pendant les périodes de saison sèche à Libreville et Port-Gentil.

II.3.2. LES INDUSTRIES DU BOIS ET L'AMEUBLEMENT

La transformation du bois concerne différents types d'activités. Il s'agit notamment :

- des scieries
- des menuiseries
- des petites unités spécialisées ;
- des unités de déroulage.

Depuis quelques années on assiste à une concentration des activités. Certaines industries ont fusionné avec des sociétés d'exploitation forestière.

La production des scieries

Les livraisons d'okoumé et de bois divers aux scieries de Libreville ont progressé respectivement 26,7% et 2,3% par rapport à 1991. Elles ont atteint 27.825 m3 et 44.916 m3 contre 21961 m3 et 43992 m3. Cette tendance confirme la reprise de la consommation des planches, chevrons et lattes pour la construction des maisons et l'ameublement.

la production de contreplaqués

La production de Contreplaqué est assurée par 3 unités au Gabon qui sont, par ordre d'importance, la Compagnie Forestière du Gabon (CFG), Rougier Océan Gabon (ROG) et la Société de la Haute Mondah (SHM).

En crise à partir de 1986 la Compagnie Forestière du Gabon (CFG) a enregistré une baisse continue de sa production consécutive à la fois à la montée de la concurrence des producteurs du Sud Est asiatique et à des problèmes de gestion interne. Après une timide reprise en 1991, la production s'est à nouveau contractée en 1992 de 43 %. L'importance de cette baisse doit être atténuée par la volonté de l'entreprise de diminuer ses stocks qui s'étaient fortement gonflés en 1991 et qui ont permis d'accroître les ventes en 1992.

Issue de la fusion en 1982 de plusieurs petites sociétés, Rougier Océan Gabon assure une partie de la transformation de son bois dans son usine de déroulage située à Owendo. Sa production de contreplaqué a augmenté de 11 % en 1991 et s'est stabilisée à ce niveau en 1992.

La Société de la Haute Mondah opère en forêt et sa production de grumes d'okoumé est entièrement destinée à l'approvisionnement de son usine. Elle a produit 6875 m3 de contreplaqué et 1513 m3 de placage en 1992 dont 80% de contreplaqué ont été écoulés localement.

II.3.3. LES INDUSTRIES CHIMIQUES

Le secteur des industries chimiques hors raffinerie est composé d'entreprises généralement de petite taille qui font autant sinon plus, de conditionnement que de fabrication réelle, à l'exception de GABOA qui tire son oxygène de l'atmosphère ambiante et son acétylène de la réaction de l'eau sur du carbure de calcium.

Les besoins partiellement couverts par l'industrie chimique locale sont : l'air liquide, l'oxygène et l'acétylène (GABOA), les peintures (Chimie Gabon, GPL) les produits d'entretien (SIDAC), les lubrifiants (PIZOLUB) les plastiques de bâtiments, les emballages et les ustensiles de ménage (ABA) et le caoutchouc (COGAPNEU) et l'acide sulfurique de l'atelier de Comuf.

Les gaz industriels

Deux usines installées à Libreville et une à Port-Gentil produisent respectivement de l'oxygène-acétylène et de l'azote liquide. Ces usines appartiennent à la société GABOA dont la production d'oxygène et d'acétylène a baissé de 3,2 % et 11,7 % en 1992. L'azote, essentiellement utilisée par les pétroliers pour réactiver les anciens puits a accusé une baisse plus importante (-25,7 %).

Les peintures, vernis et laques

La fabrication de peintures et vernis est actuellement réalisée par deux entreprises Chimie-Gabon et la Générale de Peintures et Laques. Ces deux unités, loin de se concurrencer, se complètent et couvrent la demande intérieure qui atteint 3000 tonnes par an.

La première unité installée au Gabon dans le domaine de la fabrication des peintures a été Chimie-Gabon qui a construit son usine en 1966, avec une capacité théorique de production de 1000 tonnes par an. Les aléas de la demande, essentiellement constituée par la branche bâtiment ont fait évoluer sa production de manière assez irrégulière.

La Gabonaise de Peintures et Laques (GPL) est la deuxième société du secteur. C'est en 1974 qu'elle a été agréée au Code des investissements. Cette société a été créée par l'Etat Gabonais et Elf Gabon dans le cadre de la PID, avec une capacité initiale de 1500 tonnes par an. GPL a comme partenaire technique la Seigneurerie.

Les lubrifiants

La production gabonaise de lubrifiants a démarré en 1978 avec la société Pizolub créée dans le cadre de la Provision pour Investissements Diversifiée (PID), avec comme partenaires : l'Etat, Shell-Gabon, Elf Gabon, Pizo et Mobil Oil Gabon. PIZOLUB qui a une capacité annuelle de 15.000 tonnes, satisfait amplement le marché intérieur dont les besoins sont de 10.000 tonnes. La clientèle est constituée principalement par les miniers, les pétroliers et les forestiers.

Il faut souligner qu'il reste quelques catégories importantes de produits qui sont encore exclusivement importés. Ce sont : les produits pharmaceutiques, les engrais, les explosifs, les produits photo.

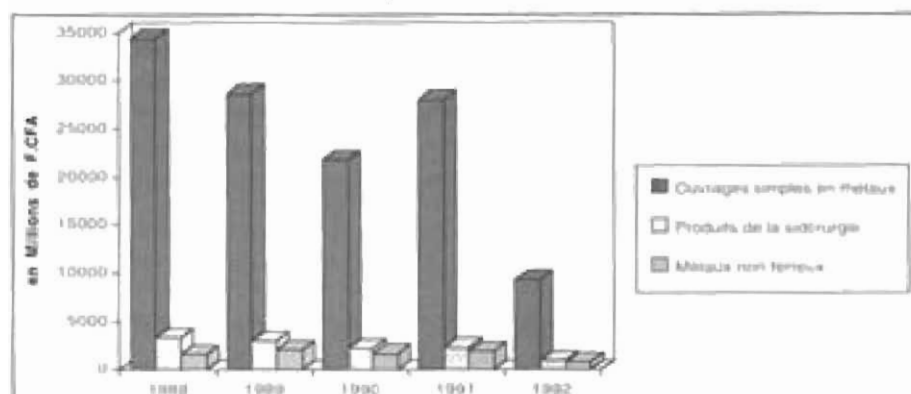
II.3.4. LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES MÉTAUX

Le secteur des industries de transformation des métaux et des industries mécaniques et électroniques est constitué d'une dizaine d'entreprises en 1992 contre une quinzaine environ en 1980. Il s'agit :

- des industries mécaniques ;
- des industries électroniques ;
- des industries de transformation.

Ces industries produisent essentiellement pour les besoins du marché intérieur. Il s'agit dans la majorité des cas d'activités de montage d'éléments semi ouvrés importés. Les statistiques douanières indiquent que les importations d'intrants ont légèrement diminué en 1992.

Importation d'intrants



Source : Douanes Gabonaises

II.3.5. LES INDUSTRIES DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

On y regroupe la production de ciment, celle de produits en béton, en fibrociment, des parpaings, des enrobés et des concassés. L'activité porte enfin sur l'extraction du sable et de la latérite.

Trois unités procèdent à des opérations de broyage aux fins de production du ciment :

- l'usine de Ntoun (capacité 350.000 tonnes de clinker par an)
- l'usine d'Owendo (capacité 270.000 tonnes par an)
- l'usine de Franceville (150.000 tonnes par an)

La société fabrique des Portland artificiels. La qualité la plus courante est CPJ 45. Pour des besoins spéciaux de l'exploitation pétrolière, la société fabrique la qualité CPA 45 prise mer. La production couvre tous les besoins du pays et a enregistré une hausse de 8% en 1992 par rapport à 1991 (137000 tonnes), le chiffre d'affaires a accusé une baisse de 5% du fait de la baisse des prix de vente, décidée au début de l'exercice. Pour la troisième année consécutive, la consommation des ménages a représenté 60% des ventes et les achats des entreprises des BTP ont été évalués à 40%, en augmentation de 15% par rapport à 1991. Les usines d'Owendo et de Franceville produisent respectivement à 54% et 14% de leurs capacités.

La préfabrication en ciment et les produits en fibrociment

La gamme des produits est variée et s'étend aux : buses, aggro-bordures, pavés, poteaux électriques. Les entreprises de BTP fabriquent également certaines de ces éléments pour leur propre compte. la production locale de tuiles est estimée à 310 millions d'unités par an réalisée à la demande en raison d'une conjoncture immobilière déprimée.

La fabrication des parpaings est essentiellement artisanale. L'offre est supérieure à la demande issue de la demande des entreprises des maisons individuelles. Les entreprises de bâtiments produisent pour leur propre compte.

II.3.6. LES INDUSTRIES TEXTILES

Le secteur de l'industrie textile s'articule autour de trois pôles :

- les entreprises industrielles de confection et d'impression ;
- les ateliers semi-industriels de confection et de haute couture ;
- les unités artisanales de confection.

Dans l'ensemble, le secteur textile se porte mal. Le marché est fortement perturbé par les importations de textiles du Nigéria et des pays d'Asie du Sud. Le phénomène des vendeurs ambulants s'amplifie à Libreville. La production de textiles et de vêtements est en net recul en 1992 par rapport à l'année précédente.

II.4. LES TRANSPORTS

Les activités de transports au Gabon, sont pénalisées par l'insuffisance des infrastructures de communication. On distingue quatre branches :

- les transports terrestres et ferroviaires
- les transports maritimes et fluviaux
- les transports aériens
- les auxiliaires de transports.

II.4.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES ET FERROVIAIRES

Ils concernent aussi bien les transports routiers que ferroviaires.

Les transports routiers

Le réseau routier est relativement peu dense avec : 7800 Km de routes dont 779 bitumés et 7021 en latérite. Les routes nationales s'orientent selon deux axes majeurs : Nord-Sud, soit 870 km avec prolongement au nord vers le Cameroun et au sud vers le Congo ; Est-ouest 774 km permettant la liaison, à l'Est, avec le Congo. Au total 3015 km sont classés routes nationales, 1528 km routes provinciales 834 km routes départementales, 571 km de routes non classées et environs 900 km de pistes saisonnières.

Depuis 1990, avec le concours de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque Mondiale (BIRD), un vaste programme triennal d'entretien routier (PTER) a été lancé pour la remise en état de 6300 km de routes non revêtues et 460 km de routes revêtues. Le flux de transport ne peut faire que l'objet d'estimations. Selon la Direction Générale des Transports, 70 % du trafic concerne les passagers et 30 % les marchandises.

En matière de transport de personnes, on recense quotidiennement au départ de la gare routière de Libreville plus d'une trentaine de bus et de voitures qui desservent les centres de l'intérieur.

La Compagnie Africaine de Transports BARBIER (CAT), reste la seule entreprise structurée. Elle fait face à une concurrence très vive des transporteurs individuels qui sont devenus de plus en plus nombreux utilisant des camionnettes et de petits bus sommairement équipés qui desservent les centres de l'intérieur. En 1992, l'activité de l'entreprise a enregistré une chute de 16,6 %.

Il n'existe pas de compagnies de transport en commun au Gabon. Le déplacement des personnes dans les grands centres urbains du pays est assuré par des exploitants de taxis selon le système de ramassage collectif. Le nombre de taxis est en augmentation à Libreville, Oyem et Lambaréné.

Nombre de taxis	1988	1989	1990	1991	1992
Libreville	2534	2600	2658	2983	3000
Port-Gentil	450	443	450	500	450
Franceville	100	135	200	150	133
Oyem	72	59	61	71	90
Lambaréné	NC	NC	13	12	24
Total	3156	3237	3382	3716	3697

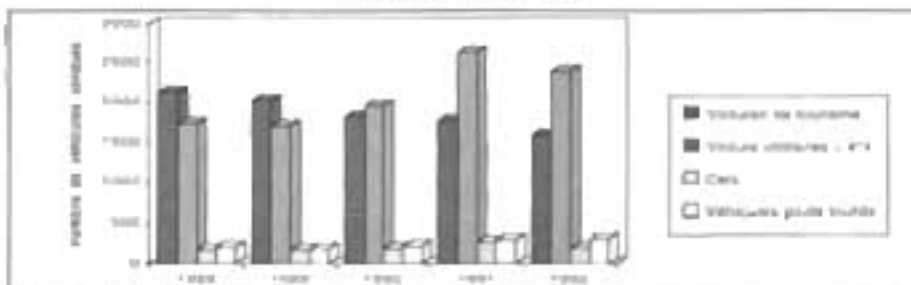
Source : Mairies

Le transport de marchandises se fait en zone urbaine par des véhicules spéciaux recensés comme "Transports de marchandises" (TM). Entre les villes, de nombreux transporteurs routiers assurent la livraison des marchandises.

Le marché automobile

Les achats en unités, en 1992 toutes catégories confondues, ont été inférieurs en nombre à ceux de 1991 de plus de 10%. Ce repli est surtout dû à une réduction des achats de l'Administration, au coût des crédits automobiles et à l'arrivée sur le marché des voitures d'occasion importées de Belgique. Le nombre de véhicules de tourisme importés a diminué de 10,2%, celui des véhicules utilitaires, des 4x4 et des poids lourds respectivement de 14,4%, de 9% et de 36,8% tandis que celui des bus a augmenté de 18,4%.

Ventes de véhicules



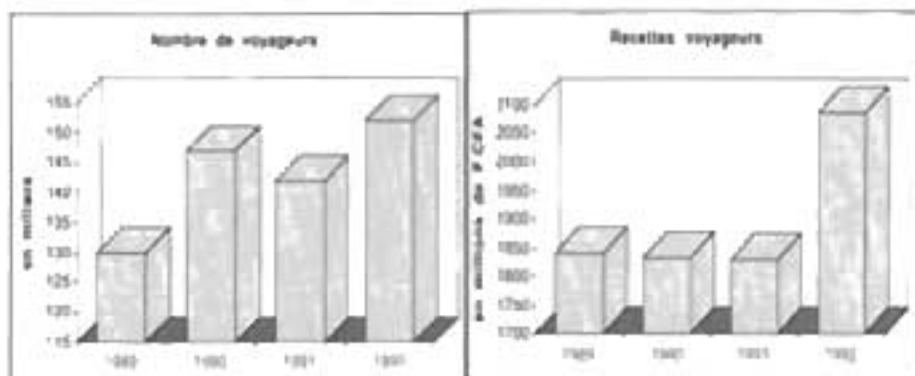
Source : URAI

Les constructeurs japonais contrôlent 90,4% du marché en 1992 contre 86,7 % en 1991 ce qui traduit un meilleur rapport qualité prix de ces automobiles.

Les transports ferroviaires

L'activité ferroviaire a fortement progressé au cours des dernières années après la mise en service des trains minéraliers de manganèse.

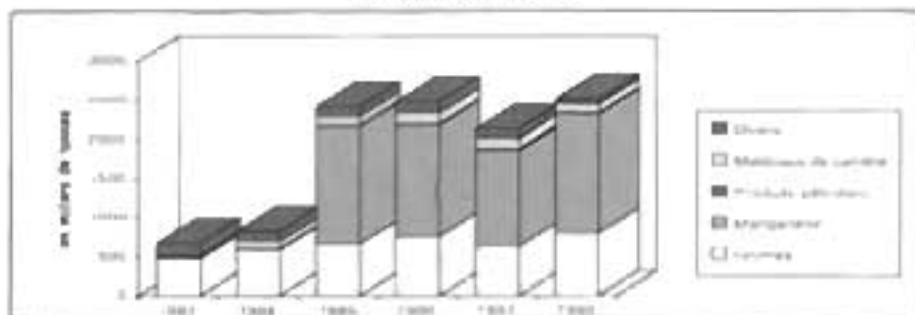
L'Octra a transporté 152250 voyageurs en 1992 contre 142700 en 1991 représentant 2,087 milliards de francs cfa contre 1,833 en 1991, soit une hausse de 14%. Toutefois, la qualité du service reste une préoccupation du fait du fort taux d'immobilisation des voitures 1er et 2ème classe. L'Octra ne disposant pas de matériel voyageurs en réserve, les prestations voyageurs ne cessent de se dégrader : insuffisance de places assises, retards chroniques.



Source : Octra
Estimation DGE

Le trafic marchandises (colis, wagons et prestations diverses) a enregistré au cours de l'exercice 1992, une progression de plus de 19,7% avec 2.570 millions de tonnes contre 2,145 millions en 1991. En recettes la progression est de 13,1% pour 10, 472 milliards contre 9,257 en 1991

Trafic Marchandises

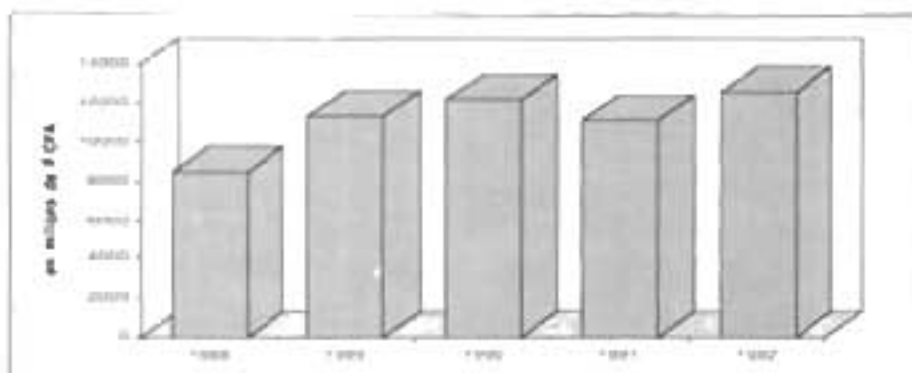


Source : Octra 1992
Estimation DGE

Avec 6,665 milliards de francs en 1992, contre 5,101 en 1991 et pour 804 000 tonnes transportées, le trafic des bois en grumes reste la principale source de revenus de l'office car il représente à lui seul 53% du chiffre d'affaires et 32 % du volume transporté. Le manganèse avec 1 525 091 tonnes transportées, représente de loin le trafic le plus important en volume (60,7%). Paradoxalement les recettes de ce produit ne représente que 10,8% des recettes de wagons, soit environ 8,8% des recettes globales, du fait de la facturation à Comilog d'un péage à 725 francs CFA la tonne nette transportée.

Globalement, l'activité de l'Octra a généré des recettes en hausse de 13,2% par rapport à l'exercice précédent. Les recettes des bois en grumes ont augmenté de 30,6% après avoir baissé de 17% par rapport à 1990. Les recettes de manganèse augmentent de 24% après la baisse de 13,6% au cours de la même période.

Evolution de l'activité



Source : Octra - 1992 - Estimation DGE

II.4.2. LE TRANSPORT MARITIME ET FLUVIAL

La branche transports maritimes se compose de sociétés nationales, d'agences et de compagnies étrangères notamment européennes alors que le transport fluvial est assuré par la Compagnie de Navigation Intérieure (CNI) et un ensemble de petits transporteurs individuels.

Le transport intérieur fluvial

Le réseau fluvial, avec ses 3300 km de voies navigables joue un rôle important. Il représente 60 % du transport du bois. Ce trafic a permis l'émergence d'un grand nombre de transporteurs de personnes et de marchandises. Pour certaines zones, notamment le long de l'Ogooué et du Fernand Vaz, des lagunes (Basse et Haute Banio) le transport des personnes ne peut s'effectuer que par le fleuve. Le plus important de ces transporteurs est la Compagnie de Navigation Intérieure (CNI) qui exploite les lignes de l'Ogooué, du Fernand Vaz et de la Banio. Le transport des passagers a connu après des baisses successives, une progression de 20 % en 1992. Le mouvement des marchandises a crû de 45 %.

II.4.3. LE TRANSPORT AÉRIEN

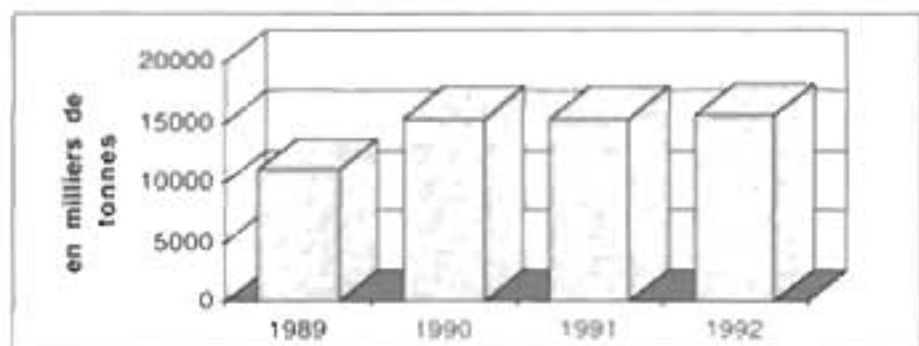
En raison de la faiblesse du réseau routier, l'avion constitue le moyen le plus approprié de déplacement à l'intérieur du pays. Le transport aérien est assuré sur le plan intérieur par la Compagnie Nationale Air-Gabon et des compagnies privées (Air Service, Air-Inter, Air Affaires Gabon). Au niveau international, outre Air Gabon, plusieurs compagnies européennes et africaines assurent la desserte de Libreville.

Le nombre de voyageurs transportés a baissé de 9,2% malgré une augmentation des mouvements d'avions de 3,5% par rapport à 1991. Le fret et la poste ont également baissé de 1,6%.

II.4.4. LES ACTIVITÉS PORTUAIRES

La gestion des ports est confiée à l'Office des ports et rades du Gabon (OPRAG), office créé par ordonnance en mars 1974. Il est également chargé de la mise en œuvre des programmes de développement des infrastructures et équipements de ces ports qui sont de véritables thermomètres de l'activité économique.

A ce jour, l'OPRAG gère le port d'Owendo, le port minéralier et le port môle à Libreville, le port en eau profonde et le port môle à Port-Gentil. Les opérations de chargement et de déchargement des navires (acconage) et de consignation sont assurées par trois entreprises indépendantes de l'OPRAG (DELMAS, SNAT, SOAEM). En 1992, l'Office a réalisé un trafic global de 15.586 millions de tonnes, soit une légère augmentation de 1,7% contre -0,3 en 1991.



Les ports d'Owendo

En 1992, l'Office a réalisé un trafic de 2,6 million de tonnes dans les ports de Libreville, donc 53,6% représentent le volume de manganèse et 31,8% le bois en grumes. Après le recul constaté en 1991, par rapport à 1990, le trafic par types de marchandises a progressé en 1992 de 22,3% comme indiqué dans le tableau suivant :

en milliers de tonnes	1988	1989	1990	1991	1992
Marchandises générales	287,4	209,4	234,7	238,7	199,4
Vracs liquides	165,2	195,3	166,2	186,3	123,4
Bois en grumes	567,6	746,5	766,2	753,7	831,3
dont Okoumé	364,7	474,9	484,9	470,7	459,2
Vracs solides	63	1290,3	1335,2	953,2	1454,3
dont manganèse		1217,3	1261,7	913,2	1400
Total manipulé	1083	2442	2502,3	2131,9	2608,4

Les ports de Port-Gentil

Les exportations de bois, hydrocarbures et les importations de biens d'équipement constituent l'essentiel de l'activité de ces ports

	1988	1989	1990	1991	1992
Marchandises générales	68	68	160,6	151,4	14,6
Vracs liquides	6081,3	6081,3	12513	12160,6	12574,2
Bois en grumes	261,2	261,2	194,9	134,3	129,2
Placages, contreplaqués	21,9	21,9	-	-	-
Total général	6432,4	6432,4	6432,4	12446	12718

II.4.5. LES AUXILIAIRES DE TRANSPORT

Plusieurs groupes opèrent dans ce secteur dont un grand consortium (Delmas Gabon du groupe BOLLORE) est chef de file. D'autres sociétés participent aux opérations de transport, transit ou manutention (Transcap, Engotrans . .) mais ont une activité moindre.

La Société Nationale d'Acconage et de Transit (SNAT) déploie spécialement son activité à Libreville et à Moanda. Elle emploie 464 personnes pour réaliser ses opérations d'acconage sur les bateaux consignés par la Socopao et la Soaem, de transit maritime et aérien, de camionnage et de transports divers.

La Société Delmas-Gabon qui a absorbé la firme SOCCPAO, est le consignataire de la société navale chargeurs Delmas-Vieljeux. Elle emploie 670 personnes et fait essentiellement des opérations d'acconage.

La SOAEM a une activité de consignataire pour son propre compte et confie en principe à la SNAT les opérations de transit, transport et acconage qui sont liées à la consignation. SOAEM opère avec environ 300 personnes.

Le secteur laisse apparaître une certaine expansion qui contraste avec la situation économique générale. Néanmoins, la profession connaît des problèmes inhérents à ses structures (personnels pléthoriques ou engorgées).

II.5. LES BÂTIMENTS ET LES TRAVAUX PUBLICS

Le secteur du bâtiment et des travaux publics est un cas particulier qui intéresse autant la remise en état de bâtiments ou d'infrastructures que des ouvrages neufs, la mise en place des circuits de distribution de l'électricité et de l'eau, les aménagements des sites de recherches pétrolières.

Trois types d'opérateurs exercent dans ce secteur :

- des filiales de groupes internationaux ;
- des entreprises moyennes créées par des privés nationaux et des expatriés ;
- des petites entreprises individuelles .

Depuis 1985, l'activité de ce secteur se contracte et ce dernier occupe désormais le septième rang en terme de contribution à la valeur ajoutée totale du pays.

La dégradation des activités du secteur trouve sa cause dans la réduction draconienne des investissements publics auxquels le secteur était étroitement lié. Or ces investissements ont été négligeables du fait des budgets dits d'austérité qui se succèdent depuis 1986.

Le secteur des bâtiments et travaux publics comptait plus d'une soixantaine d'entreprises entre 1970-1985. La crise qui a principalement frappé ce secteur a entraîné son redimensionnement : les entreprises les plus vulnérables ayant disparu ou fusionné, les autres ayant ajusté leurs équipements et leurs effectifs.

Le secteur a donné des signes de reprise à partir de 1991 (près de 29% de la production) suite à certains travaux de génie civil comme la construction du barrage hydroélectrique de Bongolo et d'autre part, au programme triennal d'entretien routier. Toutefois 1992 a été une année difficile pour les entreprises du secteur avec la fin, dès le premier trimestre, des travaux on shore des pétroliers.

Le programme Triennal d'Entretien du Réseau Routier

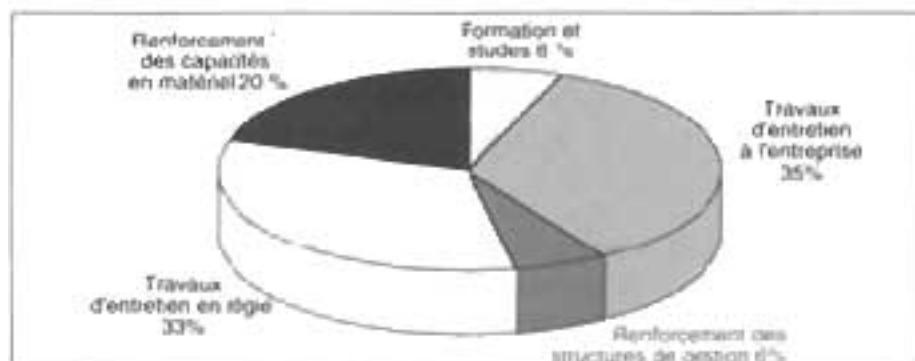
Les objectifs du programme

En raison de l'état de dégradation avancé du réseau routier national, et du manque de moyens nécessaires pour son entretien, le Gouvernement Gabonais a conclu en 1990 deux Accords de Prêt avec la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement pour la mise en place d'un Programme d'Entretien du réseau routier national, dont les principaux objectifs sont :

- préserver les investissements importants effectués par l'Etat ces vingt dernières années.

- réduire les coûts de circulation afin de rendre le secteur productif plus compétitif, favorisant les régions agricoles, forestières et les échanges commerciaux inter-provinciaux;
- réorganiser et renforcer la structure d'entretien routier en régie au sein du Ministère de l'Équipement et de la Construction;
- préparer les conditions nécessaires pour un entretien amélioré général durable.

Coût initial du Programme



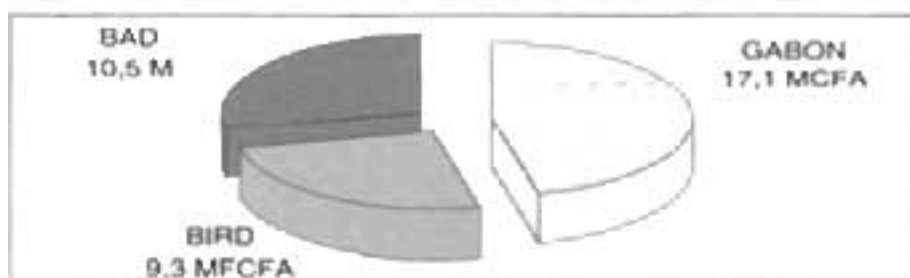
Source : Ministère de l'Équipement et de la Construction

Le programme était évalué au départ en 1989 à 36 920 000.000 F CFA et finançait les composantes suivantes :

Travaux d'entretien à l'Entreprise	12.930 millions
Travaux d'Entretien en Régie	12.190 millions
Renforcement des capacités en matériel :	7.370 millions
Formation et Études	2.340 millions
Renforcement des structures de gestion	2.090 millions

Le financement du programme étant assuré par des fonds propres de la partie gabonaise à hauteur de 17.100 millions et par des Bailleurs de Fonds internationaux : Banque Mondiale pour 9.300 millions et la Banque Africaine de Développement pour 10.500 millions.

Financement Global du programme



Source : Ministère de l'Équipement et de la Construction

La République Française apporte une contribution évaluée à 710 millions de F CFA représentant la mise à disposition de six experts de la Coopération Technique Française, et des moyens logistiques.

En 1992, le coût du Programme a été réévalué à 50 milliards de F CFA soit un accroissement de 13 milliards de F CFA, et finance pour la période 1990 - 1993 les composantes ci-après :

- 17 milliards pour les travaux d'Entretien à l'Entreprise
- 14,5 milliards pour les travaux d'Entretien en Régie
- 13,1 milliards pour l'Équipement et Matériel
- 5,4 milliards pour la Formation, les Études et l'Assistance Technique

L'exécution du programme

Les travaux sont effectués sous deux formes d'intervention : les travaux confiés aux Entreprises et les travaux exécutés par des équipes du Ministère de l'Équipement et de la Construction.

Les travaux d'entretien à l'entreprise

Ils ont débuté à la fin de 1990 pour une durée d'exécution de deux ans et s'effectuent sur le réseau principal pour 1.800 km reliant la capitale Libreville aux Chefs lieux de Province.

Les travaux comprenaient essentiellement l'entretien des routes bitumées : la remise en état des ouvrages d'art et l'entretien des routes en terre pour un montant de 12 milliards.

En cours d'exécution, l'augmentation des quantités des travaux sur certains tronçons très dégradés a majoré le coût initial, ce qui a nécessité la passation d'un avenant portant le montant du marché à 17 milliards.

Dans la programmation et l'exécution des travaux, priorité a été donnée à l'élimination des boursiers et érosions, l'amélioration de la surface de roulement et la réparation des ouvrages d'art afin d'assurer un niveau de service satisfaisant et une praticabilité permanente des routes du réseau principal.

La quantité des travaux effectués sur les routes en terre à la fin de 1992 peut être schématisée comme suit :

- 445 km de rechargement général sur le tronçon Bifoun-Ndjolé-Mevang-Lalara-Mitzic
- 200 km d'Ensemolement : Mitzic-Oyem
- 567 km de Remise en forme sur le tronçon Alembe-Ayem-Lastourville-La Leyou
- 313 km de reprofilage rapide sur la route Bifoun-Lambaréné-Mouila-Ndendé-Tchibanga.

Activité Nationale

Par contre **les routes bitumées** ont reçu les traitements suivants :

- 33 km des Enduits superficiels sur la route Lalala-Owendo
- 13.000 m² de Poinçonnage sur le tronçon Libreville-Cap Estéras
- 433 km de Débroussaillage sur les tronçons Libreville-Niue-Oyan-Bifoun-La Layou-Francoville-Keillé-Léoni

Au cours de la même période 16 ouvrages métalliques ont été réfectionnés.

Les travaux d'entretien en régie

En fonction de la dotation en matériel et de la formation du personnel, les équipes d'entretien ont démarré progressivement leur activité à partir du mois de Mai 1991 et, en fin d'année, les 64 équipes prévues pour la première année étaient opérationnelles.

A la fin de l'année 1992 les réalisations des équipes mécanisées sur les routes en terre se présentaient de la manière suivante :

Tâche d'entretien	Prévisions Km	Réalisations Km	%
Reprofilage rapide (RR)	5104	5573	109,2
Remise en Forme (RF)	1239	1398	112,9
Rechargement Général (RG)	156	182	116,6
Rechargement Partiel (RP)	2065	1211	58,7
Ensoleillement Mécanisé (EM)	786	509	64,7

Source : Ministère de l'Équipement et de la Construction

La longueur des tâches d'entretien mécanisé ainsi réalisée par les équipes de régie s'élève à 8166 km pour une prévision de 8770 km au programme 1992, soit un taux de réalisation de 93,1 %.

Il est aussi à noter qu'en plus de ces réalisations, les équipes d'entretien sont intervenues sur 350 km de voiries et routes non classées pour exécuter des travaux d'intérêt communautaire.

En résumé, l'année 1992 est la première année de pleine application du Programme d'Entretien Routier, elle a été caractérisée par une forte activité d'exécution du programme de travaux d'entretien routier d'une part et d'autre part par un effort particulier sur l'application du système de suivi dans le domaine des travaux et de la gestion.

Les résultats obtenus au 31 Décembre 1992 sont dans l'ensemble satisfaisant.

II.6. LE COMMERCE

L'activité commerciale se caractérise par la montée en puissance d'une frange souterraine ou informelle. On peut distinguer, dans le secteur formel, trois catégories d'opérateurs :

- les grandes sociétés commerciales;
- les sociétés moyennes;
- les exploitations individuelles.

Les grandes sociétés commerciales

Ce sont des filiales de grands groupes étrangers comme la Scoa (Libremag, Gamatec, CCDG), structurées et regroupées au sein du Syndicat des importateurs et exportateurs (Sympex) où l'on distingue les différentes spécialisations suivantes :

- marchandise générale;
- quincaillerie;
- alimentation;
- confection de luxe, maroquinerie, articles de cadeaux;
- outillage, quincaillerie de bâtiment,
- matériel électrique et industriel
- radio, froid, climatisation.
- vente automobile ...

Les sociétés moyennes

Ce sont des entreprises bien organisées qui appartiennent pour la plupart à des expatriés d'origines syrolibanaise et asiatique.

Les exploitations individuelles

Généralement gérées de manière artisanale, elles appartiennent dans leur majorité aux ressortissants Ouest-africains. Depuis la crise, ces exploitations familiales ont développé des échoppes ambulantes. Ce petit commerce fait montre de beaucoup de dynamisme. Il offre des produits très variés : vêtements, vivres, petits outillages, cordonnerie.etc...L'évolution de leur activité est difficile à cerner du fait de leur dispersion sur l'ensemble du territoire et de l'absence en leur sein d'une tenue de comptes qui permettrait une meilleure approche de leur résultat d'exploitation.

Elles commercialisent une grande partie des produits importés par les sociétés moyennes. Dans l'ensemble, les produits importés sont d'origines

diverses, notamment des pays industrialisés mais surtout les pays d'Asie et de l'Afrique du Nord.

L'évolution de l'activité

Les activités du secteur commerce ont chuté en 1992. Le commerce de biens de consommation a enregistré une baisse de l'ordre de 15%. Cette diminution provient semble-t-il en partie de la baisse du pouvoir d'achat des ménages consécutive à un chômage croissant.

Le marché de l'automobile

Après une embellie en 1991 en grande partie impulsée par la mise en place du processus démocratique, la création de partis politiques et leur implantation à l'intérieur du pays, le marché de l'automobile connaît en 1992 une baisse de 10,2%. Cette diminution concerne surtout les véhicules 4X4 tous terrains. Le marché traditionnel subit par ailleurs une timide concurrence d'importations de véhicules d'occasion.

Les stations de stockage de produits pétroliers

Le secteur n'est pas particulièrement exposé à la concurrence du secteur informel. Toutefois, on y observe :

- des livraisons en contrebande à partir de pays étrangers ,
- des mélanges pétrole lampant et carburant effectués par certains revendeurs indelicats.

II.7. L'HÔTELLERIE - LA RESTAURATION - LE TOURISME

L'hôtellerie et la restauration

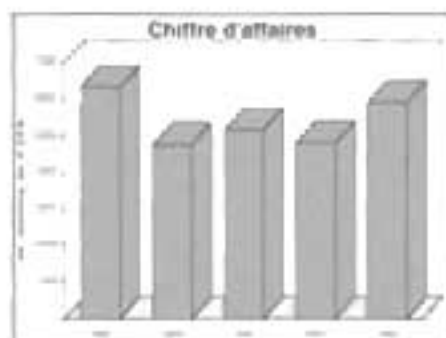
Le Gabon dispose d'une capacité touristique et hôtelière comprenant :

- 62 hôtels qui totalisent près de 3000 chambres,
- 7 agences de voyages et de tourisme,
- plus de 200 restaurants et de nombreux snacks-bars et night-clubs.

Outre ces possibilités d'hébergement et de restauration, le potentiel touristique comprend quelques centres de loisirs, des sites touristiques et des réserves. Le parc hôtelier se compose :

- d'hôtels de classe internationale essentiellement localisés à Libreville, Port-Gentil et Franceville, gérés par des chaînes internationales;
- d'hôtels moyens;
- et de petits établissements privés de qualité inégale et généralement de faible capacité.

Le graphique ci-après montre l'évolution des résultats des hôtels de classe internationale :



Source : Ministère du Tourisme - 1992 - Estimation DGE

Malgré la faiblesse du taux d'occupation, on observe une augmentation de 22,48% du chiffre d'affaires par rapport à 1991 imputable à la partie restauration.

Le tourisme et les loisirs

Le Gabon est caractérisé par un tourisme essentiellement d'affaires auquel s'ajoute un fort trafic de passagers filiaux. L'Aéroport de Libreville a enregistré un flux de 681.652 passagers arrivés et départs contre 646.000 en 1991. Au cours de la saison touristique 1991-1992 on a noté qu'une action marketing sur les marchés européens et l'amélioration de la qualité de produits ont favorisé :

- une augmentation du nombre de forfaits vendu depuis l'Europe;
- une baisse substantielle de prix.

Cependant de nombreux facteurs limitent encore le développement touristique. Il s'agit :

- du vieillissement des infrastructures d'hébergement ;
- de la faiblesse de la structure réceptive ;
- de la précarité des voies de communication etc....

II.8. LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE

Opérateur unique, la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) assure la production et la vente d'eau et d'électricité. Elle agit en qualité de concessionnaire à la fois pour les mairies de Libreville et Port-Gentil en ce qui concerne leurs communes respectives et l'Etat pour les autres localités.

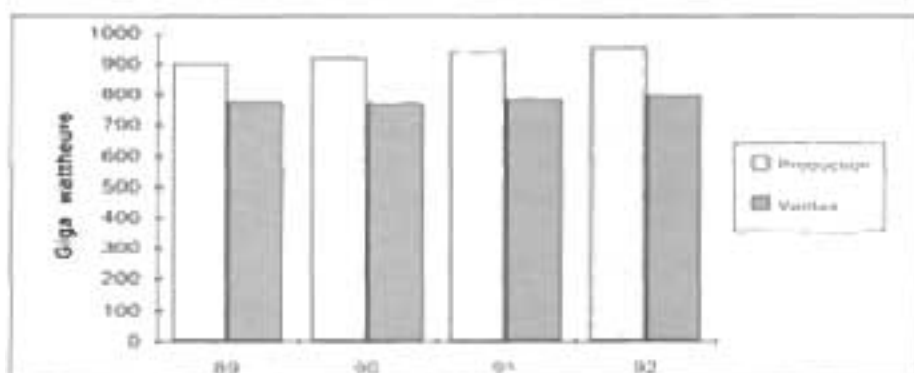
La production et la distribution d'électricité

La production de l'électricité est réalisée soit sur l'hydraulique à partir des centrales de Kingué, Tchimbélé -Poutara, soit sur le thermique à partir des turbines à gaz. La puissance installée s'est accrue de 1% passant de 299,7 en 1991 à 303 Megawatt en 1992 en raison du renforcement de la capacité hydraulique.

Activité Nationale

L'année 1992 a été marquée par la stagnation de la production nette et des ventes d'électricité. La consommation en moyenne tension a diminué de 4,6% au cours de la période tandis que la basse tension a retrouvé le niveau de 1988. Cette évolution reflète le tassement des activités dans le secteur gros consommateur d'électricité (import-export, distribution-industrie du bois, exploitation mines-Administration Centrale).

Production et vente d'électricité



Les tarifs électricité sont fixés selon un index qui dépend du niveau de consommation et de la nature (social, normal ou industriel) de l'abonnement. Un tableau en annexe donne la structure de tarifs toutes taxes comprises.

La production et la distribution de l'eau

La production d'eau est assurée à partir des stations de pompage et par captation des nappes naturelles. Les principaux ouvrages de production se présentent comme suit :

	1988	1989	1990	1991	1992*
Capacité de production en m ³ /j	178690	179730	179852	179852	179852
Production annuelle en millions de mètre cube (m ³)	34,6	32	32,9	35	35,5
Consommation annuelle en millions de m ³	27,6	26,4	37,5	29	29
Nombre d'abonnements	32974	36882	38417	40998	44868

SOURCE : SEEG (*) Chiffres provisoires

La production d'eau et les ventes de 1992 stagnent. La consommation reste stable, probablement du fait d'une meilleure rationalisation de la consommation des clients et malgré l'accroissement du nombre des points de livraison.

Les investissements

Depuis 1990, l'investissement majeur dans ce secteur est le barrage hydroélectrique de Bongolo (LEBAMBA) réalisé par l'Etat gabonais avec le concours du Canada. Ce barrage d'une puissance installée de 3275 kilowatt conçu pour alimenter les provinces de la Ngounié et la Nyanga, va dans un premier temps approvisionner les villes de LEBAMBA, NDEDE, MOUILA et TCHIBANGA par la suite.

Toutefois, d'autres investissements sont prévus dans le plan d'investissement du service public qui inclut les dépenses de renouvellement, de gros entretien et d'extension des réseaux. Le budget consacré en 1992 atteint 12.020 millions de FCFA; dont 2028 millions pour le renouvellement et 9992 millions pour la modernisation.

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée sont en baisse respectivement de 4,3% et de 18,9% cependant, la mise en place d'une politique volontariste de réduction des effectifs a suscité 270 départs environ depuis 1988.

II.9. LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Elles se composent des banques commerciales et de développement, des établissements financiers et des compagnies d'assurance.

Les banques commerciales et de développement

Le secteur bancaire connaît en 1992 une nouvelle baisse généralisée d'activité consécutive à des tensions de trésorerie au niveau des entreprises pour financer leurs besoins d'exploitation.

L'évolution des dépôts

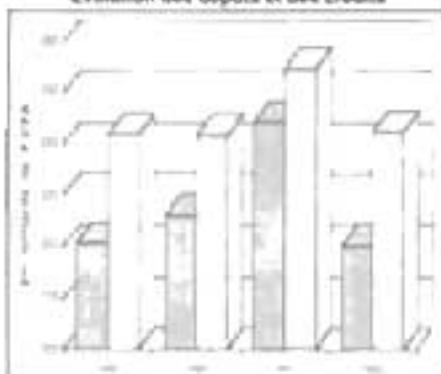
Malgré le ralentissement des investissements, les banques ont fréquemment utilisé les facultés de réescompte de la Banque Centrale ou le refinancement extérieur. Entre Décembre 1991 et Décembre 1992 le montant global des dépôts est passé de 284,3 milliards à 249,7 milliards soit une diminution de 12,17%.

Les dépôts à terme et d'épargne des particuliers et des entreprises ont enregistré une baisse de 5,5% et se sont élevés à 112,5 milliards au 31 Décembre 1991 contre 106,3 milliards en 1992. Par ailleurs les dépôts à vue accusent un repli de 14%.

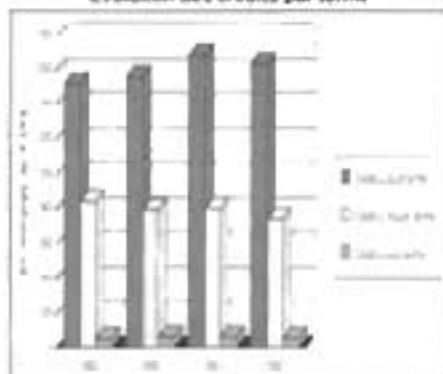
Cette évolution défavorable de l'épargne a probablement résulté de la conjonction de deux phénomènes : le resserrement de la trésorerie des entreprises et le faible niveau des revenus des ménages pour la plupart endettés .

Activité Nationale

Evolution des dépôts et des crédits



Evolution des crédits par terme



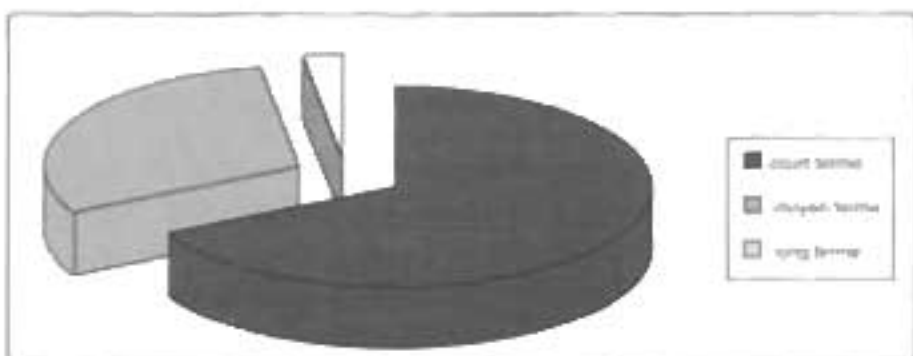
Source : BEAC

Les crédits

Les crédits consentis par les banques aux particuliers et aux entreprises constituent la principale composante des emplois bancaires et ont connu une réduction de 3,3% passant de 256,1 milliards à 246,8 milliards entre 1991 et 1992. Cette contraction des crédits a concerné notamment les crédits à moyen terme qui ont chuté de 18% du fait de l'insuffisance des dossiers bancaires et de la situation difficile de certaines entreprises évoluant notamment dans les B.T.P.

La répartition par terme montre toujours une prédominance des crédits court terme qui ont représenté 70,5% du montant global des encours alors que les concours à moyen et long terme ont occupé 29,5% de l'ensemble des crédits distribués.

Répartition des crédits par terme en 1992



Source : BEAC

Le tableau ci-après fait ressortir pour l'ensemble du système bancaire, le taux de couverture des crédits par les dépôts. Les dépôts fléchissent alors que le volume des crédits progresse légèrement. Il en résulte une augmentation du besoin de financement de 57,6% en un an.

En milliard de FCFA	1990	1991	1992
Crédit à l'économie	241,6	256,1	246,8
Crédit à l'Etat	101	95,2	106,5
Total crédit intérieur	342,6	351,3	353,3
Total dépôts	260,2	284,3	249,7
Ecart dépôts crédits	-82,4	-67	-103,6
Dépôts/crédits en %	75,95%	80,93%	70,68%

Source : BEAC

Les établissements financiers

Le crédit automobile et le crédit bail immobilier restent les principaux domaines d'intervention des établissements financiers. Malgré la baisse du marché de l'automobile (10%) l'activité des établissements financiers est restée satisfaisante en 1992.

Leurs ressources sont principalement constituées de fonds propres et d'emprunts bancaires locaux. Elles se sont contractées de 14,9 milliards à 8 milliards entre Décembre 1991 et Décembre 1992.

Les emplois ont progressé de près de 9% entre Décembre 1991 et Juin 1992 notamment du fait de l'assainissement de la trésorerie de certaines entreprises forestières qui ont réduit leurs délais de paiement. Par contre le secteur Transport est toujours en difficulté.

En matière de crédit bail le faible niveau des investissements ne permet pas le développement du leasing.

Les compagnies d'assurance

Sur le plan régional, les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ont adopté un nouveau code des assurances. La ratification et l'application de ce code en 1993 devrait favoriser l'harmonisation de la réglementation des compagnies d'assurance dans le processus de la politique d'intégration.

Le marché gabonais de l'assurance a enregistré deux nouvelles compagnies : la C.A.M.A.T. et la Commercial Union. Ces sociétés qui opéraient déjà sous forme de sociétés non apértrices, ont désormais leurs agréments pour s'installer et exercer au Gabon. Ce secteur regroupe deux branches principales l'IARDT (incendie, automobile, risques divers et transports) et la branche vie. Malgré les difficultés de recouvrement des arriérés de primes depuis 1987, le secteur des assurances a amorcé une reprise en 1991 avec une progression de 11% de son chiffre d'affaires.

La branche IARDT a perdu environ 32,50% de son chiffre d'affaires de 1986 à 1990. Toutefois son marché enregistre des signes de reprise.

Activité Nationale

En milliard de FCFA	1990	Structure	1991	Structure	1991/1990
Auto	6341	30.82%	6799	29.62%	7.22%
Incendies	3047	14.81%	3064	13.35%	0.56%
Marine/Transport	4092	19.89%	4520	19.69%	10.46%
Autres risques	4419	21.47%	4898	21.34%	10.84%
Total IARDT	17899	86.99%	19281	84%	7.72%
Total Vie	2678	13.01%	3672	16%	37.12%
IARDT + Vie	20577	100%	22953	100%	11.55%

Source FE.GA.SA - IARDT : Incendies, automobiles, risques divers et transports

L'accroissement des ressources est de +6.7%, tandis que les charges tendent à diminuer de 17,9%. La baisse des charges portent particulièrement sur les sinistres de la branche Incendie et les frais généraux des compagnies.

Le tableau ci-après décrit l'évolution des résultats.

En milliard de FCFA	1990	1991	1992
Ressources	18.445	19672	6.65%
Charges d'exploitation	17.695	14.526	-17.91%
Résultat d'exploitation	0.75	5.146	586.13%
Charges de réassurance	0.419	4.725	1027.68%
Résultat net d'exploitation	0.331	0.421	27.19%

Source : FE.GA.SA

L'assurance vie

On observe un net ralentissement dans la progression de son chiffre d'affaires : + 37.11% en 1991 contre + 50.3% en 1990. Ce ralentissement résulterait de la réduction des cotisations versées par les particuliers fortement endettés.

II.10. LES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

La gestion des télécommunications est assurée par deux organismes : l'Office des postes et télécommunications (OPT) pour le réseau intérieur, et les Télécommunications internationales gabonaises (TIG) pour le réseau international

Les services postaux et les télécommunications intérieures.

Les activités de branche comprennent :

- les services postaux (vente de timbres, acheminement et distribution du courrier, mandats)

- les services financiers (comptes d'épargne et de chèques postaux)
- les services de télécommunications (téléphone, télex, télécopie)
- les autres produits (minitel, téléphonie mobile, courrier accéléré)

Le trafic du courrier diminue régulièrement depuis plusieurs années. Il en est de même pour les mandats émis : tant pour les mandats intérieurs qu'internationaux.

Les services de l'OPT exploitent un Centre de Chèques Postaux (CCP) et une Caisse d'Epargne Postale (CEP). L'Office tient actuellement 9.800 comptes dont 90 % sont considérés comme actifs pour les CCP et 80.880 comptes dont 93 % actifs pour la CEP

Les télécommunications

Ces services sont gérés par la TIG, responsable de la couverture globale du pays en télécommunications, avec un ensemble qui comprend un réseau de transmission de 11 stations terrestres par satellite : le réseau EQUASAT de télécommunications par satellite et des faisceaux hertziens.

Le principal client reste l'OPT qui bénéficie des services de téléphone, télex, et télégraphe transmissions de programmes radiophoniques ou télévisuels circuits spécialisés ou loués comtel, gabonpac, télématique. L'évolution des lignes principales en service a été très rapide au cours de la dernière décennie.

II.11. LES SERVICES RENDUS AUX ENTREPRISES

Le secteur regroupe les services comptables, les services juridiques et fiscaux, les services informatiques et les bureaux d'études techniques, les services de publicité, les instituts scientifiques et centres de recherche et les services de location de matériel.

Les services comptables

On distingue dans le secteur des cabinets locaux nationaux et des cabinets locaux filiales de groupes internationaux. Si cette catégorie a une clientèle sûre la première est à la recherche des marchés. Leurs activités sont variées : tenue de compte, expertise comptable, commissariat aux comptes, audit, conseils en gestion. Cependant l'ensemble du secteur connaît une forte concurrence des cabinets étrangers qui viennent exécuter des travaux et des missions ponctuelles. L'activité en 1992 est stable par rapport à l'année 1991

Les services juridiques et fiscaux

Ils consistent en la rédaction d'actes et en des missions de conseil. Le secteur est de plus en plus sollicité du fait de nombreux litiges et difficultés que connaissent la plupart des entreprises depuis 1987, l'activité varie selon le type d'intervention.

Les services informatiques

Les services informatiques portent sur le traitement à façon, la vente et la maintenance du matériel. La demande des entreprises en matériel informatique et accessoires reste actuellement soutenue. Les entreprises ont des besoins de restructuration des systèmes d'informations et surtout de remplacement d'équipements existants.

Les succursales des grandes marques (IBM, BULL) et quelques vendeurs locaux mettent sur le marché de l'informatique lourde et de l'informatique légère. Les principaux clients restent les Administrations, les ménages et les grosses entreprises.

Par ailleurs, les délais de paiement des ménages et des autres clients (Entreprises privées, Entreprises du secteur para public et l'Etat) se sont rallongés tandis que les prix restent élevés.

Les bureaux d'études

Les bureaux d'études comprennent les activités d'ingénierie, le contrôle technique, les études de fondation, les études géotechniques des routes et aérodromes, l'urbanisme et l'architecture, les études diverses de génie civil, le bâtiment et les travaux publics.

De 1987 à 1990, on notait un ralentissement des activités en raison des difficultés du secteur bâtiment et travaux publics. Depuis 1991, leurs activités connaissent une amélioration du fait de la poursuite du programme de construction d'écoles. Le niveau d'activité est toujours faible par suite de la diminution des investissements publics dans le secteur bâtiment et travaux publics.

II.12. LES SERVICES RENDUS AUX PARTICULIERS

Le secteur regroupe ces prestataires de services de tailles différentes exerçant plusieurs activités sur l'ensemble du territoire.

- l'éducation
- la santé
- les œuvres sociales
- les associations
- les services culturels
- organes de presse
- les spectacles
- les entreprises de ramassage et d'élimination des ordures
- les pompes funèbres.

Ces entreprises font appel à un savoir-faire technique spécialisé.

On note :

- une foraison d'écoles (maternelle, primaire, secondaire et professionnelle) qui dispensent un enseignement de qualité variée
- une prolifération de cliniques surtout à Libreville et à Port-Gentil.
- des services d'assainissement, notamment de ramassage d'ordures et de dératization très limités avec des prestations défailtantes.

II.13. LES SERVICES IMMOBILIERS

Ils comprennent la promotion immobilière, les transactions sur les terrains et immeubles, les locations ainsi que la gestion et syndic d'immeubles. La crise persiste sur le marché de l'immobilier depuis cinq ans. Les ventes et les locations sont toujours orientées à la baisse. La demande de logement reste très forte et l'offre paraît inadaptée. Cette inadéquation s'explique par les prix trop élevés pour une clientèle en diminution de ses revenus.

Malgré le nombre important des logements inoccupés, les prix ont du mal à baisser les propriétaires refusant toute diminution de loyer et préférant attendre des jours meilleurs.

Des mesures incitatives ont été prises pour encourager les promoteurs à produire des logements et à mobiliser des parcelles accessibles à tout le monde.

Deux types d'entreprises opèrent dans le secteur :

- les Services Immobiliers à caractère privé
- les Organismes Publics.

Les services immobiliers à caractère privé

Il sont composés :

- des Agences Immobilières "Temporaires"
- des Sociétés Civiles Immobilières.

Les agences immobilières "Temporaires"

Proposent leurs logements aux ménages à revenus modestes ou moyens à partir soit des panneaux d'annonces installés à travers la ville soit des démarcheurs itinérants, vendeurs agréés par les agences immobilières pour présenter et faire visiter les logements disponibles.

Elles prolifèrent non seulement à cause du créneau très porteur mais aussi en raison du nombre de plus en plus élevé de demandeurs de logements à des prix moins élevés.

Les sociétés civiles immobilières

Ce sont pour la plupart des succursales des sociétés européennes et des agences immobilières créées par des nationaux qui exercent dans la promotion immobilière, les transactions sur les terrains et immeubles ainsi que la vente et la location des piscines. Dans la promotion immobilière, des actions sont entreprises pour créer un "stock immobilier", tout standing confondu. En outre, les professionnels du secteur ont élaboré un barème des honoraires applicables dans l'immobilier et l'habitat qui pourrait permettre d'harmoniser et de rationaliser la facturation des différentes prestations.

Les organismes publics

La Société Nationale Immobilière (SNI), Société anonyme d'économie mixte, est née en janvier 1976 de la fusion de l'Office National de l'Habitat (ONH) et de la Société Gabonaise d'Aménagement et d'Équipement Immobilier (SGAEI).

Elle avait pour mission :

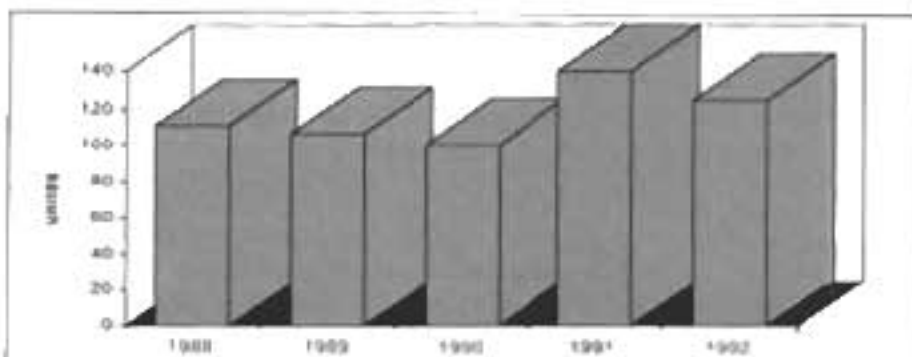
- l'urbanisme et l'aménagement foncier ;
- la conception de logements adaptés aux besoins de la population à faibles revenus ;
- la réalisation de programmes de construction
- la gestion locative et la commercialisation des logements ;
- la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de tiers (Etat, collectivités locales...)

Actuellement, elle n'en réalise que deux :

- le programme de construction
- la gestion de ses logements.

Les constructions réalisées par la SNI ont fortement progressé en 1991 (38%), par contre en 1992, elles ont baissé de 10,7%.

Nouveaux logements construits



Source : SNI

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, en marge de ses missions originelles, réalisait des logements socio-économiques au profit de ses assurés. Ces cinq dernières années, les difficultés financières ne lui ont pas permis de construire de nouvelles cités. Depuis 1988, elle gère le stock de logements existants. Elle a entamé un programme de vente d'une partie de ce stock.

II.14. LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

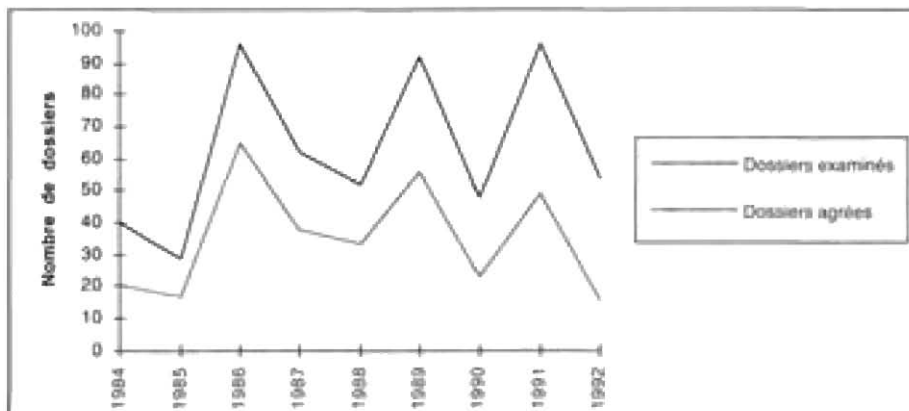
Dans le cadre de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.), la loi n° 1/81 du 8 Juin 1981 a institué un régime particulier accordé par voie d'agrément aussi bien aux entreprises nouvelles qu'aux entreprises existantes, qui présentent un programme satisfaisant impliquant :

- une création d'entreprise
- une modernisation et une extension d'unités de production
- un perfectionnement du personnel.

Sont considérées comme P.M.E. gabonaises, les sociétés ou entreprises remplissant les conditions suivantes :

- 51 % au moins du capital est detenu par des gabonais ;
- les fonctions de direction sont effectivement exercées par des nationaux ;
- le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas cinq cent millions de francs cfa.

Depuis 1984, 317 entreprises ont été agréées au régime de P.M.E. gabonaises. Les résultats des commissions d'agréments ont été les suivants.



Source : Ministère des PME

La taille du marché et le développement de l'Estuaire (Libreville en particulier) attirent près de 61 % des promoteurs Gabonais contre seulement 12% au Woleu-Ntem, 7 % à l'Ogooué Maritime et 6 % dans le Haut-Ogooué.

II.15. L'IMPRIMERIE, L'ÉDITION, LA PRESSE

L'imprimerie

On distingue trois catégories d'entreprises :

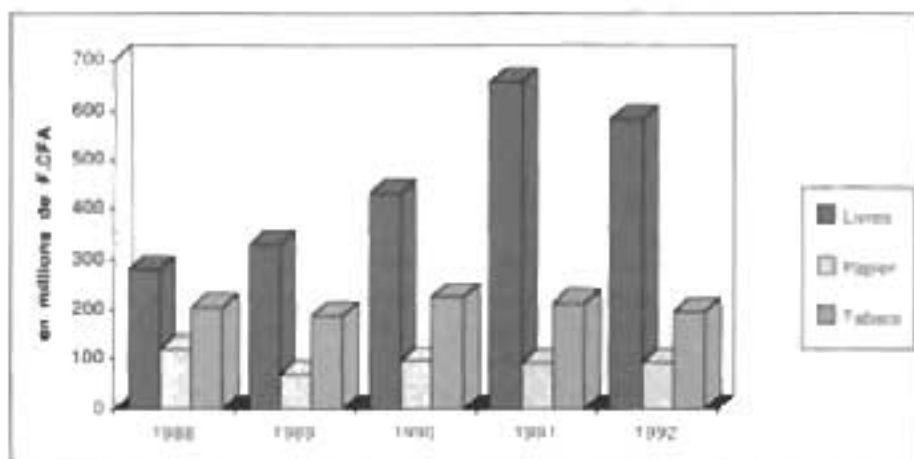
- des imprimeries de taille moyenne qui tirent l'essentiel de leurs revenus de la fabrication et de l'impression d'articles scolaires (livres, cahiers), de cartes de visite et de billets de faire-part. Elles sont privées
- des imprimeries appartenant à des services publics (gendarmerie, éducation nationale) dont l'essentiel des prestations est destiné à leurs propres besoins;
- une imprimerie de grande taille (Multipress) qui, à elle seule, réalise plus de la moitié de l'activité de ce secteur. Ces principales activités concernent
 - impression de labour continu, étiquettes, brochures et journaux
 - fabrication des emballages en carton et des cahiers.

On constate une légère amélioration de 3,3 % de son chiffre d'affaires en 1992 par rapport à 1991. Cette hausse est imputable essentiellement aux activités d'emballage carton et de labour qui représentent à eux seuls près de 64 % du Chiffre d'Affaires en 1992 contre 60,6%.

La distribution de livres, de journaux et tabacs

Les ventes de la Sogapresse, en nette progression en 1991, ont chuté de -9,8% en 1992

Evolution du chiffre d'affaires



Source : SOGAPRESSE



TROISIÈME PARTIE

LES AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES

Tableau Synoptique

Grandeurs 1992	Milliards FCFA	Variations 92/91
PIB dont 27,7% pour le pétrole	1500,9	-0,64%
Investissements privés	349,46	-0,69%
Investissement public	62	0,00%
Consommation privée	680,62	0,13%
Consommation publique	285,73	9,85%
Demande intérieure(+stocks)	1375,81	2,69%
Recettes Budgétaires	386,4	-4,19%
Depenses Budgétaires	364,5	-4,32%
Pression fiscales(R.fisc/PIB)	22,43%	0,00%
Masse monétaire	277,5	-9,90%
Balance des Paiements(*)	-152	
Commerce extérieur dont :		
1/ Taux de couverture en %	266,70%	-2%
2/ Balance commerciale	383,5	-3,47%
3/ Degré d'ouverture	33%	-2 points
Masse salariale dont:	352,2	
1/ Publique	130,2	12%
2/ Privée & parapublique(*)	222	-4,72%
Emploi dont :	81786	2,30%
1/ Secteur public	32656	0,60%
2/ Secteur privé & parapublic(*)	49130	1,70%
Prix détail (ménages à bas revenus)		
Indice 125 base 100 en 1975	287,7	-4,60%
Prix détail (ménages à hauts revenus)		
Indice 155 base 100 en 1972	503,6	0,60%

(*) Estimations DGE

III. LES AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES

La seconde partie de cette photographie de l'économie gabonaise en 1992 procède d'une démarche plus générale et s'intéresse à la situation consolidée des grands agents économiques (ménages, entreprises, Etat et reste du Monde) qui participent à la production destinée au marché local ou international: à la consommation à partir de biens locaux ou importés. C'est aussi l'occasion de s'intéresser au budget de l'Etat mais également aux comportements monétaires et financiers tant à travers les agrégats monétaires que par les politiques appropriées conduites par l'institut d'émission.

De nombreuses difficultés techniques rendent cet exercice difficile. C'est notamment l'absence de synchronisme dans la publication des informations économiques et financières qui en rend l'harmonisation et parfois même la cohérence ardues. A titre d'exemple, on dispose à la fin du premier trimestre 1993 des statistiques monétaires quasi-définitives pour l'année 1992 alors que les derniers comptes de la Nation connus sont de 1990 encore que provisoires. Dans un passé récent, ce décalage a soulevé un problème qui n'est toujours pas résolu. Il s'agit de la réévaluation de certains agrégats comme la consommation des ménages et par extension le Produit Intérieur Brut lui-même. Il en résulte que sur la période considérée, la vitesse de circulation de la monnaie a été, substantiellement mais artificiellement pourrait-on faire observer, modifiée puisque les ajustements dans les comptes de la Nation qui portent sur les années à partir de 1988, n'ont pas entraîné de corrections dans les statistiques monétaires. Quoi qu'il en soit il s'agit, en attendant l'aboutissement des travaux de la Comptabilité Nationale dont c'est la mission, de donner les premières indications sur l'activité économique en 1992 et les perspectives 1993. C'est donc moins les chiffres eux-mêmes que les tendances qu'ils annoncent qui doivent le plus retenir l'attention.

III.1. LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Après une croissance nominale soutenue (11%) en 1990, l'activité économique s'est considérablement ralentie en 1991 (1,1%) et, en francs courants a stagné en 1992. C'est la détérioration des prix du pétrole qui explique pour une large part cette faible performance en l'absence d'un relais des autres secteurs et qui a induit une diminution de 6,5% de la valeur ajoutée pétrolière.

	Milliards de FCFA courants			Variations en %	
	1990	1991	1992	91/90	92/91
Valeur ajoutée marchande	1266,62	1255,24	1235,36	-0,9	-1,6
Secteur pétrolier	476,95	445,14	416,23	-6,7	-6,5
Secteur hors pétrole	789,67	810,10	819,13	2,6	1,1
Valeur ajoutée non marchande	175,02	181,22	193,33	3,5	6,7
D.T.I	51,92	74,12	72,21	42,8	-2,6
PIB	1493,56	1510,58	1500,90	1,1	-0,6
PIB marchand	1318,54	1329,30	1307,57	0,8	-1,6

La valeur ajoutée du secteur hors pétrole qui s'était améliorée de 2,6% en 1991 a à peine augmenté (1,1%) en 1992. L'enquête de conjoncture de janvier 1993, a confirmé ce marasme. C'est essentiellement le bâtiment et les travaux publics qui, stimulés par les programmes de construction et d'entretien routier et ceux de réhabilitation et de construction d'infrastructures scolaires, ont enregistré une augmentation de leur activité. Pour autant, ce secteur n'a toujours pas retrouvé son rythme d'antan et une grande partie des travailleurs qu'il a libéré au début de la crise en 1986 est toujours au chômage. La majorité des autres secteurs (mines, commerce, diverses industries...) n'a pas bénéficié ou très peu du regain d'activité dans le BTP. L'économie est restée marquée par le faible rendement et le peu de compétitivité de l'agriculture, de l'agro-industrie et des industries de transformation.

La contribution des Administrations au Produit Intérieur Brut a continué à s'accroître. En 1992 la **valeur ajoutée non marchande** a augmenté de 6,7% conséquence des glissements catégoriels, de quelques recrutements et des améliorations de rémunérations consenties à certaines catégories socio-professionnelles (parlementaires, magistrats, inspecteurs du travail, enseignants du supérieur, ...).

Les droits et taxes à l'importation, en l'absence de toute nouvelle taxe et d'une révision à la hausse des taux en vigueur, ont fait depuis 1991 l'objet d'un meilleur recouvrement. Cet effort des services des douanes a permis l'amélioration du taux apparent de perception des droits et taxes au port d'Owendo. Cependant leur évolution est restée liée au niveau des importations qui ont baissé de 2,7% en 1992.

Les emplois du PIB

La consommation finale a crû régulièrement depuis 1990, et a atteint 966,4 milliards en 1992 soit une hausse de près de 2,8% par rapport à 1991. L'analyse de ses composantes laisse apparaître des rythmes de croissance différents entre consommation privée (70% de l'ensemble) et consommation des Administrations publiques.

	Milliards de FCFA courants			Variations en %	
	1990	1991	1992	91/90	92/91
PIB Total	1493,56	1510,58	1500,90	1,1	-0,6
Consommation finale	855,96	939,82	966,35	9,8	2,8
Ménages	608,76	679,71	680,62	11,7	0,1
Administrations	247,20	260,11	285,73	5,2	9,8
Investissement total	389,96	413,90	411,46	11,9	-0,6
Privés	333,38	351,90	349,46	5,6	-0,7
Public	56,58	62	62	69,5	0,0
Soldes des biens et services	253,77	170,85	125,09	-32,7	-26,8
Exportations	712,03	679,02	619,69	-4,6	-8,7
Importations	458,26	508,17	494,6	10,9	-2,7
Variations des Stocks	13,87	-13,99	-2		
Total emplois	1493,56	1510,58	1500,90	1,1	-0,6

L'investissement total a marqué le pas après les 11,9% de croissance de l'année 1991. Ce ralentissement est à mettre au compte des privés enclin à un certain attentisme. Les seuls investissements ont principalement eu pour objet le maintien de l'outil de production existant.

Quant à l'Administration, on est loin du niveau moyen d'investissement de 400 milliards des périodes fastes. Le budget d'investissement s'est exécuté à hauteur de 65 milliards ce qui a nduit une formation brute de capital fixe publique de 62 milliards.

Le solde des biens et services a continué à se dégrader et est passé de 254 milliards en 1990 à 125 milliards en 1992. Ces mauvaises performances ont résulté de la baisse continue des exportations et de l'accroissement relatif des importations (10,9% en 1991) suivi d'une baisse moins prononcée (-2,7%) en 1992.

L'évolution de l'activité par agent économique

La persistance de la crise en dépit d'une légère reprise en 1991 a été diversement vécue par les différents agents économiques.

Depuis les faillites qui ont suivi le début de la crise en 1986, les entreprises ont mis en œuvre certaines mesures d'ajustement : réduction des effectifs, allègement des autres charges d'exploitation etc.... Dans nombre de secteurs, quelques entreprises seulement sont restées en activité avec des fortunes diverses. Les tendances consolidées font apparaître une légère amélioration de leurs résultats.

	Milliards de FCFA courants			Variations en %	
	1990	1991	1992	91/90	92/91
Consommation intermédiaire	867,4	936,6	940,9	8,0	0,5
Masses salariale	338,2	350,3	351,7	3,6	0,4
Impôts directs	194,1	210,3	176,1	8,4	-16,3
Intérêts et dividendes	83,9	75,6	76,3	-9,9	0,9
Impôts directs	55,0	101,5	103,1	84,6	1,5
Transferts	45,1	37,9	29,0	-15,8	-23,5
Production	2134,0	2191,9	2176,3	2,7	-0,7
Subvention d'exploitation	20,7	10,0	3,0	-51,5	-69,9
Intérêts et dividendes reçus	17,5	23,1	21,9	32,6	-5,3
Autres transferts reçus	26,6	26,7	22,9	0,4	-14,1
Subventions d'équipement	11,2	11,2	6,6	0,0	-41,2

Leur valeur ajoutée sous l'effet conjugué de la baisse de la production et de la hausse des consommations intermédiaires a diminué de 20 milliards. La baisse des impôts liés à la production a permis de dégager un excédent brut d'exploitation en hausse de 4,5 milliards par rapport à l'exercice antérieur. L'épargne brute s'est améliorée de 3 milliards, les intérêts et autres dividendes n'évoluant que faiblement.

Comptes Ménages	Milliards de FCFA			Variations en %	
	1990	1991	1992	91/90	92/91
Impôts directs	33,04	32,57	33,14	-1,4	1,8
Cotisations sociales	48,35	57,71	58,03	19,4	0,6
Intérêts versés	9,09	9,09	9,09	0	0
Autres transferts	83,28	84,44	84,58	1,4	0,2
Consommations	608,76	679,71	680,62	11,7	0,1
F.B.C.F	27,30	27,07	27,2	-0,8	0,5
A.N.T	-0,22	-0,22	-0,22	0	0
Revenus bruts	846,9	851,6	876,9	0,6	3,0
dont rémunérations	507,4	519,61	536,13	2,4	3,2
Revenu disponible brut	673,14	667,93	692,08	-0,8	3,6
Épargne brute	64,38	-11,77	11,46	-118,3	-197,4
Besoin (-) ou capacité (+) de financement	37,29	-20,62	-15,52	-155,3	-24,7

Les ménages ont enregistré un accroissement de leur revenu disponible consécutif à une augmentation de leurs rémunérations. Cependant leur consommation est restée au même niveau qu'en 1991 ce qui a induit une légère reconstitution de leur épargne.

L'analyse en termes réels :

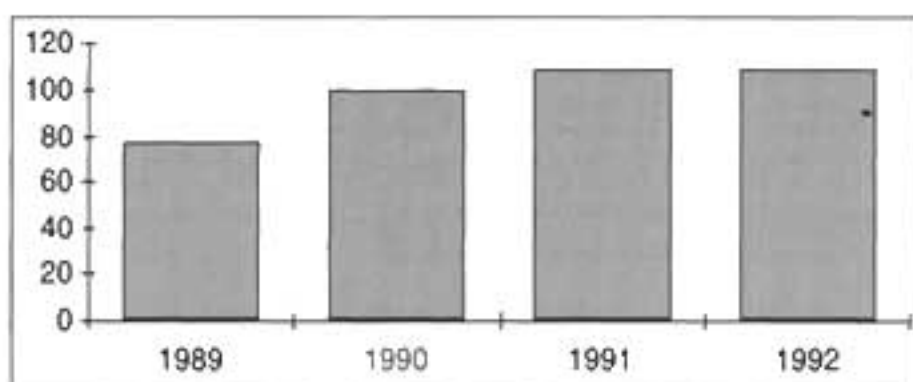
On ne dispose toujours pas d'un relevé des prix sur l'ensemble du territoire permettant de suivre l'évolution globale des prix intérieurs. Les seules informations disponibles en la matière restent les deux indices de prix basés sur un échantillon aujourd'hui dépassé que l'enquête Budget Consommation en cours d'exploitation devrait permettre d'actualiser. Toutefois, compte tenu de l'importance de la population concentrée à Libreville, de son niveau de consommation et faute de mieux, on retient comme déflateur de la demande intérieure l'indice des 155 articles. La méthode est sans doute discutable mais le biais encouru probablement négligeable.

Les performances de l'économie gabonaise restent largement influencées par l'évolution de l'activité pétrolière et accessoirement celle des autres activités d'exportation. La production pétrolière a enregistré une remontée significative en 1989 correspondant au début d'exploitation du gisement de Rabi.

Cette tendance s'est renforcée en 1990 pour atteindre un sommet en 1991 et y plafonner en 1992. En raison d'une limitation des capacités de traitement de la SOGARA, les volumes exportés ont suivi l'augmentation de la production.

L'évolution des prix n'a pas été particulièrement favorable et la valorisation de la production s'est faite à des conditions moins intéressantes. Les prix du pétrole en francs cfa se sont dépréciés de 14,8 % en 1991 et ont à nouveau baissé de 6,4 % en 1992. Les facteurs de dépréciation ont alterné. En 1991, alors que le taux de change du dollar était en hausse de 4 %, le prix du baril en dollar a chuté de 18 %. Par contre, en 1992, le prix du baril est resté au même niveau tandis que le taux de change du dollar a perdu 6 % par rapport à l'année précédente. Aux prix de 1990, on a donc enregistré un manque à gagner de 91 milliards en 1991 et de 124 milliards en 1992. Finalement, la forte augmentation du volume produit a compensé la baisse des prix et a permis d'enregistrer une croissance en termes réels de 8,7 % en 1991 et une stagnation de l'activité dans le secteur pétrolier en 1992.

Indice à Prix constants



Les autres produits exportés ont connu des évolutions différenciées. La production d'uranium a continuellement diminué à partir de 1989; celle de manganèse, après un pic en 1990, a reculé successivement en 1991 et 1992. Enfin, dans le secteur forestier, l'activité a été soutenue en 1990, s'est contractée en 1991 et s'est redressée en 1992 sans rattraper son niveau de 1990.

L'évolution des prix a également été irrégulière. Les prix de l'uranium se sont dégradés d'une année sur l'autre de 3,7 % en 1991 et de 4 % en 1992. Pour le manganèse, les prix se sont fortement appréciés en 1991 (56,7 %) mais ont baissé par la suite tout en restant relativement intéressants par rapport à leurs niveaux de 1990. Enfin les prix du bois dont les 2/3 sont réglementés ont été revu en baisse de 9,1 % en 1991 pour tenir compte du marasme du marché et sont restés à ce niveau en 1992.

Globalement, les activités d'exportation, à prix constants, ont regressé de 8,3% en 1991 et de 5,6% en 1992. La chute aurait été plus forte si la production pétrolière ne s'était accrue de 30% en 1991 et ne s'était ensuite maintenue à ce niveau permettant ainsi de compenser la baisse de l'activité des trois autres produits d'exportation et la dépréciation des prix exception faite de ceux du manganèse.

Equilibre des Biens et Services aux prix de 1990

	1990	1991	1992	91/90	92/91
Consommation Finale	856,0	906,6	944,7	5,9	4,2
Investissements	370,0	399,3	402,2	7,9	0,7
Exportations	712,0	652,9	616,6	-8,3	-5,6
Importations	458,3	493,4	480,2	7,7	-2,7
V. de stocks	13,9	-13,5	-2,0		
Pib aux prix 1990	1493,6	1452,0	1481,4	-2,8	2,0

S'agissant des emplois du PIB, on note que la consommation et les investissements ont fortement augmenté en 1991 respectivement de 5,9% et de 7,9%. Mais dans le même temps, les importations ont progressé de 7,7% alors que les exportations ont fléchi de 8,3%. Globalement, l'activité a été moins soutenue de 2,8% en 1991. Les tendances se seraient inversées en 1992. La consommation finale, quoi qu'il en soit, en augmentation aurait progressé à un rythme moins soutenu (4,2%); les investissements auraient quasiment stagné (0,7%); les exportations auraient continué à chuter (5,6%) et même les importations seraient en retrait (2,7%). Finalement, les facteurs haussiers auraient été plus importants que les facteurs baissiers et la croissance de l'activité, aux prix de 1990 aurait été plus forte de 2% en 1992 par rapport à l'année précédente mais serait toujours inférieure à celle de l'année de référence.

III.2. LE BUDGET DE L'ÉTAT

La politique budgétaire en 1992 s'est caractérisée par des difficultés de mise en application du programme de réduction du déficit entre les recettes et les dépenses qui persiste depuis 1986.

L'équilibre budgétaire

Voté à 484 milliards de F CFA en recettes et en dépenses, le budget 1992 a progressé de 3,4 % par rapport à celui révisé de 1991. Cette légère augmentation est venue en particulier de la hausse des ressources d'emprunt de 74,4 % et des recettes hors pétrole de 5,1 % malgré une baisse des recettes pétrolières de 13,2 %. Ces recettes budgétaires ont permis de financer une dette publique croissante à hauteur de 188 milliards (+16%),

des dépenses de fonctionnement et d'investissement en baisse respectivement de 1,8 % et 7,2 %, (219 milliards et 77 milliards).

Budget 1992 (en milliards de FCFA)					
RECETTES	1991	1992	DEPENSES	1991	1992
Recettes propres	418,7	398	Dettes publiques	162	188
Pétrole	230,3	200	Fonctionnement	223	219
Hors pétrole	188,4	198	Investissement	83	77
Emprunts	49,3	86			
Total recettes	468	484	Total dépenses	468	464

Comme par le passé, le budget 1992 a été dans une large mesure alimenté par les recettes d'origine pétrolières qui ont représenté 41,3% des recettes budgétaires contre 49,2% en 1991. Les recettes hors pétrole bien qu'ayant augmenté en valeur d'environ 10 milliards par rapport à 1991, ont conservé pratiquement le même poids (40,9% contre 40,3% en 1991). Quant aux recettes d'emprunts, elles ont alimenté les recettes budgétaires pour 17,8% contre 10,5 % en 1991. Les dépenses de fonctionnement ont occupé 45,3% de l'ensemble des dépenses budgétaires contre 15,9 % pour les dépenses d'investissement et 38,8 % au titre du remboursement de la dette publique.

L'exécution du budget 1992

Alors que l'exercice 1991 commençait à redonner l'espoir d'une restauration des équilibres des finances publiques, l'exécution du budget 1992 a fait ressortir un solde base mandatement de + 26,1 milliards par rapport aux prévisions de + 33,5 milliards. Ce déficit est venu d'un recouvrement des recettes inférieur de 11,6 milliards aux prévisions, malgré la légère réduction des dépenses.

Le solde base mandatement de + 26,1 milliards dégagé et la variation des arriérés de la dette de 92,2 milliards, notamment extérieurs de 101,7 milliards partiellement compensée par une réduction des arriérés internes de 9,5 milliards, ont généré un solde base trésorerie de - 66,1 milliards, qui a créé un besoin de financement couvert par un financement extérieur de 73 milliards. Le financement extérieur est venu des emprunts nouveaux de 12,1 milliards, des rééchelonnements de dette de 71,6 milliards auprès des créanciers publics du Club de Paris (66,2 milliards), et privés du Club de Londres (5,4 milliards) et enfin des remboursements de dette de 10,7 milliards.

EXECUTION DU BUDGET

En milliards de FCFA	1989	1990	1991	1992		
				Prog	Real*	Ecart
Recettes et dons	258,6	372,4	403,3	398	386,4	11,6
Recettes pétrolières	68	145,7	178,7	200	189,2	-10,8
Recettes non pétrolières	184,6	172,3	191,7	198	197,2	-0,8
Recettes exceptionnelles		48,7	28,9			
Dons	6	5,7	4			
Depenses	352,1	386,6	376,6	364,6	360,3	-4,3
Depenses courantes	283,5	316,4	300,8	291,6	296,3	7,8
Fonctionnement	206,9	236,8	219,2	211,7	229,3	9,6
Intérêts	76,6	79,6	81,6	67,8	66	-1,8
Depenses en capital	68,6	70,2	75,8	77	65	-12
Solde (base mandatement)	-93,5	-14,2	26,7	33,9	26,7	-7,4
Variation des aménités	46,4	60,2	-85	4	-92,2	-97,2
Solde (base trésorerie)	-47,1	46	-58,3	26,5	-66,1	-94,6
Financement	67,1	-48	58,3	-26,5	66,1	96,3
Extérieur	67,5	34,7	112,9	-4,7	73	77,7
Trésor	55,9	36	42,5	26,6	12,1	-13,5
Rééchelonnements	89,8	81,5	158	41,7	71,6	22,9
Amortissements	-78,2	-81,8	-87,6	-79	-10,7	68,3
Intérieur	-20,4	-80,7	-54,6	-23,8	-6,9	16,9
Système bancaire	-6,3	-52,7	-37,8	-17,7	11,7	29,4
Système non bancaire	-14,1	-28	-16,8	-6,1	-18,6	-12,5
Ressources additionnelles						

Source : Direction Générale du Budget. Estimation DGE

Le financement intérieur a été assuré par le système bancaire et non bancaire. Le système bancaire a financé le déficit à raison de 11,7 milliards répartis entre les avances de la Banque Centrale (11,4 milliards de fcfa), les concours du Fonds Monétaire International (0,6 milliards) et une diminution de la dette à l'égard des banques commerciales (0,3 milliards) alors que le financement par le secteur non bancaire, constitué essentiellement des prêts du secteur public à l'Etat (7,7 milliards) a été réduit des remboursements effectués par la Caisse Autonome d'Amortissement (-25,6 milliards) et par le Trésor Public (-0,7 milliards).

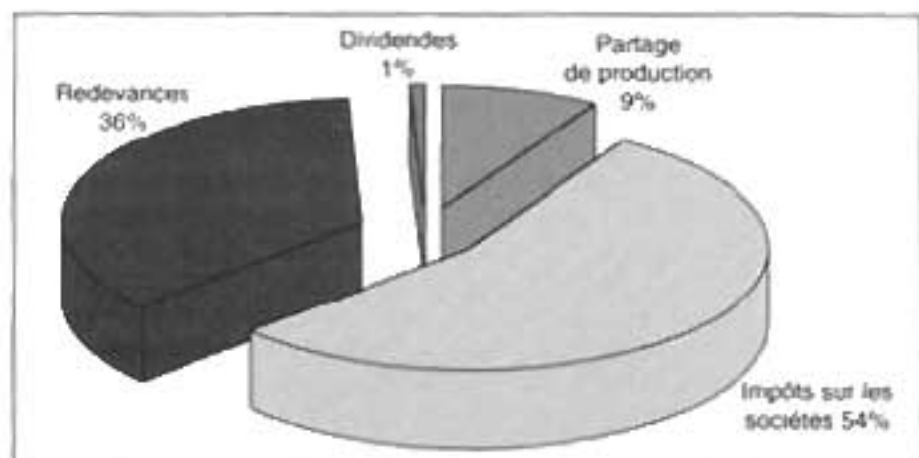
L'évolution des recettes

L'exercice 1992 a marqué une pause dans la progression régulière des recettes publiques amorcée depuis 1988. Comparativement aux précédents 1992, les recettes budgétaires ont été inférieures de 11,6 % en raison de la baisse des recettes pétrolières.

Les recettes pétrolières

En 1992, les recettes pétrolières ordinaires ont faiblement augmenté (1,2 %) grâce à l'impôt sur les sociétés pétrolières qui a représenté 54,3% de ces recettes et a enregistré un accroissement de 39,7% par rapport à 1991. Cette hausse est due à de meilleurs résultats, enregistrés par les sociétés, le taux d'imposition n'ayant pas varié depuis 1975.

Répartition des recettes pétrolières en 1992



Toutefois, cette progression des recettes pétrolières ordinaires a été limitée par la baisse subies par les autres composantes et notamment les redevances qui sont passées de 81,2 milliards en 1991 à 65,1 milliards en 1992, soit une diminution de 19,8%, du fait d'une restriction de la demande d'attribution de permis de recherche et d'exploitation. Les participations de l'État dans les sociétés pétrolières rémunérées par des dividendes, non seulement n'ont pas reçu les quote-parts prévues, mais ont diminué de 75% par rapport à 1991.

Les recettes issues des contrats de partage de production avec les sociétés pétrolières, (15,9 milliards de lcta en 1992) ont baissé de près de 2 % par rapport à l'exercice 1991, bien que supérieures aux prévisions de 11,1 %.

Les recettes hors pétrole

Les recettes hors pétrole ont légèrement augmenté par rapport à 1991.

Recettes hors pétrole

en milliards de FCFA	1989	1990	1991	1992 *		
				Prog	Réel	Ecart
Douanes	68	58	77	74	68	-6
Taxes sur les carburants	16	16	14,7	17	13	-4
Impôts sur les sociétés	18	22	20	20,5	19	-1,5
Taxes sur le chiffre d'affaires	26	27	31	32,6	31	-1,6
Ipp et Tc	18	26	22	23,5	22	-1,5
Taxes sur les salaires	5	5	3	3,2	2,3	-0,9
Prélèvements solid.	8,1	32	0,2			
Autres recettes	24,5	20,1	29,2	27,2	41,9	14,7
Total Recettes H.P.	184,6	171,3	191,7	198	197,2	-0,8
Dons	6	5,7	4			
Total Ressources H.P.	190,6	178	195,7	198	197,2	-0,8

Source : Ministère des Finances du Budget et des Participations * Estimation DGE

Les recettes douanières, source principale des recettes hors pétrole, ont enregistré une diminution de 11,6%, consécutive à la baisse aussi bien des importations que des exportations le taux d'imposition n'ayant pas varié.

Les taxes sur les carburants ont baissé de 11,5% en 1992, alors qu'il était prévu une augmentation dans les mêmes proportions. Les taxes sur le chiffre d'affaires, réparties en impôts sur le chiffre d'affaires intérieur et en taxes de transaction, ont généré des recettes de même montant qu'en 1991.

L'impôt sur les sociétés a diminué de 5%, avec la réduction du taux d'imposition à 40% à partir de 1990, les recettes issues de ces impôts ont continué à baisser du fait du rétrécissement de la base imposable qu'est le bénéfice net fiscal des sociétés hors pétrole, tandis que l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et la taxe complémentaire(TC), ont stagné.

Malgré leur faible part dans les recettes hors pétrole(1,6%), les taxes sur les salaires ont également baissé de 23,3%, passant ainsi de 3 milliards en 1991 à 2,3 milliards en 1992, en raison de la baisse du taux d'imposition d'environ 4 %.

L'évolution des dépenses

Les dépenses publiques ont enregistré une baisse de 3,4% par rapport à 1991. Cette situation est à la fois le fait de la diminution du service de la dette, des dépenses d'investissement et de la légère augmentation des dépenses de fonctionnement.

Décomposition des dépenses budgétaires

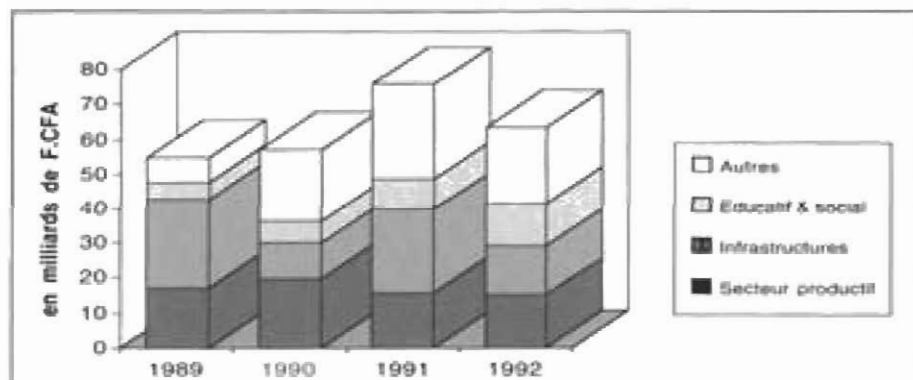
En milliards de FCFA	1989	1990	1991	1992		
				Prog	Réal	Ecart
Service de la dette	103,2	107,1	178,7	213,4	163,3	-50,1
Fonctionnement	206,9	236,8	219,2	219,7	229,3	9,6
Solde	95,5	111,9	116,8	118,7	130,2	11,5
Main d'œuvre non perm.	8,8	8,7	10,5	11	10,8	-0,2
Biens & services	85,8	96,5	74,1	74	72,5	-1,5
Transferts	16,8	19,7	17,8	16	15,8	-0,2
Investissement	54,9	57,1	75,8	77	65	-12
Autres	13,7	13,1				
Total dépenses publiques	378,7	414,1	473,7	510,1	457,6	-52,5

Source : Direction Générale du Budget -

* Estimation DGE

Le service de la dette, fixé à 178,7 milliards en 1991 a été ramené à 163,3 milliards en 1992. L'insuffisance des ressources a conduit à un remboursement partiel du service de la dette en intérêts.

Dépenses d'investissements



Les dépenses de fonctionnement ont augmenté faiblement de 4,6% sous l'effet de la hausse des dépenses de personnel (+11,5 %), freinées par les dépenses en biens et services (-2,2 %).

Les dépenses d'investissements ont atteint 65 milliards en 1992 soit une diminution de 14,2 % et ont été consacrées en priorité à des projets éducatifs et à l'entretien routier qui sont passées de 12 % en 1991 à 19 % en 1992.

22% des crédits d'investissement ont été consacrés à la poursuite du programme triennal d'entretien routier, démarré en 1990 et dont le coût a été de

33 milliards de 1990 à 1993. Le secteur productif, quant à lui, a reçu 23% des dotations budgétaires consacrées principalement à l'agriculture avec les projets de développement des opérations zonales intégrées (OZI), et de culture de l'hévéa. Les 34% des crédits restants, ont été affectés à des dépenses générales, dont le chapitre "Charges communes" occupe la majeure partie.

On note qu'une partie de l'écart entre programmation et réalisation a découlé d'une part de la mise en place tardive du budget d'investissement et d'autre part des délais de règlements qui se sont allongés.

La dette publique

Le processus d'endettement public du Gabon remonte aux années qui ont suivi le premier boom pétrolier de 1974. Ce fut une période où l'obtention des financements était relativement aisée en raison de la rente pétrolière qui avait considérablement accru la capacité de remboursement du pays. Toutefois cette rente pétrolière sur laquelle s'était reposée l'économie gabonaise comportait des limites. Celles-ci ont été atteintes pour la première fois en 1978 lorsque, après s'être engagé dans une phase d'investissements intensifs sur une période relativement courte, l'Etat a vu ses recettes diminuer brutalement et a dû initier un programme de stabilisation de ses dépenses budgétaires avec l'appui du Fonds Monétaire International. Ce programme a alors été assorti d'accords de moratoire sur la dette commerciale avec certaines entreprises locales.

Mais le second boom pétrolier intervenu en 1979 et l'appréciation continue du dollar US entre 1980 et 1985 ont sorti l'économie de sa situation de marasme et rétabli les finances publiques au delà des espérances. Les recettes budgétaires se sont accrues considérablement passant de 310 milliards de f cfa en 1980 à plus de 600 milliards en 1985.

A partir de 1984, l'accélération de certains travaux, notamment la réalisation du chemin de fer Transgabonais, et l'aisance financière dont jouissait l'Etat à l'époque, ont replongé le pays dans un processus d'engagements financiers. Les tirages sur les nouveaux emprunts sont passés de 58 milliards de f cfa en 1983 à 122 milliards en 1984 et l'encours de la dette publique a atteint 400 milliards de f cfa au 31 Décembre 1985.

Face à la détérioration de la situation économique et financière due à la chute des cours du pétrole intervenue à la fin de 1985, le Gouvernement a mis en oeuvre un programme de stabilisation financière pour la période 1986-1988 appuyé par un accord de confirmation conclu avec le Fonds Monétaire International. Celui-ci a été suivi par un second programme appuyé également par un accord de confirmation conclu avec le Fonds pour la période 1989-1990. Néanmoins compte tenu de l'ampleur des déséquilibres financiers, les mesures prises dans le cadre de ces programmes se sont avérées insuffisantes pour améliorer de façon durable la situation éco-

nomique et financière du Gabon. Le Gouvernement a donc décidé de renforcer ses efforts d'ajustement dans le cadre d'un troisième programme couvrant la période 1991-1993.

Ces programmes qui ont été appuyés par des tranches supérieures de crédit du Fonds Monétaire International, ont donc permis au Gabon de bénéficier de l'assistance de la Communauté financière internationale dont les Clubs de Paris et de Londres, à travers plusieurs rééchelonnements de la dette publique extérieure. Entre 1987 et 1991, six (6) accords de rééchelonnement ont été obtenus dont quatre (4) avec les créanciers publics regroupés au sein du Club de Paris et deux (2) avec les créanciers privés du Club de Londres.

Les accords avec le Club de Paris

Le premier accord de refinancement avec les détenteurs des créances gouvernementales est intervenu en janvier 1987 à la suite de l'annonce faite par le gouvernement de suspendre le paiement de sa dette bilatérale. A cet effet, les créanciers publics ont accordé le rééchelonnement de la dette bilatérale contractuelle échéant entre le 20/09/86 et le 31/12/87. 100 % des paiements en capital et 90 % des intérêts ont été rééchelonnés sur une période de six (6) ans avec quatre (4) années de grâce, les 10 % des intérêts restants étant rééchelonnés sur quatre (4) ans.

Par la suite, pendant le mois de Mars 1988, lors de la réunion du Club de Paris, les créanciers bilatéraux ont accordé de nouveau le rééchelonnement de la dette bilatérale échéant entre 1/01/1988 et 31/12/1988. Ce rééchelonnement qui a concerné la totalité des paiements en intérêts et en capital, a porté sur cinq (5) ans avec cinq (5) années de grâce.

En 1989 un troisième accord de rééchelonnement de la dette bilatérale a été signé portant sur 100 % du capital et des intérêts devant échoir jusqu'au 01/01/1989, intégrant également les arriérés cumulés jusqu'au 30/06/1988 et portant sur plus de six (6) ans avec cinq (5) ans de grâce.

Un autre accord concernant 136 milliards de f cfa a été signé en 1991, mais déclaré aussitôt caduc en raison du non respect par la partie gabonaise des engagements pris lors des premiers Clubs, les sommes concernées devenant alors exigibles.

Les accords avec le Club de Londres.

A la suite du premier accord de refinancement avec le Club de Paris, les créanciers privés se sont réunis et ont signé au mois de Décembre 1987 un accord de rééchelonnement de la dette bancaire. Cet accord a déterminé les modalités de rééchelonnement du principal de la dette bancaire arrivant à échéance entre le 20/09/1986 et le 31/12/1988, réparti les créances en deux tranches : la tranche A a regroupé les créances échéant entre le 21/09/1986 et le 31/12/1987 et la tranche B les crédits dont l'échéance des rembourse-

les agrégats macroéconomiques

nants était située entre le 1/1/1988 et le 31/12/1988. Les paiements en capital de ces deux tranches ont été rééchelonnés sur six (6) ans avec cependant quatre (4) années de grâce pour la première et cinq (5) ans pour la seconde.

Puis en Mars 1992, un second accord a été conclu avec le Club de Londres. Cet accord a rééchelonné 100 % des paiements en capital sur plus de six (6) ans et concerne les créances dont le terme se situait entre le 1/1/1989 et le 31/12/1992.

Tableau récapitulatif de refinancement obtenus aux clubs de Paris et de Londres

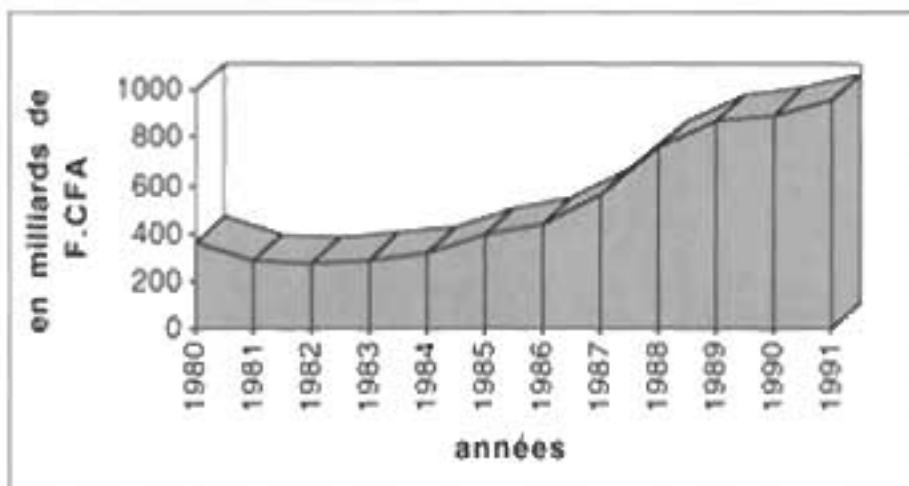
Date	Club de Paris 1	Club de Paris 2	Club de Paris 3	Club de Paris 4	Club de Londres 1	Club de Londres 2
1987	1987	1987	1987	1987	1987	1987
1988	1988	1988	1988	1988	1988	1988
1989	1989	1989	1989	1989	1989	1989
1990	1990	1990	1990	1990	1990	1990
1991	1991	1991	1991	1991	1991	1991
1992	1992	1992	1992	1992	1992	1992
1993	1993	1993	1993	1993	1993	1993
1994	1994	1994	1994	1994	1994	1994
1995	1995	1995	1995	1995	1995	1995
1996	1996	1996	1996	1996	1996	1996
1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997
1998	1998	1998	1998	1998	1998	1998
1999	1999	1999	1999	1999	1999	1999
2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000
2001	2001	2001	2001	2001	2001	2001
2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003
2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004
2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005
2006	2006	2006	2006	2006	2006	2006
2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007
2008	2008	2008	2008	2008	2008	2008
2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009
2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010
2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011
2012	2012	2012	2012	2012	2012	2012
2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013
2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014
2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015
2016	2016	2016	2016	2016	2016	2016
2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018
2019	2019	2019	2019	2019	2019	2019
2020	2020	2020	2020	2020	2020	2020
2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021
2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022
2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023
2024	2024	2024	2024	2024	2024	2024
2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025
2026	2026	2026	2026	2026	2026	2026
2027	2027	2027	2027	2027	2027	2027
2028	2028	2028	2028	2028	2028	2028
2029	2029	2029	2029	2029	2029	2029
2030	2030	2030	2030	2030	2030	2030
2031	2031	2031	2031	2031	2031	2031
2032	2032	2032	2032	2032	2032	2032
2033	2033	2033	2033	2033	2033	2033
2034	2034	2034	2034	2034	2034	2034
2035	2035	2035	2035	2035	2035	2035
2036	2036	2036	2036	2036	2036	2036
2037	2037	2037	2037	2037	2037	2037
2038	2038	2038	2038	2038	2038	2038
2039	2039	2039	2039	2039	2039	2039
2040	2040	2040	2040	2040	2040	2040
2041	2041	2041	2041	2041	2041	2041
2042	2042	2042	2042	2042	2042	2042
2043	2043	2043	2043	2043	2043	2043
2044	2044	2044	2044	2044	2044	2044
2045	2045	2045	2045	2045	2045	2045
2046	2046	2046	2046	2046	2046	2046
2047	2047	2047	2047	2047	2047	2047
2048	2048	2048	2048	2048	2048	2048
2049	2049	2049	2049	2049	2049	2049
2050	2050	2050	2050	2050	2050	2050
2051	2051	2051	2051	2051	2051	2051
2052	2052	2052	2052	2052	2052	2052
2053	2053	2053	2053	2053	2053	2053
2054	2054	2054	2054	2054	2054	2054
2055	2055	2055	2055	2055	2055	2055
2056	2056	2056	2056	2056	2056	2056
2057	2057	2057	2057	2057	2057	2057
2058	2058	2058	2058	2058	2058	2058
2059	2059	2059	2059	2059	2059	2059
2060	2060	2060	2060	2060	2060	2060
2061	2061	2061	2061	2061	2061	2061
2062	2062	2062	2062	2062	2062	2062
2063	2063	2063	2063	2063	2063	2063
2064	2064	2064	2064	2064	2064	2064
2065	2065	2065	2065	2065	2065	2065
2066	2066	2066	2066	2066	2066	2066
2067	2067	2067	2067	2067	2067	2067
2068	2068	2068	2068	2068	2068	2068
2069	2069	2069	2069	2069	2069	2069
2070	2070	2070	2070	2070	2070	2070
2071	2071	2071	2071	2071	2071	2071
2072	2072	2072	2072	2072	2072	2072
2073	2073	2073	2073	2073	2073	2073
2074	2074	2074	2074	2074	2074	2074
2075	2075	2075	2075	2075	2075	2075
2076	2076	2076	2076	2076	2076	2076
2077	2077	2077	2077	2077	2077	2077
2078	2078	2078	2078	2078	2078	2078
2079	2079	2079	2079	2079	2079	2079
2080	2080	2080	2080	2080	2080	2080
2081	2081	2081	2081	2081	2081	2081
2082	2082	2082	2082	2082	2082	2082
2083	2083	2083	2083	2083	2083	2083
2084	2084	2084	2084	2084	2084	2084
2085	2085	2085	2085	2085	2085	2085
2086	2086	2086	2086	2086	2086	2086
2087	2087	2087	2087	2087	2087	2087
2088	2088	2088	2088	2088	2088	2088
2089	2089	2089	2089	2089	2089	2089
2090	2090	2090	2090	2090	2090	2090
2091	2091	2091	2091	2091	2091	2091
2092	2092	2092	2092	2092	2092	2092
2093	2093	2093	2093	2093	2093	2093
2094	2094	2094	2094	2094	2094	2094
2095	2095	2095	2095	2095	2095	2095
2096	2096	2096	2096	2096	2096	2096
2097	2097	2097	2097	2097	2097	2097
2098	2098	2098	2098	2098	2098	2098
2099	2099	2099	2099	2099	2099	2099
2100	2100	2100	2100	2100	2100	2100

Source : Direction Générale de l'Économie

Ainsi entre 1987 et 1991, les montants concernés par ces différents accords de refinancement se sont élevés à 337 milliards de francs cfa soit un peu plus du 1/3 de l'encours de la dette publique au 31/12/1991.

Ces accords de rééchelonnement et les tirages sur les nouveaux emprunts contractés pour appuyer les programmes de stabilisation et soutenir la trésorerie de l'Etat ont fait accroître de manière considérable le niveau de l'endettement public. De 447 milliards de f cfa en 1986, l'encours a doublé en cinq ans et a dépassé les 950 milliards en 1991.

Evolution de l'encours de la dette publique - 1980 - 1992 -



A la fin de l'année 1991, l'encours de la dette publique tirée directe et garantie gérée par la Caisse Autonome d'Amortissement s'élevait à 961 milliards de FCFA réparti de la manière suivante: 702 milliards de dette bilatérale, 90 milliards de dette multilatérale, 47 milliards de dette bancaire extérieure. L'ensemble de la dette extérieure représentait 840 milliards tandis que la dette intérieure s'élevait à 121 milliards de FCFA.

La décomposition de l'encours de la dette par devise montre que le franc français arrive largement en tête avec 50 %, suivi du fcta 12,5 %, du dollar US, 12 % du deutsch Mark 7 %, du franc belge et de la livre sterling 4,5 % chacun.

La caducité du dernier Club de Paris en septembre 1992, a freiné l'accès aux financements extérieurs au cours de l'année 1992. Le montant encore provisoire des tirages recensés au mois de Décembre par la Caisse Autonome se situait à 14 milliards de FCFA contre 94 milliards en 1991.

III.3. LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

Les taux d'intervention de la BEAC ont été relevés à deux reprises au second semestre 1992 et on a observé une contraction généralisée des agrégats monétaires en dehors des créances nettes sur l'État qui ont quasiment triplé.

Evolution des agrégats monétaires

En mos de FCFA	1988	1989	1990	1991	1992	92/91
Ressources						
Disponibilités monétaires	146,5	171,2	180,9	195,5	171,2	-12,43%
Monnaie fiduciaire	50,2	57,5	61,9	62,9	57,3	- 8,90%
Monnaie Scripturale	96,3	113,7	119	132,6	113,9	-14,10%
Quasi monnaie	102,1	107,7	107	112,5	106,3	- 5,51%
Masse monétaire M2	248,6	278,9	287,9	308	277,5	- 9,90%
Ressources extra-monnaire	85,5	52,9	57,5	61,2	71,1	16,18%
Total ressources	334,1	331,8	345,4	369,2	348,6	- 5,58%
Contreparties des Ressources						
Avoirs extérieurs nets	- 57,7	- 46,8	20,6	38,5	- 20,8	- 154,03
Credit Interieur	391,8	378,6	324,8	330,7	369,4	11,70%
Crédits à l'économie	255,4	241,7	241,6	254,8	242,5	- 4,83%
Créances nettes/l'Etat	136,4	136,9	83,2	75,9	126,9	67,19%
Total Contreparties	334,1	331,8	345,4	369,2	348,6	- 5,58%

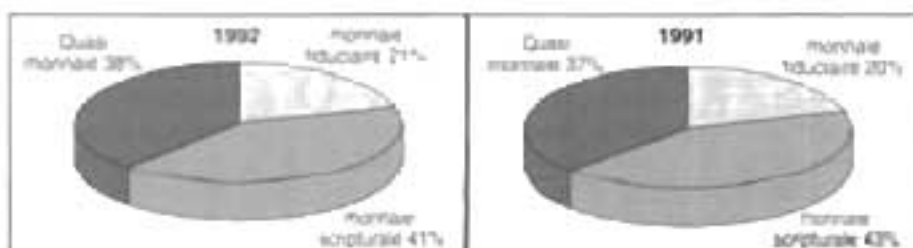
Source : BEAC

Les ressources du système monétaire

En Décembre 1992, le total des ressources du système monétaire s'élevaient à 348,6 milliards soit une réduction de 5,6% contre + 6,9% à fin Décembre 1991. Cette diminution a concerné aussi bien les disponibilités monétaires (-12,4%) que quasi monétaires (- 5,5%).

Entre Décembre 1991 et Décembre 1992 la masse monétaire au sens large (disponibilités monétaires et quasi monétaires) a baissé de 9,9% passant de 308,7 à 277,5 milliards.

Structure de la masse monétaire M2



Cette réduction a résulté de la décroissance des avoirs extérieurs nets et des créances sur l'économie.

La monnaie fiduciaire est passée de 62,9 à 57,3 milliards de Décembre 1991 à Décembre 1992 et son poids est resté stable depuis 1988 (20%).

La monnaie scripturale représentant les dépôts à vue dans les banques et les centres de chèques postaux (CCP) s'est établie à 113,9 milliards au 30 Décembre 1992 contre 132,6 milliards. Cependant cette chute n'a entraîné aucune modification du poids de la monnaie scripturale dans la répartition de la masse monétaire.

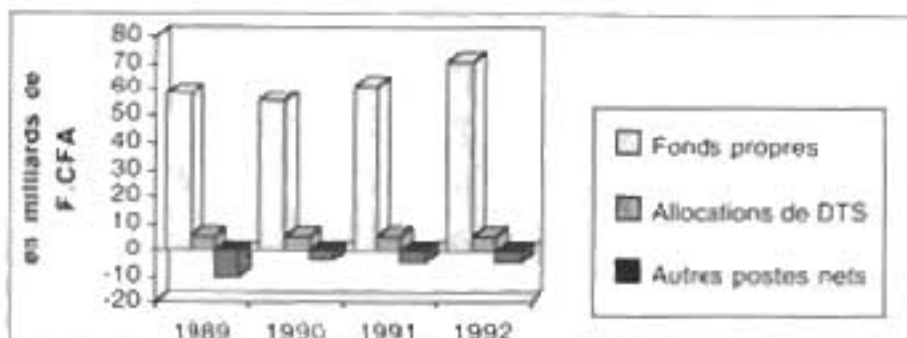
La quasi monnaie c'est à dire les dépôts à terme (bons de caisse, dépôts des entreprises et particuliers supérieurs à 3 mois, comptes sur livrets ont régressé de 5,5%, s'élevant à 112,3 milliards contre 106,3 milliards entre Décembre 1991 et Décembre 1992. La hausse enregistrée en 1991 est attribuable à la mise en place de nouveaux produits (épargne logement, livret rose d'épargne retraite, épargne scolaire) et à la politique monétaire relative à la rémunération des comptes sur livrets fixée à 8,75% alors que les autres dépôts sont rémunérés à 7,5%. En 1992, les menaces de dévaluation du franc cfa seraient à l'origine de l'effritement de la quasi-monnaie. Dans tous les cas, la conjoncture économique toujours difficile n'a pas favorisé le développement de l'épargne.

Le taux de couverture du crédit intérieur par la quasi monnaie est resté élevé en dépit du faible niveau d'activité dans certains secteurs de l'économie.

	1989	1990	1991	1992
Taux de couverture des crédits par la quasi monnaie	45%	44%	45%	44%
Taux de liquidité de l'économie	21%	19%	20%	18%
Vitesse de circulation de la monnaie	4,8	4,6	4,9	4,8
Quasi monnaie / crédit intérieur	28%	33%	34%	29%
PIB en milliards de FCFA	1344	1493,6	1510,6	1500,9

Les ressources extra monétaires du système bancaire (fonds propres, allocations de DTS et autres postes nets) ont été les seuls agrégats monétaires en progression (16%) atteignant 71,1 milliards en Décembre 1992 contre 61 milliards au 31 Décembre 1991. Cette expansion a résulté principalement de l'accroissement des fonds propres (compte de capital, provisions pour risques et charges) en hausse de 15,4%. Les autres postes nets (valeurs immobilisées nettes, titres et opérations interbancaires) ont été en diminution de 12% alors que les allocations de DTS sont restées relativement stables (+2%).

Evolution des ressources extramonétaires



Les contreparties de la masse monétaire

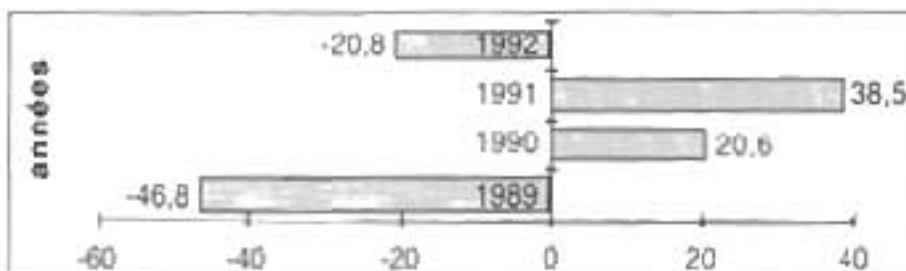
Elles sont constituées des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur, qui sont à l'origine de l'émission monétaire.

Positifs en Décembre 1991, les Avoirs extérieurs sont redevenus négatifs en Décembre 1992 et ont atteint - 20,8 milliards contre + 38,5 milliards ce qui a représenté une dégradation de 59,3 milliards. Cette évolution défavorable est attribuable à la baisse des recettes d'exportation du fait de la dépréciation continue du dollar qui a réduit la valeur des exportations de pétrole, d'uranium et de manganèse. Le remboursement de la dette et la consolidation des crédits du Fonds Monétaire International ont également affecté la position extérieure.

Au niveau des banques, la dégradation de la position extérieure est attribuable au recours aux emprunts à moyen et long terme auprès des correspondants étrangers. La détérioration de la position extérieure nette a eu pour conséquence la mise en place d'une politique monétaire rigoureuse se traduisant par :

- un réaménagement des conditions de banque (taux d'escompte de la BEAC et taux de base débiteur) en Août et Octobre 1992 puis le 5 Janvier 1993;
- une réduction des concours à moyen terme à l'économie.

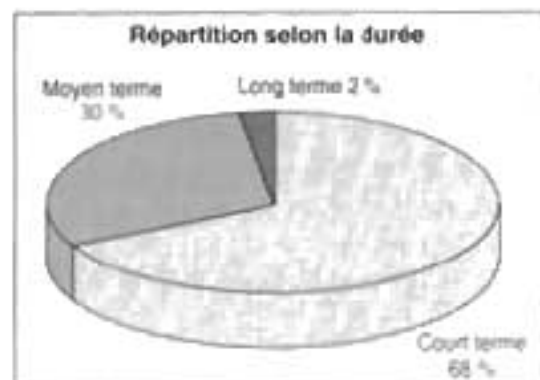
Avoirs extérieurs



Le crédit intérieur

Le crédit intérieur dont les principales composantes sont les crédits à l'économie et les créances nettes sur l'État a atteint 369,4 milliards entre 1992 contre 330,7 milliards en Décembre 1991 soit une progression de 11,7% à la suite des nouveaux engagements de l'État sur le système bancaire

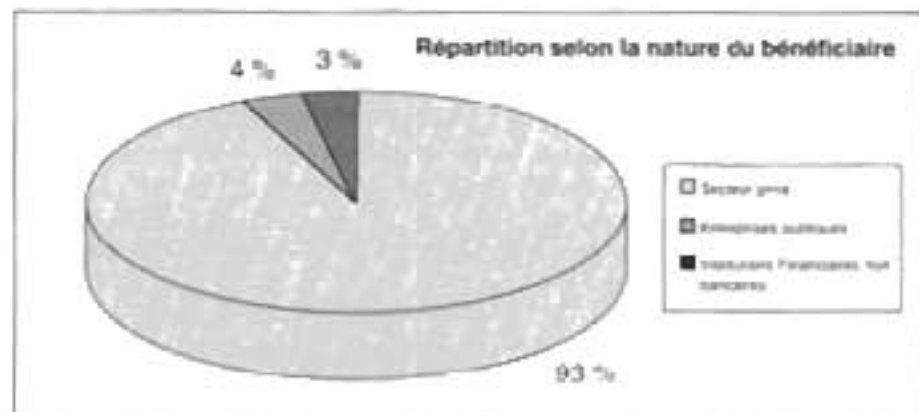
Répartition des crédits à l'économie en 1992



Les créances sur le secteur privé en léger recul (-4,8 %) se sont établies à 242,5 milliards en Décembre 1992 contre 254,8 milliards en 1991. Ce fléchissement a concerné aussi bien les crédits à moyen terme (-7,9 %), dont les remboursements effectués par les opérateurs économiques ont été supérieurs au volume de nouveaux crédits, que les crédits à court terme. Dans ce mouvement de repli, la répartition

par terme est restée favorable aux concours à court terme qui ont représenté 67,3% du total des crédits distribués en Décembre 1992.

Répartition selon la nature du bénéficiaire



Les créances nettes sur l'État ont enregistré une forte augmentation entre Décembre 1991 et Décembre 1992 passant de 75,9 milliards à 127 milliards. Cette dégradation rapide de la position nette de l'État a résulté d'une forte progression des créances nettes de la BEAC (+27,9 milliards), du recours aux ressources du FMI et des arriérés accumulés par l'État au niveau des banques commerciales.

Créances du système monétaire sur l'état

	Montants en Milliards de F.CFA				Variations en %		
	1989	1990	1991	1992	90/89	91/90	92/91
BEAC							
Créances nettes	45.2	5.7	1.7	27.9	112.6%	129.8%	1541.2
Créances	76.3	18.2	24.1	35.8	- 76.1%	32.4%	48.5%
Engagements	31.1	23.9	22.4	7.9	- 23.2%	- 6.3%	- 64.7%
Crédit du FMI	24.7	22.1	18.4	22.2	- 10.5%	- 16.7%	20.7%
Banques Commerciales et de développement							
Créances nettes	66.9	66.9	55.8	76.9	0.0%	- 16.6%	37.8%
Créances	102.2	101.2	95.2	106.5	- 1.0%	- 5.9%	11.9%
Dépôts et engagements	35.3	34.3	39.4	29.6	2.8%	14.9%	- 24.9%
Dette postale	3.2	3.3					
Créances nettes sur l'Etat	136.8	83.3	75.9	127	39.1%	- 8.9%	67.3%

Source : BEAC

La politique monétaire

La politique monétaire se présente sous deux volets :

- le contrôle de la progression du crédit intérieur par le biais de l'encadrement du crédit intérieur d'une part, et le contrôle des ratios réglementant l'activité des banques d'autre part,
- la fixation des taux d'intérêt.

Depuis 1990, la politique monétaire qui s'inscrit dans l'harmonisation du cadre juridique de la sous-région vise une gestion plus souple et rationnelle des taux d'intérêt reposant sur :

- l'unification des taux d'escompte de la Banque Centrale,
- l'introduction d'une plus grande flexibilité dans le maniement des taux d'intérêt qui sont désormais fixés par le gouverneur,
- la libéralisation des conditions de banque.

Par ailleurs, la programmation monétaire amorcée en 1990 est entrée en vigueur en 1992.

L'encadrement du crédit a permis d'exercer un contrôle quantitatif sur la création monétaire et aussi de lutter contre l'inflation, avec la programmation monétaire comme l'un des principaux outils d'orientation et de prise de décision. Les prévisions et les réalisations des principaux agrégats monétaires à fin Décembre 1992 sont présentées dans le tableau ci-après.

En Milliards de F.CFA				Sept 92		Déc 92	
	Déc. 91	Mars 92	Jui. 92	Prév.	Réalisé	Prév.	Réalisé
Avoir intérieurs nets sur l'Administration Cent	228	251.7	250.5	217	253.3	289.2	269.5
	79	106.3	110.5	75.6	112.4	125.1	135.8
Avoirs extérieurs nets	38.5	25.8	25.5	56.3	5.0	13.7	- 20.8
dont BEAC	53.3	34.5	32.5	0	10.5	27.6	- 4.9
Créances nettes sur l'Etat	75.9	88.6	96.2	55.7	99.5	106.5	126.9
dont organismes publics	- 19.3	- 17.7	- 14.3	- 19.9	- 12.9	- 18.6	- 8.9
Crédits à l'économie	254.8	277.4	275.4	299.3	272.3	291.5	242.5
Masse Monétaire	308	272.1	270.8	273.3	253.4	297.7	277.5

La politique des taux d'intérêt.

Les autorités monétaires ont fixé les taux d'intérêt de telle sorte qu'un différentiel positif soit maintenu en faveur des taux de la BEAC par rapport à ceux du marché monétaire de Paris. Cette politique était destinée à décourager la fuite des capitaux, à encourager le rapatriement des liquidités placées à l'étranger par les résidents et à attirer les capitaux des non-résidents. En 1992 les taux d'intérêt ont été réaménagés à quatre reprises.

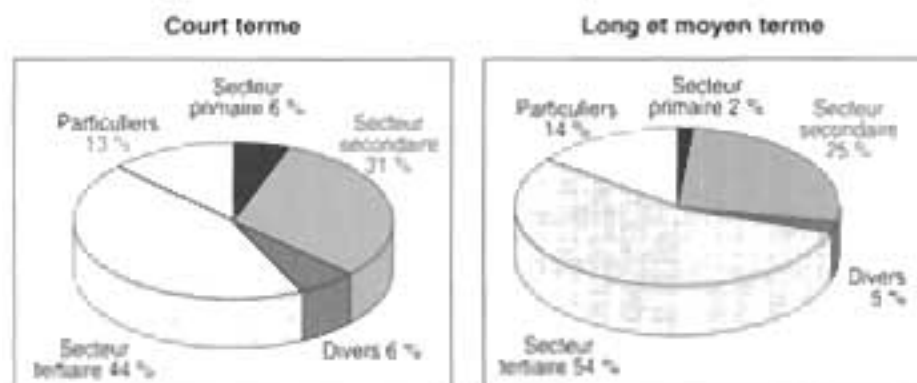
Ainsi le taux d'escompte normal a augmenté d'un demi point et est passé de 12 à 12,50%. Ce relèvement s'est répercuté sur le taux de base débiteur maximum fixé à 18% contre 17,50%. Quant au taux de base créditeur il a été relevé de 7,50 à 7,75%.

En %	Déc.91	Jui.92	Août 92	Oct.92	Jan.92
Taux d'escompte normal de la BEAC	10.75%	10.50%	12.00%	12.00%	12.50
Taux de pénalité	16.00%	16.00%	16.00%	16.00%	16.00
Taux sur avances du trésor	7.50%	8.50%	6.50%	9.50%	9.50
Taux débiteur maximum	18.25%	17.25%	17.50%	17.50%	18.00
Taux créditeur minimum	7.50%	7.50%	7.50%	7.50%	7.75
Taux sur comptes d'épargne sur livrets	8.75%	8.75%	8.75%	8.75%	8.75
Taux sur les placements du trésor	6.00%	9.50%	9.50%	10.50%	10.50
Taux sur les placements des banques	9.75%	9.75%	9.75%	9.75%	9.75

Le financement de l'économie par secteurs

Globalement on a observé une croissance très faible de 1,2% du total des crédits recensés caractérisée par une évolution contrastée par secteurs. Les crédits à court terme ont connu une expansion régulière de 25% pendant les huit premiers mois, puis un recul de 2,3% au mois de Décembre 1992. Une baisse de 2,8% des crédits à moyen et long terme a été enregistrée en Décembre 1992.

Répartition des utilisations des concours à l'économie par nature d'activité économique :



Le Secteur Primaire

Les concours à court terme consentis au secteur primaire qui regroupe les activités agricoles, l'exploitation forestière et la pêche, sont demeurés stables 9,7 milliards en Décembre 1992 contre 9,8 milliards en Décembre 1991. Par contre ceux à moyen et long terme ont augmenté de 8,9%. Les crédits alloués à l'exploitation forestière ont enregistré une nette progression traduisant une amélioration de la situation de ce secteur.

Le Secteur Secondaire

Le secteur secondaire regroupe les entreprises qui opèrent dans l'exploitation minière, les industries de transformation, l'énergie, le bâtiment et les travaux publics. Ce secteur a utilisé 26,4% des crédits à moyen et long terme et 31,2% des crédits à court terme en Décembre 1992 contre respectivement 26% et 32,4% en Décembre 1991. Cette évolution est attribuable à la baisse d'activité dans les industries de transformation d'une part et d'autre part à la réduction des investissements dans le secteur de l'énergie.

Le montant global des crédits de la production minière a été en hausse de 5,4%. Toutefois cette progression est restée contrastée: les crédits à court terme ont stagné alors que ceux à moyen et long terme ont augmenté de 13,6%. Les concours consentis aux industries de transformation ont connu une chute de 15,6% pour les crédits à court terme et un accroissement de 5,7% pour les crédits à moyen et long terme, soit pour l'ensemble des crédits une baisse de 8,3%. Ce repli a concerné les industries du Bois, les industries alimentaires et les industries textiles (-42,5%). Les crédits à court terme du secteur Bâtiments et Travaux Publics se sont élevés à 18,9 milliards en Décembre 1992 contre 20,5 milliards en 1991.

Le Secteur Tertiaire : Commerce et autres services

Depuis 1990, le commerce de distribution a enregistré une activité favorable et est resté l'un des principaux bénéficiaires des crédits (22,8% de l'encours global à court terme). Les financements bancaires à moyen et long terme ont progressé de 8,6% et ceux à court terme de 2,8%. Le commerce

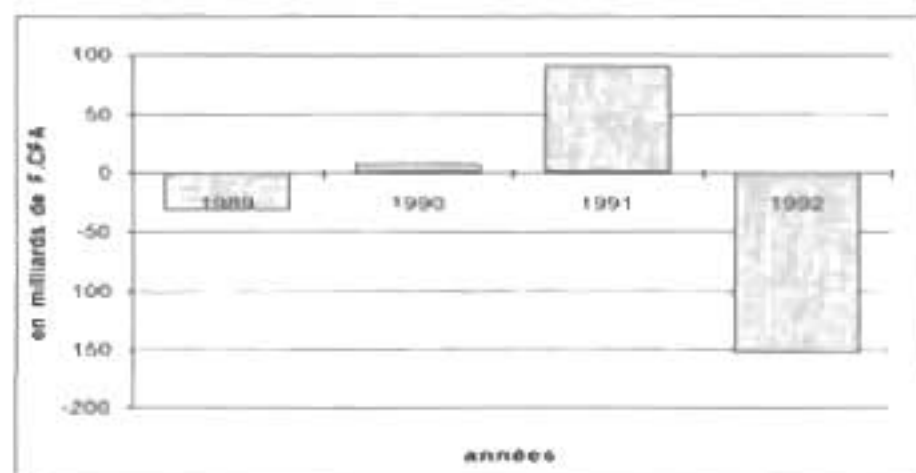
des produits alimentaires a reçu d'importants financements du fait de sa forte rentabilité. Quant aux services, les crédits en faveur du secteur se sont accrus : 15,2% pour les crédits court terme et 2,9% à moyen et long terme. Les crédits court terme ont contribué au financement de la trésorerie courante des entreprises spécialisées dans la promotion immobilière.

Les crédits court terme octroyés aux particuliers ont augmenté de 2,4%.

III.4. LA BALANCE DES PAIEMENTS

En 1992, la balance des paiements du Gabon devrait afficher un déficit record estimé à 152 milliards de FCFA. Cette évolution défavorable du compte extérieur résulterait de la forte détérioration de la balance des mouvements des capitaux en déficit de 114 milliards de FCFA, même si les transactions courantes enregistrent un excédent de 53 milliards de FCFA.

Evolution du solde global de la balance des paiements (1989 - 1992)



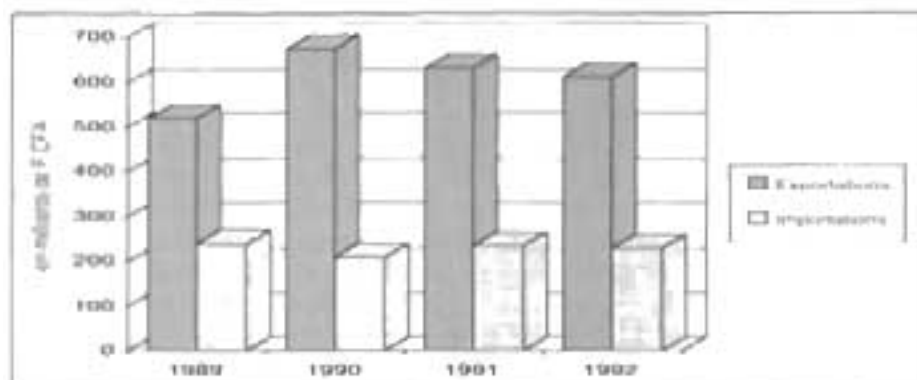
La balance des transactions courantes

En 1992, la balance des transactions courantes dégagerait 53 milliards de FCFA d'excédent. Ce résultat voisin de ceux observés au cours des deux années précédentes s'expliquerait simultanément par une assez bonne tenue de la balance commerciale et une réduction du déficit du solde des services.

Le solde commercial

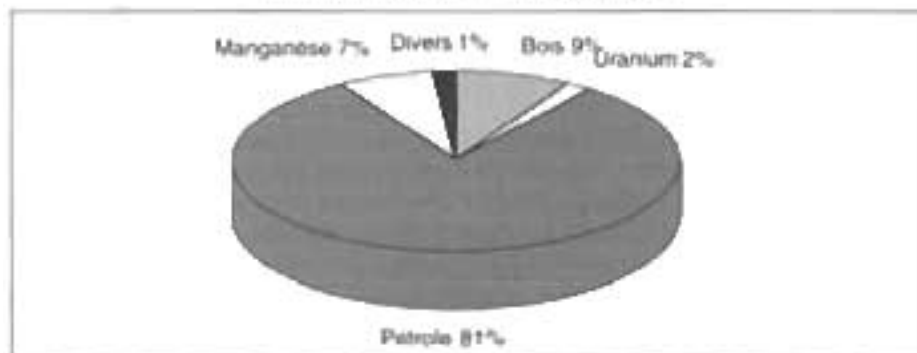
Bien qu'ayant subi un léger recul (3,3 %) par rapport à la situation de 1991 en raison du fléchissement des exportations, la balance commerciale a enregistré un excédent relativement confortable de 384 milliards de FCFA, avec un taux de couverture des importations par les exportations de 266,7 %.

Evolution du commerce extérieur (1989 - 1992)



D'une manière globale, les exportations auraient diminué de 3 % en 1992 pour s'établir à 613 milliards de FCFA. Cette baisse serait imputable d'une part à la dépréciation continue du dollar depuis le mois de Juillet (264 FCFA en 1992 contre 282 FCFA en 1991) qui a réduit les recettes d'exportations pétrolières (497 milliards de FCFA contre 517 milliards en 1991), d'autre part aux exportations de manganèse et d'uranium qui ont chuté respectivement de 9 % et 16 % par rapport à 1991. Seules les exportations de bois auraient augmenté et atteint la valeur de 53 milliards de FCFA en 1992 contre 50 milliards un an plus tôt. Si pour le manganèse, la situation est restée liée à la baisse régulière de la production mondiale annuelle de l'acier, la crise a été plus profonde pour l'uranium; le ralentissement de l'activité nucléaire, la montée des écologistes dans les pays développés, les stocks encore importants détenus par les ex pays communistes en manque de devises et surtout la mise en exploitation au Canada des gisements à haute teneur en minerai (20 % contre 4 pour mille pour le Gabon) ont réduit considérablement les ventes de l'uranium à l'extérieur. Comme lors des années précédentes, le pétrole a continué à occuper une place prépondérante (81 %) parmi les exportations gabonaises.

Structure des exportations en 1992



S'agissant des importations des biens, elles ont connu un léger tassement (2,2 %), se situant à 230 milliards contre 235 milliards en 1991. Cette tendance résulterait essentiellement des métaux et produits métallurgiques, des machines et outillages et du matériel des transports qui ont enregistré des baisses respectives de 22,6%, 12,5% et 18 % en valeur fob.

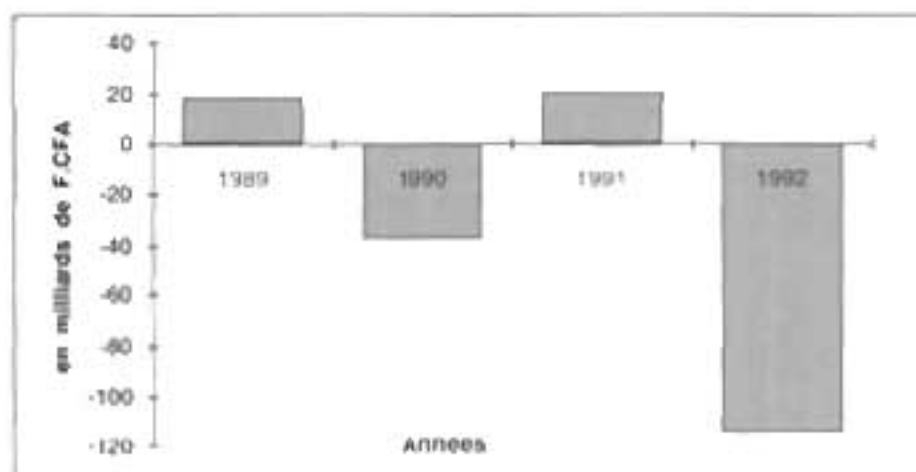
La balance des services

La tendance à l'amélioration observée dès 1991 s'est poursuivie. En 1992, la balance des services enregistre un déficit estimé à 298 milliards de FCFA soit 11 milliards de moins qu'en 1991. Cette amélioration serait venue des services non facteurs, notamment ceux liés aux activités commerciales (frais d'expédition sur marchandises, autres transports et assurances) qui ont connu une réduction de leur déficit de près de 18 milliards du fait de la contraction des mouvements commerciaux.

La balance des capitaux

La balance des capitaux se serait considérablement dégradée en 1992 (114 milliards de déficit), en particulier le compte des capitaux à long et moyen termes. En effet les remboursements d'emprunts notamment ceux ayant financé les investissements pétroliers, les rumeurs persistantes sur la dévaluation du FCFA, les amortissements dus aux titres de la dette publique et l'annulation des réajustements antérieurs du fait du non respect des accords du 21/01/1987 du Club de Paris expliquant cette forte détérioration de la balance des capitaux.

Evolution du solde des mouvements des capitaux (1989 - 1992)



En revanche on a observé une amélioration substantielle de la balance des capitaux à court terme en 1992, son déficit atteindrait 5,8 milliards de FCFA contre 22,6 milliards en 1991.

Balance des paiements du Gabon 1989 - 1992

	1989	1990	1991	1992*	1993**
Exportations (fob)	518,7	675,7	532,7	613,5	621,4
Pétrole	374,3	541,1	517,0	497,1	511,6
Bois	49,9	61,2	50,6	52,8	52,1
Manganèse	60,2	55,0	47,7	43,5	39,0
Uranium	21,2	14,5	13,3	11,2	9,9
Divers	13,1	3,9	4,1	8,9	8,9
Importations	239,8	210,2	235,4	230,0	234,0
Solde commercial	278,9	465,5	397,3	383,5	387,4
Taux de couverture	216,3%	321,5%	238,8%	266,7%	265,6%
Services (nets)	-300,1	-370,6	-308,8	-297,6	-313,8
Services non facteurs	-196,6	-208,2	-167,4	-150,0	-167,7
Services facteurs	-103,5	-162,4	-141,4	-147,6	-146,1
Transferts unilatéraux (nets)	-40,2	-36,6	-33,8	-32,5	-32,5
Solde courant	-61,4	58,3	54,7	53,4	41,1
Mouvements des capitaux (nets)	18,6	-37,6	20,5	-114,2	-167,3
Moyen et long terme	81,5	18,4	43,1	-108,4	-124,1
Publics	70,2	38,1	100,5	-62,4	-63,1
Tirages	54,9	34,7	43,2	18,0	27,0
Rééchelonnements	89,8	76,4	154,0	0,0	0,0
Amortissements	74,5	73,0	96,7	80,4	90,1
Privés (nets)	11,3	19,7	-57,4	-86,0	-61,0
Court terme (nets)	-62,9	-56,0	-22,6	-5,8	-43,2
Monétaires	-6,3	7,6	3,3	-2,9	-13,0
Autres	-56,6	-63,6	-25,9	-2,9	-30,2
Erreurs et omissions	11,1	-12,2	15,8	-91,2	0,0
Solde global	-31,7	8,5	91,0	-152,0	-126,2

Source: BEAC

* Estimations

III.5. L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PRIX

Selon les estimations de la Direction Générale de la Statistique et des Études économiques, le nombre des salariés en 1992 a atteint 81786 personnes pour une masse salariale totale de 352,2 milliards de F.CFA en accroissement respectivement de 2,3% et 6,9% par rapport à 1991. Par ailleurs, on a noté sur le marché des biens et services un léger accroissement du niveau général des prix.

L'emploi

Dans le secteur public, le nombre d'agents de l'État gérés par la "Solde" en décembre 1992 a été de 32 656 personnes contre 32 468 en décembre 1991, soit une hausse modérée de 0,6%. A ceux-ci s'ajoutent 5800 autres gérés par crédits délégués.

On ne dispose pour l'instant d'aucune indication sur l'évolution de l'emploi sur le secteur privé.

Les salaires

Le niveau des salaires demeure bien connu dans le secteur public alors qu'il l'est moins dans le secteur privé.

En 1992, la masse salariale des agents émargeant au budget de l'État a atteint 129,1 milliards de F CFA contre 118,7 milliards en 1991, en hausse de 8,8% correspondant à un accroissement de la solde de base fonctionnaire de 10,1% de la solde de base fonctionnaire dû à des promotions à titre exceptionnel, l'augmentation des effectifs n'étant que 0,6 %.

**Répartition de la masse salariale dans le secteur Public
selon les principaux éléments de la solde des différents agents**

Éléments de solde en milliards de FCFA	1989	1990	1991	1992	90/89	91/90	92/91
Solde de base fonctionnaire	22,4	24,4	31,7	34,9	8,93%	29,32%	10,09%
Solde de base militaire	18,8	19,6	22,4	23,4	4,26%	14,29%	4,46%
Solde fonctionnel	10,3	10,7	0	0	3,88%	-100,00%	
Solde de base contractuels	8,5	9,1	9,7	9,7	7,06%	6,59%	0,00%
Indemnités de sujétion	5,2	10,6	16,4	0,7	103,85%	54,72%	-96,73%
Autres éléments	34,6	41,3	38,5	60,4	19,36%	6,78%	56,88%
Total	99,8	115,7	118,7	129,1	15,93%	2,59%	8,76%

Sources Direction Générale du Budget

Les agrégats macroéconomiques

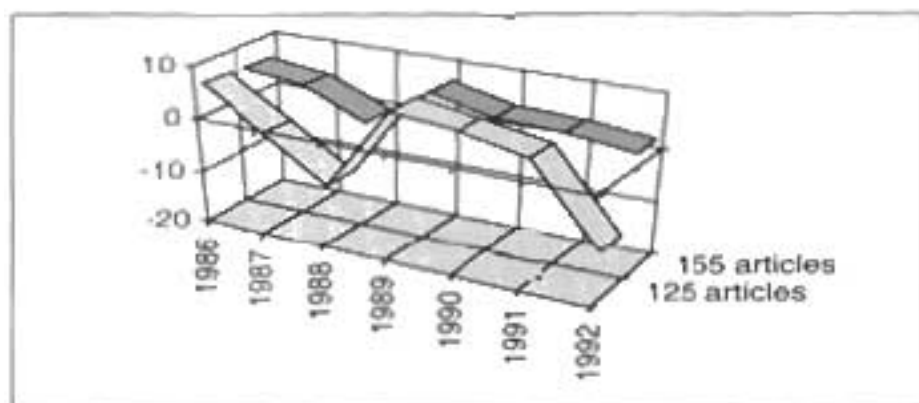
Dans le secteur privé et parapublic, la masse salariale se situerait en 1992 à 222 milliards (+1,2% par rapport à 1991).

Les prix

L'évolution des prix est mesurée par l'indice de prix à la consommation des ménages résidents uniquement à Libreville et se compose comme suit :

- un indice de 125 articles (base 100 en Juin 1975) calculé sur la consommation des ménages à bas revenus ;
- un indice de 155 articles (base 100 en Juin 1972) calculé sur la consommation des ménages à hauts revenus.

Évolution des prix



L'indice général des prix des 125 articles du mois de décembre 1992 est en baisse de 4,6%. Cette décélération des prix est imputable aux produits vivriers (surtout les fruits) de 17,8%.

Moyennes annuelles	1989	1990	1991	1992	Variations		
					90/89	91/90	92/91
Indices 125 articles							
Alimentation	306,9	333,2	343,8	283,7	8,57%	3,16%	-17,77%
Habitation	264,6	267	264,9	263,2	0,91%	-0,79%	0,64%
Habillement	245,6	241	242,6	245,2	-1,87%	0,66%	1,07%
Hygiène, soins	404,3	412,2	444,7	444,3	1,95%	7,88%	-0,09%
Transports	403,5	417	454	463,2	3,35%	8,87%	6,43%
Loisirs & divers	253,3	265,8	298,7	257,7	4,93%	12,38%	-13,73%

Source : IGESE

L'indice général des prix des 155 articles du mois de décembre 1992, s'est élevé à 510,7 contre 507,4 en décembre 1991, soit une hausse de 0,6% sur base annuelle.

Néanmoins il faut noter une hausse sensible des postes hygiène de 11,5% (surtout les produits d'entretien) et de 4,6% pour celui de l'habillement.

Moyennes annuelles	1989	1990	1991	1992	Variations		
Indices 155 articles					90/89	91/90	92/91
Alimentation	473,1	494,2	515,9	525,6	4,46%	4,39%	1,88%
Habitation	346,1	352	356,4	361,4	1,70%	1,25%	1,40%
Habillement	625	661,8	673,4	704,2	5,89%	1,75%	4,57%
Hygiène, soins	383,1	385	405,5	452,2	0,50%	5,32%	11,52%
Transports	555,4	595,5	620	630,3	7,22%	4,11%	1,66%
Loisirs & divers	420,3	431,2	438,3	446,2	2,59%	1,65%	1,80%

Source : DGSEE

QUATRIÈME PARTIE

LES PERSPECTIVES

IV. QUATRIEME PARTIE : PERSPECTIVES

IV.1. L'ÉCONOMIE MONDIALE EN 1993.

L'activité

La reprise de l'activité économique mondiale pourrait intervenir en 1993, avec une production en progression de 3 %.

Le taux réel de croissance des pays industrialisés atteindrait 3 % en 1993 sous l'impulsion de la croissance des États-Unis d'Amérique (+3,6 %) qui constitueront la locomotive de la croissance mondiale grâce à l'optimisme affiché par les opérateurs économiques après l'élection du Président Clinton et aux initiatives de relance de son Administration. Ces initiatives pourraient stimuler les investissements et relever l'épargne nationale américaine. Cependant, la croissance américaine risque de ne pas être très vigoureuse en raison des déficits accumulés antérieurement.

Le Japon devrait continuer sa politique d'ajustement et d'ouverture économique et ne pourra probablement pas, comme par le passé, "tirer" la croissance car son économie, essouffée, continuera à présenter des signes de faiblesse à cause des difficultés du secteur financier handicapé par des créances immobilisées à la suite de la flambée des prix de l'immobilier et des cours des actions. La croissance du produit national brut japonais ne devrait pas dépasser 3,1 % en 1993.

Les pays de la Communauté Économique Européenne (CEE) risqueraient de connaître une faible croissance (+2,5 % au plus), en raison de l'importance du déficit budgétaire allemand qui freinerait son activité économique et ferait craindre une croissance négative en 1993, de la récession au Royaume-Uni et de la croissance limitée attendue en France (2,6 %).

Si des améliorations seraient perceptibles dans certains pays de l'Europe de l'Est, la situation resterait chaotique dans la Communauté des États indépendants (Ex-URSS).

La production dans les pays en développement devrait augmenter de 6 % environ en 1993, grâce à une croissance réelle plus vigoureuse que dans les pays industrialisés, qui serait enregistrée au Moyen-Orient (+8,7 %), et en Asie du Sud-Est (+6,6 %). En Amérique Latine, elle resterait forte dans les pays ayant correctement appliqué leurs programmes d'ajustement structurel (Argentine, Brésil et Mexique) et modérée, voire limitée ailleurs. En Afrique, la gravité de la sécheresse qui sévit en Afrique Australe continuera à avoir des effets défavorables sur la région et maintiendra la croissance de tout le continent à un niveau inférieur à celle des autres régions (+3,3 % environ).

Les prix.

Le ralentissement des hausses des prix va se poursuivre dans les pays de l'OCDE qui enregistreront un taux global d'inflation de l'ordre de 3,2 %, notamment en France (2,7 %), aux Etats-Unis, au Royaume-Uni (3,7 %) et surtout au Japon où le taux le plus bas serait observé (1,6 %). Les raisons essentielles de cette déflation restent la récession économique, la faiblesse de la demande et la baisse des prix des matières premières.

Alors que l'inflation restera modérée dans les pays industrialisés, le taux moyen dans les pays en développement, 42 % en 1992, se réduirait à 27 %. En Afrique il reculerait de 10 points en passant de 28 % en 1992 à 18 % en 1993.

Les taux d'intérêt

Les taux d'intérêt devraient baisser aux Etats-Unis et au Japon pour favoriser ou appuyer les programmes de relance économique, et stimuler les investissements. En revanche, en Europe, c'est l'attitude des autorités monétaires allemandes qui déterminera l'évolution des taux.

Aux Etats-Unis, le taux sur les obligations fédérales à plus d'un an ne devraient pas dépasser 8 % et pourraient même descendre jusqu'à 6,50 % pour stimuler les investissements, tandis qu'à Londres, le Libor à un an sur le dollar se situerait aux environs de 5 %.

Les taux des certificats de dépôts (taux à court terme) fluctueraient au-dessus de 3 % aux Etats-Unis, et le Libor à 3 mois entre 4 % et 5 % à Londres.

Les marchés des changes

Les perspectives d'évolution du dollar en 1993 dépendront, d'une part du niveau du déficit commercial américain et d'autre part de l'ampleur de la baisse des taux d'intérêt en Europe et au Japon. Les incertitudes de l'économie mondiale feront toujours de la devise américaine une monnaie refuge qui fluctuerait légèrement au-dessus de 254 francs cfa.

L'emploi.

Le chômage persisterait dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Outre son coût économique et financier, le chômage restera un facteur important de fragilisation des sociétés industrialisées, d'autant plus que désormais ce sont tous les pays et toutes les catégories d'emplois qui sont touchés. Contraints à la solidarité intérieure, ces pays, qui constituent par ailleurs les bailleurs de fonds pour l'aide au développement, pourraient être tentés de réduire les montants de cette aide.

Le commerce mondial

Il est probable que le commerce mondial connaisse une croissance de l'ordre de 6 % en 1993 en partie sous l'effet de la reprise progressive de

l'activité économique qui devrait intervenir dans les pays industrialisés. L'aboutissement des négociations bilatérales (Uruguay Round du GATT, accord de libre-échange nord américain, espace économique européen...) est de nature à favoriser l'expansion du commerce mondial qui se traduirait par une hausse de la demande des produits exportés par les pays en voie de développement.

L'augmentation de l'activité économique dans les pays industrialisés entraînerait une hausse des exportations d'environ 10 % pour les pays exportateurs des produits manufacturés, de 6 % pour les pays exportateurs des produits primaires non pétroliers et 5 % pour les pays exportateurs de pétrole.

Les produits de base

Après avoir stagné en 1992, les prix du pétrole risquent de fléchir légèrement en 1993 (-0,6 %) et fluctuer dans une fourchette comprise entre 17,50 et 20 dollars. Cette évolution est imputable aux pays membres de l'OPEP qui sont incapables de respecter leurs propres engagements. En effet, des rivalités persistantes au sein de l'organisation, sont souvent à l'origine du non respect dans l'ensemble des allocations temporaires, difficilement négociées du fait comme ce fut le cas pour ceux valables pour le premier trimestre 1993. Pour la suite de l'année 1993, une baisse de la demande est prévue après la période hivernale. L'offre mondiale restera supérieure à la demande, ce qui favorisera une fois de plus la baisse des prix.

Les prix des autres produits primaires enregistreront une hausse d'environ 2,8 %, alors que ceux des produits manufacturés augmenteront de 3,5 %, selon les prévisions de la Banque Mondiale. Cette hausse ne concernera surtout pas le manganèse et l'uranium, dont les prix baisseront certainement en 1993 ; par contre le marché mondial du bois pourrait rester satisfaisant en raison de la demande soutenue des débouchés du sud-est asiatique.

Il en résultera, selon la même source, un frein à la dégradation des termes de l'échange des pays exportateurs des produits primaires, voire une légère amélioration.

IV.2. LE CONTEXTE NATIONAL

Bien qu'on s'attende à une amélioration de l'environnement international en 1993, la situation de l'économie ne s'améliorera pas.

Le pétrole

Tout comme en 1992, la production pétrolière en 1993 ne stagnerait que grâce à l'entrée en production du champ "Avocette", beaucoup de puits étant déjà entrés dans leur phase de déclin. Cette évolution défavorable associée aux perspectives pétrolières internationales pessimistes affectera essentiellement le solde de la balance courante et surtout le budget de l'État dont le total des ressources baisseront dans les mêmes proportions que les recettes pétrolières (-17%).

Le secteur minier

La production d'uranium continuerait à fléchir en 1993 (-1% environ) mais à un rythme plus modéré qu'en 1992 (-20%). La dégradation du chiffre d'affaires de la COMUF continuerait à se poursuivre en 1993, en dépit du maintien d'un prix de vente contractuel supérieur aux prix spots. L'arrivée à terme de ce contrat en fin 1993 devrait amener la COMUF à adapter ses structures et ses stratégies au contexte difficile du marché mondial.

Malgré le redressement prévisible de la production de manganèse (+15,4%), les exportations resteraient stables à 1,6 millions de tonnes et le chiffre d'affaires de la COMILOG diminuerait de 4,8% en raison de la persistance de la morosité du marché mondial, qui enregistrerait une nouvelle baisse des prix.

La production de l'or pourrait augmenter avec de meilleures conditions d'exploitation, mais aussi avec l'entrée en production des sites ayant révélé des indices aurifères lors des prospections (sites de Kollisen, N'kan, Ndolé, Dangui, etc ...).

L'inventaire minier de la Direction Générale des Mines et de la Géologie a permis de mettre en évidence plusieurs indices minéraux, notamment un gisement polymétallique composé de néobium, des phosphates dont les réserves sont estimées à 150 millions de tonnes avec une teneur de 24,4% P2O5, des terres rares et du titane.

Il est prévu :

- de poursuivre les travaux de prospection dans les provinces de la Nyanga pour les métaux de base (Plomb et Zinc), du Moyen-Ogooué et de la Ngounié pour l'or, et du Woleu-Ntem pour l'or, le cuivre, le plomb, et le zinc
- d'établir des cartes géologiques indispensables à toutes opérations de prospection minière;
- de relancer le projet d'implantation de petites unités d'exploitation artisanale de l'or. Ce projet vise non seulement à augmenter la production de ce minéral, en accordant aux orpailleurs l'assistance technique dont ils ont besoin, mais aussi de freiner la pénétration des contrebandiers qui ne déclarent pas leurs achats d'or à l'État.

Le bois

Après la forte croissance observée en 1992, la production d'Okoumé et Dzigo et les exportations vont poursuivre leur croissance, grâce à une conjoncture mondiale favorable.

La tenue en Juin 1992 à Rio de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, a suscité des réglementations natio-

nales écologistes interdisant d'importer du bois en grumes chez nos principaux partenaires.

Les industries

Les industriels prévoient une légère augmentation des activités dans l'ensemble mais redoutent beaucoup l'entrée en vigueur de la réforme fiscal-douanière, le non règlement des créances de l'État et le climat social incertain à l'approche des échéances électorales.

La monnaie et le crédit

La masse monétaire devrait croître de près de 3 %, à un rythme légèrement supérieur à la croissance du PIB, et sous l'impulsion quasi exclusive des crédits à l'économie qui augmenteraient de près de 2 %.

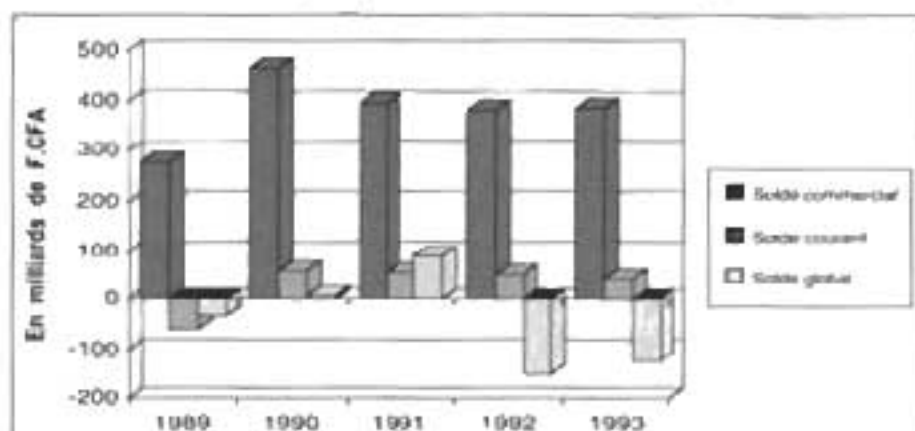
Les créances nettes sur l'État s'établiraient certes à un niveau inférieur à celui de 1992, mais resteront un sujet de préoccupation du système monétaire.

L'évolution des avoirs extérieurs nets restera liée aux fluctuations des recettes pétrolières, aux tirages sur emprunts extérieurs et aux remboursements du service de la dette. Ils baisseraient d'environ 11,3 milliards mais resteraient positifs à 2,4 milliards.

La balance des paiements.

La tendance à la dégradation de la balance des paiements déjà observée en 1992 devrait se poursuivre en 1993 sous l'effet d'une accentuation du déficit des mouvements des capitaux. L'on pourra tout de même enregistrer un excédent de la balance des opérations courantes résultant simultanément d'une légère hausse des exportations et d'une stagnation des importations et des prestations gratuites.

Évolution des principaux soldes de la Balance des paiements



IV.3. LE BUDGET EN 1993

Les objectifs

La politique budgétaire en 1993 devrait s'appuyer sur un difficile programme destiné à maîtriser le déficit budgétaire en agissant à la fois sur les recettes et les dépenses publiques.

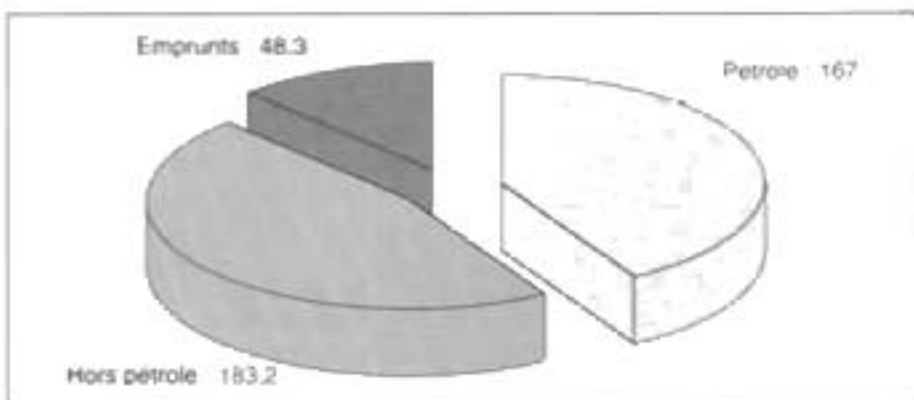
L'action sur les recettes serait l'aboutissement d'une politique fiscale visant à augmenter les recettes, tout en maintenant le niveau actuel de pression fiscale. A cet effet, la politique fiscale s'appuierait sur une réforme institutionnelle des services fiscaux et douaniers pour la constatation et le recouvrement de toutes les recettes budgétaires, l'obligation de versement de celles-ci uniquement dans les caisses de l'État et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Concernant les dépenses publiques, l'action consisterait à limiter leur hausse, notamment les dépenses d'intervention, et de fonctionnement, et à assurer le remboursement d'une partie de la dette publique sans compromettre le processus de croissance économique.

Les contraintes

Le contexte économique et financier difficile est à l'origine de la diminution du budget 1993 de 17,6% par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 1992.

Répartition des recettes en 1993 en milliards de FCFA



Cet écart à la baisse serait dû à l'incertitude du recouvrement des recettes propres attendues, prévues à 350.2 milliards. Incertitude liée notamment aux moins-values constatées sur les recettes pétrolières en chute de 16.5% par rapport aux prévisions 1992 et aux aménagements que devrait entreprendre l'Administration pour pouvoir recouvrir en totalité, les recettes hors pétrole, sans augmenter les impôts.

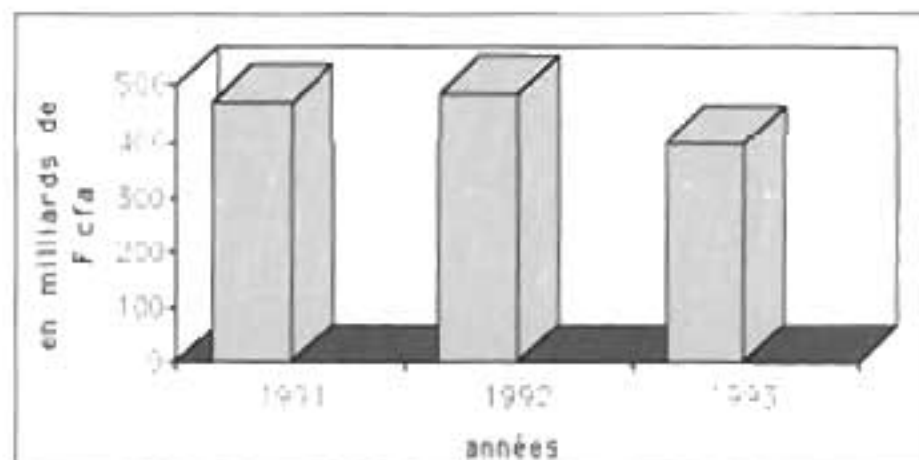
Budget 1993 (en milliards de FCFA)					
RECETTES	1992	1993	DEPENSES	1992	1993
Recettes propres	398	350,2	Dette publique	188	79,5
Pétrole	200	167	Fonctionnement	219	234
Hors pétrole	198	183,2	Investissement	77	85
Emprunts	86	48,3			
Total recettes	484	398,5	Total dépenses	484	398,5

Les arbitrages budgétaires

La diminution des ressources de l'État a conduit à privilégier les dépenses d'investissement et, dans une moindre mesure, celles de fonctionnement, au détriment du remboursement de la dette publique.

La dette publique remboursable en 1993 étant prévue à 79,5 milliards, a baissé de 57,7% par rapport à 1992, mettant ainsi l'État dans une situation susceptible de lui entraîner des difficultés d'accès au financement extérieur.

Evolution du budget



Les dépenses de fonctionnement, de 219 milliards en 1992 à 234 milliards en 1993, progressent de 6,8%. Dans cette catégorie de dépenses, l'arbitrage a consisté à augmenter les dépenses de personnel (8,5%) et celles de Bénéfices et services (6,08%) et à réduire les dépenses de transferts (-3,1%).

Quant aux dépenses d'investissement, elles sont rehaussées de 10,3% pour faire face aux programmes prioritaires de l'État, en matière de routes, notamment avec le début du Programme d'Aménagement du Réseau Routier (PARR), de santé, d'éducation et d'agriculture.

En 1993, le Gabon prévoit de rembourser 269 milliards de f cfa de capital dû au titre de la dette publique dont 180 milliards sur les emprunts extérieurs et le reste sur la dette intérieure. Le paiement des intérêts devrait se situer autour de 80 milliards de f cfa.

Ce service de la dette plus élevé que par le passé résulte des échéances dues mais aussi des arriérés cumulés au cours des années précédentes et de la fin de la période de grâce sur certaines créances obtenues lors des premiers accords de rééchelonnement.

La politique économique

Le budget voté pour l'exercice 1993 risque de connaître le contre-coup du recul de la croissance économique observée en 1992. Déjà, les prévisions économiques de la loi de finances tablaient sur une croissance faible de l'ordre de 1% en termes nominaux en 1992. Les hypothèses actuelles conduisent à envisager une baisse du P.I.B. d'environ 2,6% qui, au plan budgétaire, occasionnerait une moins value au niveau de l'impôt sur les sociétés même si pour les autres recettes hors pétrole on constate une légère stabilité par rapport aux prévisions initiales. Par contre au niveau de la douane, si la tendance baissière observée en février 1993 persiste, on pourrait enregistrer une moins value de l'ordre de 4 milliards par rapport à la loi des finances 1993.

L'investissement des entreprises serait en baisse de 8,6% en 1993. Les statistiques douanières, relatives aux importations destinées à l'investissement, indiquent une chute de 13% de février 1993 sur février 1992. Le déclin de l'investissement s'expliquerait par la faiblesse de la demande interne et par les incertitudes liées aussi bien au devenir du franc cfa et aux échéances électorales.

Les ménages continueront à subir les conséquences du ralentissement de l'emploi. La contraction de leur consommation devrait se poursuivre traduisant la prédominance des effets de volume (baisse du nombre de salariés) sur les effets prix (augmentation des prix des produits) et colerait donc avec le profil des revenus attendus en 1993 (-2,4%).

Bilan des composantes de la croissance

En 1993, l'ensemble des composantes de la demande interne serait en recul avec un peu plus de 2% pour la consommation totale et presque le double pour les investissements. Le solde des biens et services s'améliorerait légèrement grâce à une meilleure tenue des exportations (1,2%) associée à une baisse des importations de 3%.

Équilibre Ressources Emplois
(Taux de croissance annuelle)

	1991	1992	1993
Produit intérieur brut	1,1	- 0,6	- 2,6
Importations	10,9	- 2,7	- 3,1
Consommation	9,8	2,8	- 2,40
Investissements	11,9	- 0,6	- 4,30
Exportations	- 4,6	- 8,7	1,20

La situation financière des entreprises observée à travers leurs taux de marges se redresserait quelque peu. Cette amélioration serait imputable à une plus grande productivité due à l'ajustement à la baisse des effectifs employés.

IV.4. L'INTÉGRATION SOUS-REGIONALE

L'examen de l'économie gabonaise au fil des années établit sa faible compétitivité parmi ses faiblesses majeures. Cette caractéristique est aussi pour partie valable pour les pays voisins membres de l'UDEAC et signataires de la Convention de Coopération Monétaire en Afrique Centrale. Cette faible compétitivité s'explique en partie par la taille des marchés internes de ces pays qui ne permettent pas de bénéficier d'économies d'échelle.

Depuis 1989 en ce qui concerne le volet fiscal-douanier et d'une façon plus générale à partir de 1991, les pays membres de l'UDEAC soucieux de corriger cette faiblesse partagée et tenant compte des mutations et du recentrage des stratégies de Coopération et de Développement perceptibles ces dernières années tant en Europe que partout ailleurs dans le monde ont convenu de relancer la dynamique de l'intégration économique et sociale. Un groupe de travail, piloté par le Gouverneur de la Banque des États d'Afrique Centrale (BEAC) a été mis en place et leurs travaux se sont appuyés sur la nouvelle approche d'intégration qui s'inspire des orientations données par les Chefs d'État de l'OUA lors de la Conférence d'Abuja de Juillet 1991 et tient compte de la nouvelle dynamique en cours dans la Zone Franc depuis 1990.

Cette nouvelle approche préconise une intégration régionale qui passerait par une étape préalable dite d'intégration par les "règles" permettant l'harmonisation des législations en vue de l'assainissement de l'environnement économique et financier. Cette étape conduirait, avec la mise en cohérence des politiques macro-économiques et la mise en oeuvre de politiques sectorielles communes, à la réalisation d'une véritable Union Économique et Monétaire.

L'intégration en UDEAC dans le cadre d'une Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (C.E.M.A.C.) serait alors réalisée par le renforcement ou la création d'institutions dont les prérogatives seraient accrues. Pour être viable, cette Communauté devrait avoir une autonomie financière et ses structures ne devraient pas dépendre des contributions des États, mais fonctionner sur des ressources propres. La nouvelle approche cherche alors à consolider les acquis des États membres dans les domaines de la coopération monétaire et de l'intégration économique et sociale. La CEMAC pourrait s'articuler autour de 4 objectifs :

- le renforcement de la monnaie commune et la mise en cohérence des politiques macro-économiques,
- la mise en place d'un cadre juridique régional propice à la relance des investissements et de la croissance;
la réalisation d'un marché unique;
- la mise en place de politiques sectorielles communes.

La réussite de ce processus devrait être de nature à donner une impulsion nouvelle à l'activité économique au sein de la sous-région en y favorisant les échanges et en assurant aux industries des pays concernés les économies d'échelle nécessaires à leur développement concurrentiel face aux produits venant des autres parties du monde. Il reste que la démarche adoptée pourrait être à l'origine de réticences et même de blocages à la fois parce que la réforme remet en cause des positions établies et parce qu'elle nécessite des arbitrages sur le maintien de certaines unités à l'évidence redondante dans un contexte d'ouverture des frontières sous-régionales.

CONCLUSION

CONCLUSION

L'économie gabonaise a connu en 1992 une situation difficile liée tant à la conjoncture internationale qu'à la morosité de l'activité économique nationale.

Au niveau mondial, l'activité a été caractérisé par une croissance limitée chez nos principaux partenaires contrastant avec une forte croissance dans les régions du sud-est asiatique et d'Amérique Latine. La faiblesse de la demande, associée aux déséquilibres budgétaires dans les principaux pays industrialisés de l' OCDE (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Grande Bretagne et France), n'ont pas permis la réalisation de niveau d'investissement à même de stimuler les exportations de nos produits primaires.

Bien au contraire, la persistance de la crise, malgré les signes de reprise observés chez certains d'entre eux, a favorisé l'abondance des stocks sur les marchés en raison de la faiblesse de la demande. Il en a résulté des prix peu valorisants pour l'ensemble des produits du sol et du sous-sol pour contrebalancer les baisses de production constatées sur le plan national.

Sur le plan interne, la production pétrolière a stagné et celles de manganeuse et d'uranium ont fléchi. Par contre la production de grumes (okoumé, ozigo et bois divers) a enregistré une nette progression en 1992 par rapport à 1991. La production des cultures est resté marginale.

Cette évolution peu favorable des principaux produits d'exportation a engendré une réduction des ressources qui a compromis l'équilibre du budget de l'État.

Par ailleurs, la diversification de l'économie n'a pas été réalisée. La production agricole n'a pas permis de réaliser l'autosuffisance alimentaire tant attendue. L'industrialisation du pays est restée limitée à quelques unités qui ont du mal à satisfaire la demande locale et à faire face à la concurrence des produits d'importation, en raison de coûts de production pénalisants. La situation des entreprises est restée préoccupante.

Le chômage, phénomène peu connu pendant longtemps au Gabon, touche aujourd'hui de plus en plus de personnes, des jeunes diplômés des universités et grandes écoles ainsi que des salariés compressés dans des secteurs en difficultés.

Le problème de l'endettement de l'État est devenu plus que préoccupant, l'encours ayant atteint un niveau jamais égalé. Il a représenté en 1992 plus de 52% du PIB et le service de la dette publique a dépassé 33% des recettes d'exportation. L'accumulation des arriérés a provoqué la suspension de la collaboration des bailleurs de fonds officiels (Club de Paris), et mis en difficulté, au niveau local, un certain nombre d'entreprises.

Conclusion

Marasme et récession : telles sont les caractéristiques dominantes d'une année 1992 handicapée par la conjoncture internationale et par l'absence à l'intérieur de ressorts permettant de donner une impulsion réelle à l'activité économique. Sans les projets routiers et scolaires, la situation aurait été plus difficile et ses conséquences sur l'emploi, sur la consommation finale, sur les impôts de l'État, sur les investissements publics et finalement sur l'activité dans son ensemble plus sévères.

Les perspectives à court terme ne sont pas non plus favorables. Aucune embellie n'est perceptible sur les marchés internationaux de produits de base pour relever les recettes d'exportation. et aucune solution nouvelle ne se manifeste pour régler le problème de la dette publique.

Se trouvent ainsi posés les problèmes de la restructuration de l'économie aussi bien que des entreprises du secteur parapublic dont les coûts d'intervention obèrent la compétitivité de l'ensemble du système économique, que de la performance des entreprises privées dont la survie, dans des cas trop nombreux, dépend de l'intervention de l'État et enfin de l'État lui-même dont le poids dans le système économique et les effets d'éviction conséquents entretiennent désormais la récession.

Un diagnostic de la crise à bien des égards incomplet a conduit à une focalisation de l'attention sur quelques causes sans doute pertinentes mais en aucun cas exhaustives. Parmi celles-ci incontestablement les niveaux des salaires distribués au Gabon. Cependant il commence à se profiler à travers quelques analyses micro-économiques que des causes au moins de même importance ont été éludées alors qu'elles pourraient être porteuses de solutions complémentaires et peut-être alternatives à la crise actuelle.

Enfin, la persistance de la crise redonne tout son sens sinon à la notion de planification du moins à une nécessaire concertation de l'ensemble des opérateurs économiques qui conduirait à une stratégie de filières alors que se mettent en place les éléments d'une intégration économique en Afrique Centrale qui ne permettra pas dans un avenir proche de continuer à essayer de tout faire.

ANNEXES

Situation de la BEAC par secteur

En milliards de f.cfa	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992*
Actif								
Réserves officielles	74,4	39,7	4,9	21,5	11,4	71,5	86	20,5
Créances sur l'Etat	0	17,7	77,8	90,1	101	40,3	42,5	58,0
Créances sur les l. f. (1)	27	22,8	28,8	24,3	25,1	24,6	20,8	27,9
Autres postes de l'actif	5,1	3,2	2,6	3,5	6,6	2,2	3,1	2,2
Total	106,5	83,4	114,1	139,4	144,1	138,6	152,4	108,6
Passif								
Base monétaire	61,1	53,9	56,7	61,5	63,3	69	88,5	64,1
- Monnaie fiduciaire	55,8	47,4	49,5	50,2	57,5	61,9	62,8	57,3
- Dépôts des banques & l. f. (1)	5,3	6,5	7,2	11,3	5,8	7,1	25,6	6,8
Dépôts & anticipations de l'Etat	36,9	10,5	14,4	13,1	31	23,9	22,4	8,0
Engagements extérieurs	0,5	11	33,3	54,8	41	37	32,7	25,4
Fonds propres	2	2	2,1	1,9	1,7	1,8	1,9	1,6
Autres postes du passif	6	6	7,6	8,1	7,1	6,9	6,9	9,5
Total	106,5	83,4	114,1	139,4	144,1	138,6	152,4	108,6

(1) : institutions financières

(*) : provisoires

Situation des Banques créatrices de monnaie par secteur

En milliards de f.cfa	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992*
Actif								
Réserves	5,3	6,5	7,2	11,3	5,5	7	25,5	6,8
Avoirs extérieurs	10	13,9	10,5	12,3	24	22,8	22,8	21
Créances sur l'Etat	109,7	83,4	91,2	102,4	102,2	101,2	95,2	106,5
Créances sur l'économie	337,8	336,3	293,3	255,4	234,1	233,7	248,3	239,5
Autres postes actif							23,9	19
Total	462,8	440,1	402,2	381,4	389,7	393	421,3	392,8
Passif								
Total dépôts	341,2	289,8	241,4	241,4	256,4	260,3	284,4	249,8
- Dépôts privés	278,5	232,2	190,1	198,4	221,1	226	245	220,2
- Dépôts à vue	123,9	109,7	84,6	96,3	113,4	119	132,5	113,9
- Dépôts à terme	154,6	122,5	105,5	102,1	107,7	107	112,5	106,3
- Dépôts de l'Etat	62,7	57,8	51,3	43	35,3	34,3	38,4	29,6
Total emprunts extérieurs	41,7	50,7	39,4	36,7	41,2	36,9	40,1	36,9
- Court terme	35,7	38,9	19,4	26,8	4,8	12,5	21,8	21,6
- Moyen & long terme	6	10,8	20	10,1	36,4	24,4	18,3	15,3
Crédits de la Beac	27	22,8	28,8	24,2	17,4	16,7	11,8	24,8
Fonds propres	59	62,6	74,5	57,8	56,5	54,1	58,9	68,7
Autres postes nets	-5,1	14,2	18,1	21,3	18,2	25	26,1	12,6
Total	462,8	440,1	402,2	381,4	389,7	393	421,3	392,8

(*) : provisoires

Situation monétaire du Gabon

En milliards de f.cfa	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992*
Contrepartie des ressources								
Avoirs extérieurs nets	42,2	-8,2	-57,4	-57,7	-46,8	20,6	38,5	-20,8
Crédit intérieur	347,8	369,3	396,6	391,8	378,5	324,8	330,7	389,5
- Créances nettes sur l'Etat	10	33	103,3	136,4	136,8	83,2	75,9	126,9
- Créances sur l'économie	337,8	336,3	293,3	255,4	241,7	241,6	254,8	242,6
Total	390	361,1	339,2	334,1	331,7	345,4	369,2	348,7
Ressources								
Disponibilités monétaires M1	179,7	157,1	134,1	146,5	171,2	180,9	195,4	171,3
- Monnaie fiduciaire	55,8	47,4	49,5	50,2	57,5	61,9	62,8	57,3
- Monnaie scripturale	123,9	109,7	84,6	96,3	113,7	119	132,6	114
Quasi monnaie	154,6	122,5	105,5	102,1	107,7	107	112,5	106,3
Masse monétaire M2	334,3	279,6	239,6	248,6	278,9	287,9	307,9	277,6
Ressources extra-monnaétaires	55,7	81,5	99,6	85,5	52,8	57,5	61,3	71,1
- Fonds propres	60,9	64,5	78,5	59,6	58,2	55,9	60,9	70,3
- Allocation de Dts	5,8	5,5	5,3	5,7	5,4	6,1	5,2	5,3
- Autres postes nets	-11	11,5	17,8	20,2	-10,8	-3,5	-4,8	-4,5
Total	390	361,1	339,2	334,1	331,7	345,4	369,2	348,7

(*) : provisoires

AGROGABON

Statistiques de production	unité	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Surfaces plantées exploitées	ha	3610	5160	6160	6560	6385	6631	6631	5373
Régimes	tonne	25300	46200	41362	51368	58896	55500	77570	72110
Rendement à l'hectare	lit	7	9	6,7	7,8	9,2	8,4	11,7	13,4
Huile brute produite	tonne	4725	8020	8549	10346	11871	10454	15882	15100
Huile de paraffine produite	tonne	88 NC	NC	NC	NC		54	328	157
Huile brute vendue localement	tonne		725	710	786	785	309	967	960
% de la production d'huile vendue localement	%		9,04%	8,50%	7,40%	6,61%	2,92%	6,28%	6,38%
Huile brute vendue à l'exportation	tonne	3677	1495	1155	7908	7908	3170	2000	3944
% de la production d'huile vendue à l'exportation	%		45,83%	17,58%	11,18%	66,62%	30,47%	12,58%	26,10%
Huile brute raffinée	tonne		1384	1250	6825	1760	7270	11234	11221
Oléine produite	tonne		790	4747	8616	2529	4324	6885	6848
Rendement à la tonne d'huile raffinée	%		57,1%	65,9%	66,7%	67,2%	59,5%	62,1%	61,0%
Solisme	tonne		441	2130	1960	1060	2564	3475	3908
Rendement à la tonne d'huile raffinée	%		31,90%	29,40%	28,30%	18,10%	25,30%	31%	34,80%
Acides gras	tonne		105	290	311	168	302	505	509
Rendement à la tonne d'huile raffinée	%		7,60%	4%	4,50%	4,40%	4,20%	4,50%	4,5
Savons	tonne		114	771	2598	1322	1776	2598	2072

Statistiques Commerciales

Huile brute - vendue localement		1987	1988	1989	1990	1991	1992
Ventes	tonne	634	166	785	928	1056	1158
Ventes en millions de F CFA		275	313	307	328	365	375
Prix moyen à la tonne (en millions de F CFA)		434	409	391	353	346	324
Huile brute exportée							
Ventes	tonne	1458	1153	7908	11347	2088	3940
Ventes en millions de F CFA		195	926	234	191	340	
Prix moyen à la tonne (en millions de F CFA)		169	117	293	166	86	88
Oléine							
Ventes	tonne	4406	5173	2448	5620	8881	6724
Ventes en millions de F CFA		2267	2590	1180	3005	5746	340
Prix moyen à la tonne (en millions de F CFA)		515	501	482	535	646	86
Solisme							
Ventes	tonne	470	1045	1296	1852	2634	1880
Ventes en millions de F CFA		256	740	689	1350	2070	1182
Prix moyen à la tonne (en millions de F CFA)		545	710	688	729	786	629
Huiles raffinées importées							
Ventes	tonne	1394	1452	1229	150	neant	750
Ventes en millions de F CFA		110	190	141	15	neant	87
Prix moyen à la tonne (en millions de F CFA)		79	134	115	87	neant	79
Huiles raffinées exportées							
Ventes	tonne	neant	neant	neant	neant	310	141
Ventes en millions de F CFA		neant	neant	neant	neant	374	145
Prix moyen à la tonne (en millions de F CFA)		neant	neant	neant	neant	1206	1028
Capacité d'Absorption Total en millions de F CFA		6908	4035	3443	6928	8746	7888

Source : Agroprom

S.E.E.G

en millions de F CFA	1988	1989	1990	1991	1992
Ventes Electricité	34465	33934	36913	38465	38049
Taux de croissance		-2%	7%	4%	2%
Ventes Eau	10293	9732	8853	8047	8020
Taux de croissance		-5%	-9%	-9%	-1%
Charges d'affaires	47415	46204	48818	50657	49469
Valeur ajoutée	33802	32150	29613	30444	30744

Evolution par division des ventes d'électricité

	1988	1989	1990	1991	1992
Libreville					
Ventes GWh	444	431	433	435	451
Tx de croissance		-2,9%	0,0%	0,0%	3,7%
Ventes en M F CFA	20424	19826	21652	22612	23362
Prix moyen F CFA/Kwh	46	46	50	52,44	51,8
Port-Gentil					
Ventes GWh	148	153	144	158	156
Tx de croissance		2,7%	-5,9%	9,7%	-1,3%
Ventes en M F CFA	7150	7344	7393	8235	8323
Prix moyen F CFA/Kwh	48,05	48	51,34	52,12	53,35
Franceville					
Ventes GWh	127	131	127	125	122
Tx de croissance		3,1%	-3,1%	-1,6%	-2,4%
Ventes en M F CFA	6306	6454	6436	6594	6410
Prix moyen F CFA/Kwh	33,91	34	34,83	36,75	36,2
Régionales					
Ventes GWh	37	33	39	40	41
Tx de croissance		-10,8%	18,2%	2,6%	2,5%
Ventes en M F CFA	2576	2310	2731	2623	2948
Prix moyen F CFA/Kwh	69,62	70,00	70,03	70,58	71,90

Activité eau

	1988	1989	1990	1991	1992
Production 1000 m3	34564	32085	32940	35021	35840
Ventes 1000 m3	27300	26001	27043	28728	28811
Nombre d'abonnements	32974	36862	38417	40998	44849

O.P.T

	MANDATS INTERIEURS				MANDATS INTERNATIONAUX					solde
	mandats émis		mandats payés		mandats émis		mandats payés			
	nbre	montant	nbre	montant	nbre	montant	nbre	montant		
1983	146 101	37 378	126 693	36 439	217 529	5 461	12 377	550	8 911	
1986	114 084	33 218	115 556	33 956	194 926	10 162	16 616	868	9 294	
1988	99 986	19 814	98 009	21 287	90 384	4 612	15 691	601	4 011	
1990	33 035	2 259	35 326	3 152	54 066	1 916	7 180	643	5 473	
1991	33 739	2 512	38 825	2 510	75 442	1 325	7 401	467	4 856	
1992	35 593	2 473	36 169	2 520	84 785	1 255	7 625	519	4 836	

Montant : en millions de francs.

	1988	1989	1990	1991	1992
TOTAL LIGNES TELEPHONIQUES	18.532	19.473	21.618	24.008	26.031
Sociétés	5.837	6.106	6.537	6.949	7.667
Offices	2.879	3.003	2.875	3.042	2.644
Particuliers	6.802	6.456	11.430	12.923	14.841
Postes de service	942	808	834	978	939

Production et Exportations de l'Uranium

En tonnes	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Production	939	900	794	929	868	709	678	545	550
Exportations	900	857	830	902	900	707	664	590	550
Prix de vente en F cta/kg	31000	29720	27979	24497	23450	20567	19911	19178	19000*

Source : COMUF

* Estimations :

Production et Exportations du Manganèse

En milliers de tonnes	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Production	2321	2513	2589	2254	2500	2423	1620	1560	1800
Exportations	2230	2483	2290	2382	2398	2211	1816	1600	1600
Chiffres d'affaires en millions de F cta	52890	38232	34104	46180	58600	52600	51571	42000	40000

Source : COMILOG

Production de Pétrole brut en milliers de tonnes

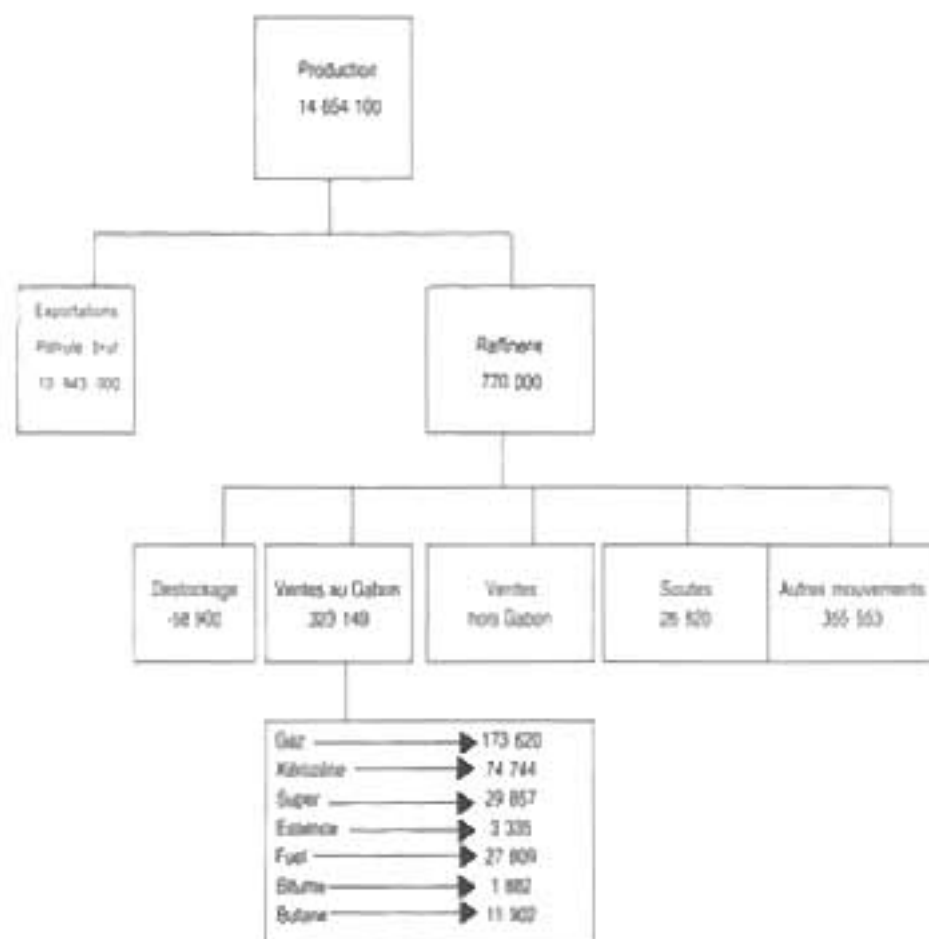
Opérateurs	Type de Pétrole	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
ELF GABON	Mandj	6198	6248	5867	5475	5226	5278	5128	4609,7
	Couac							155	861,4
SHELL GABON	Lambar	738	637	629	693	838	607	464	447
	Luthe	657	614	519	624	385	361	284	283,4
	Raba					3037	6262	7564	7199,7
	Echeg								96
KELT	Ogoundjo	1033	796	672	842	645	647	646	564,9
BRITISHGAS	Obando			78	634	558	440	430	590
Total		8626	8295	7687	7334	9831	13055	14671	14654

Sources : ELF-GABON, SHELL-GABON, KELT, BRITISHGAS

Exportations du Pétrole brut en milliers de Tonnes

Exportations	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Pétrole brut	7687	7520	7489	7364	9648	12888	14450	13943

Circuit du Pétrole Gabonais



BOIS

DRCOUME	Exportation			Stock		
		Valeur	Prix moyen	Valeur	Valeur	Prix moyen
Années	Volume en m ³	en 1000 F CFA	en F CFA	Volume en m ³	en 1000 F CFA	en F CFA
1983	988811	33122	33497	46813	926	19781
1984	1011834	37634	37194	31849	837	26280
1985	901520	34593	38372	52003	1145	18467
1986	858523	30679	35735	96227	2233	23206
1987	901561	31138	34538	43013	1268	29479
1988	859698	32500	37804	157497	3960	25143
1989	987406	35376	35827	68725	1828	26599
1990	962276	40078	41647	152783	4534	29676
1991	890708	33066	37146	42367	934	22045
1992	952817	35720	37489	82849	2340	28367

OZIGO	Exportation			Stock		
		Valeur	Prix moyen	Valeur	Valeur	Prix moyen
Années	Volume en m ³	en 1000 F CFA	en F CFA	Volume en m ³	en 1000 F CFA	en F CFA
1983	44010	990	22495	6416	86	13404
1984	39748	986	24806	1364	26	19062
1985	28948	825	28499	11640	192	16495
1986	24398	526	21559	3309	44	13297
1987	32220	821	25481	4091	80	19555
1988	39376	901	22882	10620	157	14783
1989	43909	1073	24437	3791	72	18992
1990	58179	1486	25542	3750	76	20267
1991	64103	1721	26847	7768	154	19825
1992	84667	2146	25346	11910	274	23006

Destination des exportations

	1988	1989	1991	1992
France	292.191	331.058	339.894	308.000
Autres pays européens	166.410	175.946	121.869	115.719
Maroc	70.960	75.310	88.729	94.000
Autres pays africains	81.079	54.079	14.700	20.260
Amérique	5.847	5.503	7.501	14.000
Israël	147.205	168.427	179.525	189.000
Turquie	13.002	16.551	81.123	98.000
Autres pays Moyen Orient	2.270	14.431	16.201	1.065
Japon	24.178	129.947	41.270	81.000
Autres pays Asiatiques	56.541	9.726	1.883	40.677
Total exportations	859.683	980.978	890.695	961.721

Evolution de l'Activité de Construction de la S.N.I

	1988	1989	1990	1991	1992
Nouveaux logements construits	111	107	101	140	125
Chiffre d'Affaires M.F.CFA	1855	2218	2462	2641	3075
Valeur Ajoutée M.F.CFA	952	1397	1751	1705	2037

Evolution du marché automobile

Types de véhicules	1988	1989	1990	1991	1992
Voitures de tourisme	2131	2016	1821	1761	1582
Voiture utilitaires	529	466	483	567	484
4X4 tous terrains	1202	1232	1471	2078	314
Cars	167	164	179	266	189
Véhicules poids lourds	200	179	212	299	1891
Total	4229	4057	41666	4971	4461

Source : URAI

Hôtels

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992*
Chiffres d'Affaires (en millions de F.CFA)				6334	4763	5170	4816	5899
Taux d'occupation moyen %	75.9	68.3	41	47.6	43.1	43.6	41.4	39

Source : Ministère du Tourisme

* Estimations : D.G.E

**Evolution des cours des principales monnaies
Moyennes annuel en F.CFA**

Période	Dollar USA 1\$	Deutsche Mark 1 DM	Lire Ital. ITL 1000 ITL	Livre Sterling 1£	Yen japonais 100 JPY
1980	211	117	250	492	93
1981	272	120	240	551	123
1982	329	135	240	574	132
1983	381	149	250	577	161
1984	437	154	250	582	184
1985	449	153	240	578	188
1986	346	160	230	508	206
1987	301	167	230	492	208
1988	298	170	230	530	232
1989	319	170	230	525	233
1990	272	169	230	484	188
1991	282	170	227	497	190
1992	268	170	191	419	216

Achevé de rédiger le 31 Mars 1993

Conception et réalisation



MULTIPRESS - GABON